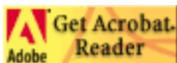


L'AVENIR SE DECIDE
MAINTENANT
LES FEMMES ET L'IMPACT
DE LA
MICROELECTRONIQUE

View this document in pdf format (k)



The free Adobe® Acrobat® Reader allows you to view, navigate, and print PDF files across all major computing platforms. **To download Acrobat® Reader click on the button, and follow the instructions to install it.**

Rapport de la conférence

« L'avenir se décide maintenant »

Les femmes et l'impact de la microélectronique

tenue en juin 1982
Ottawa

*Edité par
Jacqueline Pelletier
en collaboration avec
le Comité les femmes et la microélectronique*

© Comité les femmes et la microélectronique
Aout 1983
ISBN 0-9691509-0-3

Cet ouvrage est dédié aux
centaines de femmes dont
l'appui moral et autre
nous permet de réaliser
cette entreprise

Collaboratrices:

Rédaction et coordination: Jacqueline Pelletier

Réalisation et production graphique: Gallant Graphiste

Photo en page couverture: Christel Gallant

Traduction: Juliette Kealey Révision du texte français: Jacqueline Bourdeau

Correction d'épreuves: Louise Lambert Révision du texte anglais: Joy Huska

Correction d'épreuves: Joy Huska

Représentante du comité organisateur: Aisla Thomson

Bibliographie française: Jacqueline Bourdeau Bibliographie anglaise: Ingrid Wellmeier

ceci n'est pas qu'un livre,
c'est un investissement dans le futur.

Remerciements

Membres du Comité de coordination:

Lee Farnworth (FCFDU), Susan Phillips, Jane Pope, Michelle Swenarchuk (CNA), Aisla Thomson (ICRAF), Susan Vander Voet (CCPEF), et Pal Webb.

Coordonnatrice de la conférence :

Lynda Barrett

Publicité:

Jo McFadden, Communicado Associates, Ottawa

Coordonnatrices de la stratégie:

Jacqueline Pelletier, Jacqueline Bourdeau, Hélène Kearney, Carmen Paquet te, Sabine Rohlf, Ginette Sabourin, Magda Seydegart, et Pal Webb

Responsable de l'audio-visuel :

Eileen 'Neil

Responsable de l'exposition du matériel:

Barbara Sawh

Membres des sous-comités du programme:

Martha Colquhoun, Julyan Reid, Ginette Sabourin, Joan Barber, Jacqueline Bourdeau, Janet Ferguson, Jean Fairholm, Linda Fischer, Lee Farnworth, Susan

Le Comité de coordination de la conférence 'Les femmes et l'impact de la microélectronique' désire remercier les organismes suivants pour leur contribution financière à cette conférence:

Programme de promotion de la femme, Secrétariat d'État

Travail Canada

Direction de la Promotion des langues officielles, Secrétariat d'État

**Bureau de la main-d'œuvre féminine, Travail Canada
Emploi et immigration Canada
Sans leur appui, cette conférence n'aurait pas vu le jour.**

Nous désirons remercier les personnes ressources qui ont participé à la conférence. Leurs connaissances et expertise ont été grandement appréciées.

Nous désirons aussi remercier les personnes suivantes pour leur appui et les services rendus: Lyse Huot, Willadean Leo, Anne Carter, Lyse Blanchard, Joan Ellieson, Mary Lou Livisky, Johanna Hickey, Olivia Jacobs, et Louise Lanthier.

Sincères remerciements aux organisations et personnes suivantes pour leur contribution à la conférence: Rob Newton de Computer Innovation pour avoir prêté deux ordinateurs 'Apple'

Bell-Northern Research pour avoir

**Phillips, Susan Van der Voet,
Michelle Swenarchuk, Aisla
Thomson, Carol Armatage**

Comité de financement:

**Susan Vander Voet, Ann Power, et
Aisla Thomson**

**donné les troussees pour la
conférence**

Réseau des femmes d'Ottawa

Spectacles présentés par:

**Catherine Aresenault
Lee Flemming
Friends Friends Harmony
Michelle Deshaies**

Table des matières

[Introduction](#)

[Notes pour une conférence](#)

[Accès à l'information et contrôle](#)

[Évolution des modèles d'emploi](#)

[Formation et recyclage](#)

[Éducation](#)

[Santé et sécurité](#)

[Ateliers de démonstration](#)

[Plénière du dimanche matin](#)

[Plénière du dimanche après-midi](#)

[Suivi de la conférence](#)

[Annexes](#)

Introduction

L'avenir se décide maintenant. C'est le saut quantique en quelque sorte! Une civilisation transformée prend forme, sous l'impact d'une technologie si nouvelle que la plupart d'entre nous ne savons même pas la nommer. Comment amener quelques centaines de personnes à discuter de cet avenir déjà devenu réalité? Comment soutenir leur intérêt pendant trois journées, tout en les motivant à assumer elles-mêmes le suivi de l'événement? Réponse: tout d'abord, suivre notre intuition. Surtout ne pas se prendre trop au sérieux. Puis, choisir des thèmes qui préoccupent et fascinent à la fois. S'assurer ensuite de l'excellence des personnes-ressources. Enfin, persister, à travers les désordres et les défaillances, jusqu'au dernier mot de la dernière séance plénière. Après, s'abandonner au rire du succès, à l'hystérie collective qui suit l'épuisement, à l'éclat de solidarité et d'amitié au sein duquel se cristallisent les nouveaux apprentissages.

L'avenir se décide maintenant: "Les femmes et l'impact de la microélectronique" fut une primeur en ce que cette conférence résulta de l'effort conjoint de quatre organismes nationaux. Événement unique aussi puisque la participation dépassa largement les attentes des organisatrices. Début juin, les demandes de renseignements affluaient mais les inscriptions se faisaient attendre. Mi-juin. . . va-t-on atteindre l'objectif visé de 400 inscriptions? Le 25 juin, au début de la conférence, plus de 500 participantes s'inscrivent. Par moment, 600 personnes circulent dans les ateliers et les salles d'exposition. Les résidences des étudiants de l'Université Carleton s'emplissent, les salles de réunion débordent, un va-et-vient de renseignements et d'idées s'instaure qui ne cessera pas avant la fin de l'événement. Tous les points de vue sont exprimés: ici, l'on dénonce les dangers pour la santé des travailleuses; là, on loue les avantages inestimables de l'ordinateur pour les personnes handicapées. Tandis qu'un atelier appelle à la revendication, un autre conclut que chacune doit d'abord se prendre en main. Des amitiés se lient, les cartes d'affaires circulent, les accolades se multiplient, les plans d'action se précisent. A l'étage, une conférencière étonnée de se retrouver au programme réfléchit à une présentation impromptue tandis que, d'un pas lent mais déterminé, une vieille dame s'appuie sur sa canne et d'un regard émerveillé s'exclame: "Quelle chance vous aurez de vivre cela!"

Tout au long des trois journées qu'a duré la conférence, l'intérêt fut donc au plus vif. Un sondage effectué plusieurs mois plus tard en témoigne d'ailleurs, puisque plusieurs ont conservé de la rencontre le meilleur des souvenirs. Assaillies depuis quelques années par des informations indéchiffrables et semblant contradictoires, parfois déroutées par l'ésotérisme de la terminologie technologique, anxieuses d'acquérir quelques points de repère et de partager leurs connaissances et inquiétudes, les participantes sont arrivées à Ottawa en état d'éveil et de recherche. Dans ces circonstances, la rencontre ne pouvait que devenir un processus dynamique, ouvert à l'apport de chacune, orienté plutôt par les interventions faites sur-le-champ que par la programmation.

L'un des aspects les plus enrichissants de cette dynamique fut sans doute d'avoir accepté la nécessité d'un engagement personnel envers le suivi de la conférence. D'emblée, il fut reconnu que d'adopter de pieuses résolutions pour les adresser à droite et à gauche ne

servirait qu'à garnir les tablettes les plus oubliées. Toute action corrective ou innovatrice doit venir de soi, de son organisme, et s'inscrire dans son milieu d'abord. Rien de plus exigeant, rien de plus sûr.

C'est un plaisir de publier le compte rendu d'une pareille conférence! Nous sommes même en mesure de faire état du suivi qu'ont assuré plusieurs des participantes, sur le plan personnel ou sur la scène publique. Avis aux incrédules: jamais ne serez-vous aussi heureuses de vous être trompées! Car dans la mesure où elle fut un processus, l'on peut dire que la conférence "Les femmes et l'impact de la microélectronique" n'est pas terminée. Dans l'esprit et les gestes de plein de Canadiennes, elle mijote, complète. . . elle se poursuit, en plein essor.

Dans ce texte, l'emploi du mot « participante » s'applique à tous.

Arrière-plan

Qu'advient-il des femmes dans la présente révolution technologique? Bénéficient-elles du progrès ou en sont-elles les victimes? Les travailleuses sont-elles orientées vers les nouveaux métiers ou perdent-elles la valeur même de leurs qualifications actuelles? Quelle part les femmes ont-elles dans les processus décisionnels des divers échelons, tant locaux qu'internationaux? Voilà quelques questions qui trottaient dans quelques têtes au cours de l'été 1981. L'effervescence mena à la tenue d'une première grande rencontre, le 27 septembre 1981, au Newcourt House du collège St-Laurent de Kingston. Convoquée par trois organismes nationaux (l'Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme, le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme et le Comité national d'action sur le statut de la femme), la rencontre devait regrouper une vingtaine d'Ontariennes, toutes actives sur la scène féministe. D'un commun accord, elles décidèrent qu'une conférence serait souhaitable et qu'elle devrait:

- promouvoir une plus grande connaissance de la microélectronique et des problèmes qui y sont reliés;
- encourager les participantes à définir un plan d'action personnel incluant des actions de revendication;
- constituer un vaste carrefour d'échange des idées et des connaissances; et
- faire connaître les avantages que présente la microélectronique, en particulier sur le marché du travail.

Un groupe de travail fut constitué sur-le-champ. Au cours des mois suivants, ses membres allaient concevoir la conférence, obtenir les fonds nécessaires, identifier les personnes-ressources, mettre sur pied un secrétariat, puis, au rythme de rencontres hebdomadaires et de centaines de conversations téléphoniques, découvrir les charmes discrets du travail

d'équipe.

Parmi les préoccupations majeures:

- élaborer un programme de conférence qui puisse satisfaire à la fois les intérêts des novices et ceux des femmes déjà bien renseignées;
- identifier des femmes comme responsables d'ateliers pour tous les secteurs d'intérêt
- faire en sorte que des Canadiennes de toutes les provinces puissent s'inscrire et être servies dans leur langue; et
- atteindre une grande diversité de groupes d'intérêt.

Objectifs de la conférence

Une seconde rencontre eut lieu en février 1982 à l'Université Carleton d'Ottawa. Cette fois, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Ontario furent représentés. Trois objectifs furent précisés:

Le premier objectif est de simplifier la langue technologique et d'expliquer aux femmes le fonctionnement des micro-ordinateurs et des machines à traitement de textes. L'industrie informatique a développé un jargon susceptible d'inhiber les personnes qui n'y sont pas initiées et qui a contribué à mystifier tout le domaine de l'informatique. Bien que les femmes soient appelées à utiliser l'équipement technologique dans leur milieu de travail et au foyer, elles n'ont pas eu l'occasion de comprendre le fonctionnement ou la logique de ces machines.

Nous avons l'intention d'initier les femmes à l'équipement et aux logiciels dans une situation non menaçante par l'utilisation de l'équipement durant la conférence. On les encouragera à poser des questions et à utiliser l'équipement. Nous pouvons aussi réunir les fabricants, les distributeurs, les consommateurs et les usagers et leur fournir l'occasion d'échanger. Nous avons également l'intention d'organiser des exposés pour expliquer la terminologie et la configuration d'un micro-ordinateur simple.

Le second objectif de cette conférence est d'identifier et d'analyser les problèmes fondamentaux associés à l'impact de la microélectronique sur les femmes.

Pour cette conférence, les problèmes sont définis par des femmes et seront examinés du point de vue des femmes. On a circonscrit cinq domaines d'intérêt: la formation et le recyclage; l'évolution des modèles d'emploi; la santé et la sécurité; l'accès à l'information et contrôle; et l'éducation.

La recherche sur ces sujets reste limitée et la dissémination de l'information, peu systématique. Durant la planification de cette conférence, on a noté les limites de la recherche et on espère que des recherches sur des sujets précis qui n'ont pas encore été explorés puissent être commandées dans le cadre de cette conférence.. Des travaux

généraux de recherche, des bibliographies et des définitions de la terminologie informatique seront recueillis et distribués dans la trousse d'information de chaque participante à la conférence.

Le troisième objectif est de développer des stratégies individuelles et collectives pour faire face à l'impact de la technologie. Au niveau individuel, les femmes pourront examiner les options de l'avenir en fonction de leurs buts personnels, des cours offerts et des choix de carrières possibles.

Au niveau collectif, les femmes pourront apporter des suggestions et faire des recommandations pour influencer ceux qui élaborent des politiques, les éducateurs, l'industrie et les cadres. Ces recommandations seront alors transmises à ceux qui élaborent des politiques et à d'autres soit par les groupes commanditaires ou par une structure ad hoc, selon le consensus des participantes à la conférence et des principaux groupes concernés*. (réf.)

Au cours de cette rencontre de février, le programme de la conférence fut mis au point et avant la clôture de l'assemblée, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités se joignait aux trois organisations marraines.

Très tôt, le dépliant annonçant la tenue de la conférence fut distribué à travers le pays, dans les milieux syndicaux, de l'enseignement, des fonctions publiques fédérale et provinciales, puis dans l'entreprise privée et les organismes communautaires non gouvernementaux. Tout au long du printemps, des rencontres d'information et de discussion furent organisées en préparation de la rencontre nationale. De fait, il y eut peu de liens entre ces réunions et l'événement national, si ce n'est que plusieurs femmes ont participé aux deux, amenant avec elles les idées émises dans leur localité. Certaines résolutions et suggestions émanant des rencontres locales furent remises aux organisatrices et intégrées aux synthèses thématiques présentées le dimanche matin, en plénière.

*Faute de temps et d'argent, il a été impossible de poursuivre ce projet.

Format de la conférence

Ainsi que nous l'avons vu, la conférence fut organisée autour de cinq thèmes distincts:

1. évolution des modèles d'emploi
2. santé et sécurité
3. éducation
4. formation et recyclage
5. accès à l'information et contrôle.

En plus d'une présentation d'introduction par la spécialiste bien connue Heather Menzies, quatre types d'activités eurent lieu sous chacun des thèmes et c'est dans l'ordre suivant qu'elles apparaissent dans le présent rapport:

1. présentation thématique en séance plénière, par une spécialiste, pour chacun des cinq thèmes
2. variété d'ateliers traitant de divers aspects du sujet (vendredi et samedi) et des actions à entreprendre;
3. présentation en séance plénière d'une synthèse des débats par l'agent de synthèse responsable du thème (dimanche matin); et
4. session d'élaboration de stratégie, dont les résultats furent communiqués en séance plénière le dimanche après-midi. Les participantes eurent le loisir de se concentrer sur un seul des thèmes, ou de piger ici et là. À leur demande, un atelier de réseau fut organisé parallèlement aux sessions d'élaboration de stratégie, le dimanche matin. On y discuta de réseau national d'échange et d'information pour assurer un suivi à la conférence.

Des ateliers de démonstrations furent offerts tout au long de la rencontre, et la salle d'exposition permit de se familiariser avec les équipements les plus récents. Des projections de films et des expositions de livres vinrent compléter l'aspect pratique de la fin de semaine (voir détails en annexe).

*Voir plénière du dimanche pour la liste des recommandations et des engagements.

réf. : « Une proposition de conférence: L'avenir se décide maintenant. Les femmes et l'impact de la microélectronique » soumise aux agences ayant accepté d'accorder des subventions, par le Comité des femmes et de la technologie, mars 1982.

NOTE: Les lectrices constateront que la description des ateliers varie considérablement en longueur. Cette disparité est due en grande partie au matériel qui fut mis à notre disposition. Dans certains cas, toutefois, la portée très particulière du sujet lui a valu une description plus détaillée. Malheureusement, aucune information n'a été trouvée pour cinq des ateliers.

*Voir liste des participantes à ce réseau en annexe. Nous savons que les résidentes de la région de Montréal se sont réunies à deux reprises, en septembre et octobre, et ont manifesté le désir de fonder un groupe d'étude dont le nom sera: " L'impact des femmes sur la microélectronique ". (Enfin, le monde à l'endroit!) N.d.l.r.

LISTE DES PARTICIPANTES

Sandra Aarts, Virginia Adams, Gayle Aitken, Pat Allan, Peter Allen, Danielle Allen, Palma Anderson, Donna Anthony, Ann Armstrong, Barbara Armstrong, Mary Armstrong, Pat Armstrong, Rose Marie Arsenault, Colleen Ashworth, V. Assinewe, Treva Ayer, Rosanne Baatz, Mary Baetz, Dyan Balanyk, Morna Ballantyre, Magdalena Bandoro, Danielle D'Aoust, Anne Barkman, Rose-Marie Batley, Valerie Bauer, Patricia Beaudry, Monique Beauchamp, Lois Bedard, Mary B. Bell, Louise Belle-Isle, Suzanne Belanger, Lori Be/ovich, Shira C. Bernholtz, Patricia Berthiaume, Sheila Bertram, Margaret Best, Carolyn Bethley, Virginia Biggar, Penny Biles, Florence Bishop, Georgina Blaylock, Cathryn Boak, Helen Bottaro, Marie-Claire Bourgeault, Lillian Bousan, Joan Bradley, Cathy Bray, Celine Brochu, Sherene Brockwell, Donna Bridgeman, Grace Brown, Janet Brown, Lynda M. Brown, Sharon Buckwald, Sandra Budden, Anne Burgess, Helene Buteau, Janice Butcher, Pat Butter, Gwen Bower- Binns, Barre Campbell, Nettie-Mae Campbell, Nancy Carboni, Renee Carpentier, Bonnie Carroll, J. Carroll, Susan Cavanagh, Margaret Charron, Daniel Chemla, Terry Choquette, Bea Clark, Eileen Clark, Geraldine Clark, Shirley Clark, Jacqueline Collette, Brenda R. Collins, Carolyn Combs, Anne Connor, Etta Connor, Anne Conners, Patricia Constantinou, Louise Cook, Nita Cooke, Donna Marie Corrigan, K. Jean Cottam, Pat Conner, Carole Coplea, Janet E. Cullinan, Raelene Currie, Shirley Czajkowski, Gail Da/g/eish, Patricia Daly, Pat Davis, Maria de Koninck, Barbara Desrochers, Pierrett Dessaint, Clare Devlin, Marion Dewar, Ann Dewitt, Reva Dexter, Rene Dickner, Yvette Diepenbrock, Mary-Eileen Donovan, Barbara Doran, Anne Dowson, Cecille Draper Fisher, Gaetan Drolet, Sylvia M. Dubeczy, Marjorie Due/ing, Marie-Claire Dumas, Helene Dwyer-Renaud, Anne Marie Earle, Janet M. Eaton, Jody Ehrif, Mimi Edmondson, Nicky Eichler, Irene Elce, Shari L. Ellis, Charlotte Elwert, Pam Evans, Claudette Everitt, Jean Fairholm, Iona Farrell, Gernande Faulkner, Karen Fisher, Ruth Flicker, J.C. Foley, B. Ford, Monique Jerome Forget, Janice Forsythe, Alberta Fraccaro, Patricia E. Fraser, E. Margaret Fulton, Sherry Galey, Linda J. Gallagher, Colleen Galloway, Jean Garon, Ruth Gates, Manon Gaudreau, Rachel Gaudreau, Leslie Gaudette, Gabriele Gertz cr Sharon A. Gibson, Bonnie Gilhooly, Joan Gillespie cr Barbara E. Glaser, Mara Glebovs, Pam Going, Joan Woodcock Goodman, Suzanne Graham, Jo-Anne Grayson, Joyce Greaves, Josephine Green, Valerie A. Green, Gail Greer, K.M. Griffin, Naomi E.S. Griffiths, Sylvia Gruda, Eleanor Grunsten, Alexandra Grygier, Celine Guilbert, E. Hackett, Mary-Sue Haliburton, Ann Hall, Carol Halle, Gayle M. Halliwell, Karen Hampton, Inger Hansen, L. Harvey, Danielle Hebert, Patricia Hennessey, Audrey Herrema, Johanna Hickey, Jean Higginson, Joan Brown Hicks, Mimi Hodgson, Lucille Hogg, Jon Leah Hopkins, Tina Horne, Vivian H. Hostetler, Carol Hughes, Mary Humphrey, Dorothy Inglis, Michael Jackell, Nancy

Jackman, Bonnie James, Ruth James, Alva Jangula, Marianne Jane, Paf Joanson, Cathy Johnston, Carol Jones, Kathy Jones, Elana Joram, Joan E. Kabayama, Shirley Kachra, Teresa Karolewski, Lois Keane, Bette Kelly, Mike Kelly, Muriel Kelly, Linda Kempa, Beverly King, Ellen E. King, Joyce King, Wendy King, Donna Kirby, Iris Kirby cr Mary Lou Klinck, Marjorie Komer, Cathy A. Kozak, Theresa Krokowski, Elisabeth Krasnic, M. Cujes, Reta Kyselka, Mary Marg La Compte, Theresa Laemers, Dianne Laframboise, Marcia C. Lalonde, Micheline Lalonde-Graton, Chris Lane, Kathy Lane, Karen J. Langton, Janine Laurencin, Lawrence Gamache, Wendy Lawrence, Marion R. Leavens, Monique Leduc, Cathrine Le Maistre, Frances I. Locke, Diane Ludlow, Karen Luks, Marilyn Luscombe, Corinne Lye, Debra Maalt, Katherine Maas, M. MacDonald, Lynn Machan, Bibi Majeed, Janice Manchee, Jacquie Mansell, Arlene Mantle, Esther Spivack Marks, Denise Marqui, J. Marsden, Shirley A. Marsden, H.M. Martens, Anella Parker Martin, Kelsey Mason, Peggy Mason, Judith E. McAlpine, Helen McBain, Marny McCook, Daphne McCree, Nancy McDougall, Sheila McFadzean, K. McGovern, Margaret McHugh, Lilian McIlwain, Wendy E. McKeen, Janice McLean, C. McMullin, Mina McNamee, Jeannine David McNeill, Maureen Mc Teer, Betty J. Melbourne, Liana Meller, Helene Meloche, Colleen Meger, Maryett Miller, Gail Mounteer, Anne Mowat, Lynne Munro, Carol S. Myers, Rosemary Norris, Wendy Newbery, Andrea Nugent, Wendy Nutter, Eileen D'Neill, Heather Orford, Wendolyn Miller, Alan Mirabelli, Margarat Mitchell Rose Marie Moffett,

Jeannette Morgan, Maria M. Morin, Jule A. Morrow, H.J. Morton, Karen Motherwell, Lorraine Moulding, Loretta Plandri, Diane Palmason, Marg Parker, Cathy Parkinson, Gisèle Parisien, Chris Parsely, Flora Patterson, Ann Pearson, Dana Peebles, Gail Peppin, Pes Johanne, Pat Petraqa, Susan Phillips, Bette Pié, Elizabeth Phinney, Jenny Podoluk, Diane Poitras, Susan Pollonetsky, Marion Porter, Noella Porter, Louise J.M. Pujo, Lorraine Putnins, Katharine Rice, Dorothy A. Richardson, Ruth Rambo, G. Rancourt, Cecelia E. Ratelle, Ratna Ray, Célyne Riopel, Dorothy Robbins, Shirley L. Robbins, D. Robinson, Anne-Marie Ross-Roigt, Elizabeth Ronaghan, Karen M. Ross, Louise Rousseau, Elisabeth Rousseau, Carole Roy, Lucille Roy, Monique Rutkus, Miriam Ryan, Stanley Ryerson, Céline Si. Pierre, Judy Salmon, Karn D. Sandy, Lynda J. Sauriol, Valleri Saura, Johanna Schalkwyk, Carole Swan, Louise Scaini, Yvonne Schmid, W. Scholefield, Ruth Selwyn, Nicole de Sève- Rondeau, Frances A. Shamley, Ruth Shane, Marcia Shannon, Margaret Shawyer, Joan Sharman, Susan M. Shaw, Sharon Sherman, Mary-ann Shoebottom, Diane Sole, Deanna Silverman, Monique Sima rd, Patrice Simister, Judith M. Simper, Des Simpson, Edith Sinclair, Maggie Smiley, Arleigh Smith, Dawne Smith, Diana M. Smith, Eleanor Smith, Jane C. Smith, Dorothy Soros, Hope Squires, Baiba Si. John, Kay Stallard, Barbara Steinberg, Judy Stewart, Irene Stevens, J. Stoddart, Joan Si. Laurent, Jane Stinson, Elizabeth Stimpson, Nicole Si-ange, Mayling Stubbs, Sandy L. Susut, Lynne Swanson, Cheryl Swain, Rollandi Momeau Legré, Claire Takoff, Shebah Tatz, Herminio Teixeira, Wendy Terry, Elizabeth Thomas, Elsie Ticoll, Miriam Ticoll, Arlene Timmins, Althea Tolliner, Jo Tombauga, Louis Toupin, Bonita Tschirhart, Thelma V. Tucker, Neil Tudiver, Sari Tudiver, Lois Tupper, Janina Vanderpost, Shirley Van Eyk, Lynda Van Havere, Marene Van Rees, Marian J. Vaughan, Evelyn M. Vollick, Nhu-y Vothi, Eve Wahn, Jayne Walker, Krystina Walko, Vera Wall,

Valerie Ward, Anne Walsh, Doug Webster, John Webster, Gail. Wexler, Julie White, Lorna Wiggan, Pam Wiggers, Russell Wilkins, Jean Williams, Daun Windover, Trudy Wiltshire, Ann Wine, Karen Wishart, Brownwen Wood, Linda Wood, Judy Wright, Isabel Wyles, Lyz Sayer, Sandra Yanover, Nicole Yergeau, Michael Zagorski, Theresa Zanatta, Sher Anderson, Francoise Antonini-Capet, Leiba Aranoff, Carol Armatage, Jane Armstrong, Lisa Avedon, W.S. Babbitt, Mary Baetz, Mariene Batke, Margaret Benston, Iris Fitzpatrick Martin, Linda Fischer, Claire Marie Fortin, Theodora C. Foster, Anna Gruda, Ann Hall, Gayle Halliwell, Inger Hansen, Ruth Hartnell, Maureen Hemphill, Ruth Heron, Georgina Heselton, Ada Hill, Cathi Hill, Judy Holton, Carol Hughes, Zorianna Hyworon, Pat Israel, Debbie Jelly, Ann Jones, Shei/a McFaddzean, Katherine Mc,uire, Anna McKa,ue, Jan Mears, Deanna Me/nychuk, Heather Menzies, Nancy Miller- Chenier, Sharon Mott, Dorothy Morris,,reta Nemiroff, Jan Schubert, Victor Schwartzmann, A/ice Seth, Ma,da Seyde,ard, Susan Smee, Tom Spruceton, Stan Squires, Jeanne Stellman, Jane Stinson, Audrey F. Swail, Carole Swan, Michell Swenarchuk, Nancy Sunderland, Aisla Thomson, Jo W. Tombaugh, Merran Twigg, Sharon Varette, Lorna Wiggan, Lynn Wilkinson, Donna Rosensweig, Carol Collier, Betty Collis, Martha Colquhoun, Nita Cooke, Paul Copeland, Gary Cwitco, Susan D'Antoni, Judy Dobson, Lee Farnworth, Sheila Bertram, Rosemary Billings, Brenda Bond, Susan Booth, Anuradha Bose, Julia Boucher, Shirley Bradshaw, Deborah Brecher, Linda Briskin, Joan Brown Hicks, Lynn Kaye, Bea Kerr, Rhonda Love, Diane Ludlow, Marilyn MacDonald, Maureen MacDonald, Joyce Marsden, Pat Masters, Susan McCrae Vander Voet, Patricia McDermott, Joan Newman Kuyek, Eileen O'Neill, Freda L. Paltiel, Grace Parasiuk, Anella Parker Martin, Joyce Peterson, Susan M. Phillips, Françoise Poirier, Gail Posen, Julyan Reid, Catherine Rellin,er, Dwight Renneberg, Pat Richardson, Barbara Robertson, Lenore Rogers, Linda Rosenbaum, Joan St. Laurent, Céline St. Pierre, Ginette Sabourin, Karn Sandy, P. Anne Wilson, Marianne Williams, Linda Yantz

maintenant

Notes pour une conférence
adressée à

L'AVENIR SE DÉCIDE MAINTENANT

Les femmes et l'impact de la microélectronique

25 au 27 juin 1982
Ottawa

Session d'ouverture

Animatrice:

*Julyan Reid: sociologue
et analyste politique*

Conférencière

*Heather Menzies,
Rechercheuse - écrivain*



Merci Julyan, et bienvenue à Ottawa, ou devrais-je dire, bienvenue encore, au grand nombre parmi vous qui vous êtes réunies ici il y a à peine plus d'un an pour étudier le problème des droits de la femme sous la nouvelle constitution canadienne. Nous réunissons aujourd'hui pour examiner un problème d'égale importance, les effets d'une nouvelle technologie qui nous propulse vers une seconde révolution industrielle: la technologie de l'informatique.

Il s'agit vraiment d'une seconde révolution industrielle. Nous passons de l'ère mécanique à l'ère informatique. Avec l'aide de la puce, minuscule, accessible et économique surtout, les ordinateurs automatisent la production du bois dans les scieries, l'assemblée des autos dans les usines et l'assemblée des rapports dans des bureaux de toutes sortes. La révolution change non seulement ce que nous faisons mais comment nous le faisons. En un mot, le monde du travail se transforme. Il ne s'agit plus de remplir passivement des types d'emplois mécaniques à formules fixes mais d'une chose plus dynamique et changeante. Une nouvelle approche s'impose face au travail, face à la formation et à l'éducation aussi, une approche intimement liée à la notion de l'éducation permanente.

Tout comme la notion d'« un emploi pour la vie » est dépassée, au moins pour un très grand nombre, la notion de " compléter son éducation " l'est elle aussi.

Il y a donc beaucoup à faire pour s'adapter à cette nouvelle technologie, d'accord? Alors pourquoi fait-on si peu? Quand je discute de ces problèmes avec le gouvernement ou d'autres personnes en position d'autorité, on me répond à la légère que la question de la main-d'œuvre n'est pas encore résolue. Oh! dis-je, en pensant aux femmes qui perdent déjà des occasions d'emploi à cause de l'automatisation. Et lorsque j'ai l'occasion de parler

à des dirigeants de l'industrie, je trouve qu'ils ne sont prêts à reconnaître qu'un seul problème de la transition à l'ère informatique, le problème du manque de compétences. Ils sont incapables de voir ou refusent d'assumer la responsabilité d'une dimension plus globale dans laquelle plusieurs personnes, des femmes surtout, sont laissées pour compte dans la transition - laissées avec des compétences que l'automatisation a rendues superflues et excédentaires au nombre dont l'industrie a besoin pour résoudre son problème de compétences.

Ce point de vue étroit m'irrite beaucoup. Il me rappelle une blague, la seule de mon répertoire. Je l'ai entendue à une autre conférence examinant les répercussions de la technologie électronique sur la main-d'œuvre. Un conseiller en gestion l'a racontée pour illustrer l'idée que l'optimisme ou le pessimisme quant aux effets de l'automatisation sur la main-d'œuvre n'est qu'une question de point de vue.

La blague se situe dans le contexte d'un drame élisabéthain au cours duquel un des personnages doit plonger en enfer. Pour effectuer cette petite manœuvre, une trappe est installée au plancher de la scène afin qu'il disparaisse au moment approprié. Tout se passa comme prévu jusqu'au soir où l'acteur qui interprétait ce rôle tomba malade et sa doublure dut le remplacer. Une petite différence entre eux: le remplaçant était quelque peu corpulent. . . Et, vous l'avez deviné, lorsque le grand moment arriva et que la trappe s'ouvrit, il ne passa pas.

Dans un éclair, une voix s'éleva au fond du théâtre:« Alléluia, l'enfer est plein! »

J'ai observé avec beaucoup d'intérêt que plusieurs femmes de l'auditoire n'ont pas apprécié la blague autant que les hommes, peut-être parce qu'elles s'identifiaient aux difficultés de ceux qui avaient rempli l'enfer. Les femmes sont portées au pessimisme quant aux effets de l'automatisation sur la main-d'œuvre parce qu'elles s'identifient aux expériences vécues par les femmes elles-mêmes. Ce qui est universellement mais tacitement considéré " le travail de la femme" dans notre économie s'automatise, tandis que le travail créé ou amélioré par l'informatique est généralement considéré "le travail de l'homme".

Par le travail des femmes, j'entends le travail de soutien. Dans le contexte d'un bureau, il s'agit du soutien administratif et du travail de commis - une occupation qui constitue plus du tiers de la main-d'œuvre féminine au Canada. Si nous poussons plus loin l'examen du secteur tertiaire pour considérer les banques, les compagnies de téléphone, les supermarchés, etc., où l'on trouve un autre tiers de la main-d'œuvre féminine surtout dans des postes de soutien associés à la vente et aux services, il y a là aussi beaucoup d'automatisation.

À l'envers de la médaille de l'automatisation, le travail créé par la technologie électronique contient généralement un élément d'initiative ou de contrôle, ce qui en fait le travail des hommes et le plus souvent, hors frontières pour les femmes. À titre d'exemple, une étude américaine a montré que le pourcentage de femmes occupant des postes cadres n'était que de 6% en 1978, comparé à 5% en 1947. Le bureau de l'avenir est un lieu pour des

employés compétents, professionnels et cadres et non pour un personnel de soutien puisque les services de soutien s'automatisent.

Il est plus facile de saisir l'ampleur de ces changements si vous songez à la nature même d'un bureau. C'est un système d'information. Ce système a traditionnellement été fondé sur le papier. Il devient maintenant fondé sur l'électronique et se libère par conséquent des fichiers d'acier et de métal. Il n'est plus nécessaire d'aller au bureau; vous pouvez rejoindre le système d'information là où vous avez un terminal et un téléphone. Ceci peut se faire dans un hôtel à l'autre extrémité du continent ou à domicile, d'où l'expression "travail à la pièce" et la réapparition du travail à domicile comme nouvelle option de travail. J'espère y revenir un peu plus tard car j'ai de graves inquiétudes quant au potentiel d'exploitation, de l'exploitation des femmes surtout, si cette formule devenait la seule option de travail disponible. Cependant, nous pénétrons dans le bureau de l'avenir.

Afin de rejoindre le système d'information électronique qu'est le bureau de l'avenir, il suffit de mettre votre terminal en marche. Ceci équivaut au geste d'ouvrir la porte de votre bureau pour avoir accès à votre table de travail et à vos dossiers. Vous ferez probablement d'abord appel à votre calendrier électronique pour vérifier votre horaire de la journée. Vous examinerez peut-être ensuite les calendriers de vos subalternes pour vous assurer qu'ils aient du travail pour la journée. Enfin, vous examinez votre corbeille électronique où vous trouvez un message électronique de la part de votre patronne qui veut vous voir à son bureau à 1400 heures. Vous pitonnez une réponse qui rejoindra sa case postale électronique par voie électronique. Finalement, vous lisez une lettre d'un collègue d'un bureau régional qui voudrait voir les notes que vous avez prises lors d'une conférence à laquelle vous avez assisté récemment. Ces notes se trouvent dans votre dossier électronique personnel. Pour lui en envoyer une copie, vous n'avez qu'à pitonner l'accès au dossier, indiquer la commande et le nom de votre collègue et la tâche est faite. Inutile de chercher l'adresse et de la transcrire; l'adresse sera à l'annuaire électronique. Inutile d'en faire une copie; les notes, sous forme digitale, seront d'accès automatique.

Dans un des bureaux où j'ai fait de la recherche pour mon livre, *Women and the Chip* (Les femmes et la puce), le groupe professionnel et gestionnaire accomplit à l'aide de micro-ordinateurs 75 % du travail que les secrétaires faisaient pour eux auparavant. Ils les appellent affectueusement « ma secrétaire électronique ».

J'ai constaté qu'ils ont recours à une curieuse sténographie dans leurs messages électroniques. C'est là un nouvel indice que l'automatisation fait disparaître l'écriture comme activité distincte. Avec les machines à traiter les textes, nous assistons à l'automatisation de la seconde copie dactylographiée dont on dit qu'elle représentait 70 % du temps consacré à la dactylographie. Les-lecteurs optiques permettent de convertir le matériel imprimé en messages électroniques sans l'intervention d'une perforatrice ou d'une opératrice de saisies de données. Et comme les Systèmes d'informatique sont de plus en plus aptes à se relier ou à se parler, l'intermédiaire humain n'est plus nécessaire là non plus. Ainsi, le recyclage des femmes de l'écriture sur papier à l'écriture sur terminaux n'est au mieux qu'une mesure à court terme. La demande des opératrices de saisies de données est déjà en baisse. Les perforatrices sont dépassées. En ce qui concerne la nouvelle

occupation tant vantée du traitement des textes, lorsque j'ai adressé la parole au printemps dernier à Peterborough (Ontario), un panéliste du bureau local de la main-d'œuvre nous a dit qu'il y avait environ 700 opérateurs spécialisés dans le traitement des textes sans emploi dans la région de Peterborough.

*On pourrait rencontrer une formule comme celle-ci: L M le T.

Lorsque nous considérons ce problème, nous devons aussi considérer le besoin d'une nouvelle approche à la définition des tâches pour tenir compte de l'obsolescence rapide qui est devenue sinon un facteur permanent, au moins une caractéristique dominante de cette période de transition dans l'ère informatique.

Il ne faut pas seulement en tenir compte pour les employés de bureau puisque l'automatisation transforme actuellement tous les secteurs de notre économie, tous les lieux de travail que l'on puisse imaginer. À travers le secteur tertiaire, le travail associé aux services s'automatise de manière importante. C'est beaucoup, dire puisque la plupart des gens employés dans les industries de service travaillent à fournir les services plutôt qu'à les développer ou à les lancer sur les marchés. Ici encore, nous parlons de quelque 30 % des femmes qui travaillent, dont les caissières dans les banques et les téléphonistes. Ces emplois sont souvent appelés les ghettos des femmes au travail parce qu'on y trouve une haute concentration de femmes, et, de façon plus significative, parce qu'ils offrent peu de chances d'avancement. Ainsi, à mesure que l'informatisation progresse, le travail que ces femmes font s'automatise. Il ne leur reste rien à faire; elles perdent du terrain.

Laissez-moi vous donner quelques exemples. Dans l'industrie du téléphone, la téléphoniste avait l'habitude de brancher des fils dans un tableau de distribution pour relier les appels interurbains. Maintenant, toutes les connaissances et les habiletés associées à ce travail sont incorporées à un programme informatisé et les appels sont complétés automatiquement par des échanges électroniques.

Dans les banques, les machines bancaires automatiques (aussi appelées les caissiers automatisés) représentent la dernière pièce d'un service automatisé par lequel les banques servent leurs clients. Les compétences associées aux dépôts, aux transferts, etc., sont maintenant incorporées au logiciel qui est mis en marche par le client lui-même lorsqu'il utilise un terminal installé au bord du trottoir.

Il y a eu d'importantes réductions de personnel. La corporation Citybank par exemple, l'un des pionniers américains de l'informatisation bancaire a réduit son personnel de soutien de 10 500 à 5 000 au cours des années 1970 en installant des systèmes bancaires automatisés. Une étude menée à l'Université de Calgary a montré qu'une compagnie d'assurances avait diminué ses dactylos et son personnel de bureau de 30 %, au cours de la même décennie, en introduisant des systèmes automatisés.

Au cours de ma recherche, j'ai identifié trois grandes tendances qui, réunies, affectent

profondément les femmes. D'abord, j'ai trouvé une baisse progressive des besoins de la main-d'œuvre au niveau du personnel de soutien. Il y a, deuxièmement, une augmentation et une intensification du travail à un niveau plus professionnel ou spécialisé. Troisièmement, il y a un écart de compétences grandissant entre ces deux niveaux de travail - un simple traitement de l'information au premier niveau alors qu'au niveau plus professionnel, l'information sert à l'analyse et au processus décisionnel.

Jusqu'à un certain point, je pense que la troisième tendance, l'écart des compétences, est ma constatation la plus importante. Elle présage de graves problèmes de chômage à mesure que les compétences exigées au niveau de travail où la technologie multiplie les débouchés dépassent de plus en plus l'envergure de la plupart des programmes industriels de recyclage et les habiletés du personnel de soutien déplacé par l'automatisation.

Alors que j'ai nettement pu observer des cas de gens déplacés par les systèmes automatisés, j'ai constaté peu de mises à pied, ce signal traditionnel de désastre dans la main-d'œuvre. J'ai remarqué plutôt un tarissement silencieux des débouchés. Les postes ne sont pas comblés, les postes à plein temps deviennent des postes à temps partiel, la quantité de travail à faire augmente mais le personnel, lui, n'augmente pas, sauf dans les rangs des professionnels et des spécialistes et, là encore, habituellement aux dépens du personnel de soutien. On ne fournit pas aux femmes l'occasion de passer des postes que l'automatisation a rendus superflus aux nouveaux postes intéressants qu'elle a créés; elles sont simplement abandonnées à l'attrition. Au rythme où les femmes sont affectées par la révolution informatique, j'ai conclu dans mon livre, *Women and the Chip*, que d'ici 1990, un million de Canadiennes pourraient être affectées par le chômage technologique.

Permettez-moi maintenant de considérer un autre volet de la question de la main-d'œuvre: le nouveau travail. Plutôt que de rompre le fil du genre de travail dont j'ai parlé jusqu'ici et de discuter du travail associé aux professionnels de l'informatique, je parlerai des effets de l'informatisation sur les cadres moyens. Vous savez que les cadres moyens s'occupent traditionnellement de surveillance et d'administration. Vous ignorez peut-être qu'une grande part de ce travail s'automatise.

Le travail traditionnel de surveillance est miné par des outils informatisés dont la surveillance mécanisée et l'enseignement automatisé, qui gagnent beaucoup de vogue dans la formation industrielle. Pour illustrer comment le travail administratif traditionnel s'automatise, permettez-moi de revenir à la description du bureau de l'avenir que j'ai donnée plus tôt. Une fois qu'une information est entrée dans le système électronique d'information, elle devient instantanément accessible à toute autre personne où qu'elle soit dans le système. Ainsi, si vous étiez un agent de placement à Moose Jaw (Sask.), et que vous vouliez savoir le nombre d'assistantes dentaires en chômage, vous pourriez obtenir des chiffres très précis en vous contentant de commander cette information, et si vous voulez une distribution de pourcentage par province, vous l'obtiendrez instantanément aussi. En d'autres mots, le système électronique automatise toute l'activité associée aux dossiers centralisés et à la rédaction de rapports. Non seulement cette fonction est-elle éclipsée par le logiciel informatique, mais il élimine aussi le travail administratif associé aux procédures de la mise à jour des dossiers et de la rédaction des rapports.

Le cadre moyen de l'avenir est un professionnel familier de l'informatique (computer literate) qui administre les ressources des systèmes électroniques d'information. Le modèle de l'industrie canadienne est d'embaucher un analyste fonctionnel ou un ingénieur et de la parachuter (malheureusement, c'est le plus souvent « le » parachuter) dans les rangs des cadres moyens. Bien sûr, cette approche contribue au problème qui préoccupe le plus l'industrie - notamment le manque de compétences, car les universités canadiennes ne suffisent pas à former ces professionnels de l'informatique. Elle conduit aussi au problème qui m'inquiète comme il inquiète la plupart des femmes, notamment celui des femmes qui traînent en arrière, soit dans les rangs du personnel de soutien, soit, si elles ont réussi à accéder aux échelons des cadres moyens, dans les occupations de plus en plus superflues de l'administration traditionnelle.

Une solution qui résoudrait les deux problèmes et reconnaîtrait le besoin dont j'ai parlé plus tôt de s'adapter aux changements constants consisterait à redéfinir les modèles de travail ou à récupérer les postes. L'idée consiste à permettre que tous les postes évoluent, que les tâches et non les personnes soient déclarées superflues. En termes pratiques, cela suppose l'éducation et la formation d'une part et la réorganisation du travail d'autre part. Cette idée pourrait se réaliser à travers des programmes d'apprentissage, des programmes coopératifs travail étude ou même des programmes d'action positive.

Permettez-moi d'esquisser quelques exemples tirés d'un chapitre de mon nouveau livre qui a pour sous-titre: *New Directions for Traditional Jobs* (Les nouvelles directions des emplois traditionnels). J'y discute de trois directions nouvelles pour les femmes menacées de licenciement dans des emplois traditionnels de bureau. Celles-ci s'orientent vers la présentation de l'information (progiciels), la gestion des systèmes et la recherche. Une personne qui aurait du talent pour le dessin et qui s'intéresserait à la mise en page pourrait simplement passer du travail de mise en pages de lettres et de rapports qu'elle accomplissait comme secrétaire à la présentation de l'information dans le nouveau mode vidéotex. Des cours d'infographie, de télidon et de système informatique compléteraient utilement l'apprentissage au travail délibérément prévu dans la description des tâches. Ce choix de carrière conduirait au travail auprès du personnel ou au domaine des relations publiques.

Dans le cas de celle qui s'intéresserait à l'administration et à la gestion de bureau, des projets réalisés en milieu de travail pourraient formaliser les connaissances déjà acquises par l'expérience, et des cours extérieurs de gestion, d'analyse fonctionnelle et peut-être même de théorie de l'analyse l'aideraient à se tailler une carrière d'administratrice dans le bureau de l'avenir.

Pour le travail de recherche, une personne qui aurait simplement fait le classement des fichiers pourrait commencer à faire la recherche de données dans des banques extérieures de données, apprendre ensuite les protocoles d'accès aux différentes bases de données spécialisées et, avec des cours extérieurs en bibliothéconomie, formuler les mots-clés pour extraire l'information pertinente de ces sources extérieures, ce qui lui permettrait d'aider à organiser, pour son employeur, un fichier central de données.

Comme vous pouvez le constater d'après ces trois exemples, ce que je juge être l'adaptation nécessaire à la période de changements que nous traversons dépasse largement l'acquisition d'habiletés particulières - l'opération de la machine à traitement de textes, par exemple. L'adaptation doit s'accommoder de la perspective de changements continus, de l'obsolescence continue des compétences et des connaissances.

Et au cas où il y aurait encore des incrédules, laissez-moi ajouter que l'on prévoit qu'entre 1979 et l'an 2000, les deux tiers du contenu de la plupart des emplois auront été remplacés par des activités nouvelles exigeant de nouvelles compétences. La meilleure préparation alors est de commencer par une bonne formation générale en informatique - c'est-à-dire se familiariser avec les ordinateurs. Il y a plusieurs définitions de cette familiarisation mais on s'entend au moins sur ce qu'elle n'est pas. Il ne s'agit pas de devenir informaticien ou spécialiste. Tout comme nous utilisons tous le téléphone sans avoir la moindre notion de son fonctionnement, ainsi nous utiliserons de plus en plus ce puissant outil d'information qu'est l'ordinateur sans devoir savoir comment il fonctionne. Il suffit de savoir s'en servir. C'est ça que de se familiariser avec les ordinateurs.

Le premier élément de familiarisation consiste à connaître les différents types de systèmes informatiques - pour calculer, pour traiter les textes, pour inventorier, et les cinq composantes communes à tous les systèmes informatiques - l'entrée, l'extraction, la mémoire, etc. Une deuxième étape dans l'apprentissage de base de la technologie informatique consiste à apprendre quelques principes fondamentaux. Les programmes fonctionnent sur un principe de déduction logique que l'on connaît depuis Aristote. L'application bidirectionnelle de ce principe correspond aux interrupteurs binaires en position ouverte ou fermée à l'intérieur de l'ordinateur. Un troisième élément de familiarisation consiste à comprendre le rôle social de l'ordinateur et le contexte dans lequel la technologie s'introduit. Non seulement cet élément cultive-t-il un sens de responsabilité à l'égard de l'innovation technologique, mais il réaffirme la relation entre la cause technologique et l'effet social.

Une fois acquise une vue d'ensemble de la technologie informatique et de son rôle dans la société, il est relativement facile d'y ajouter les connaissances pratiques et les compétences qui conviennent à votre domaine d'activité. Dans les exemples cités plus tôt, les applications pourraient inclure l'infographie et la taxonomie, alors que les connaissances pratiques s'intéresseraient aux systèmes informatisés dans l'administration d'affaires et aux langages machines pour les systèmes de bureaux. Une formation interdisciplinaire est certainement à conseiller pour une souplesse maximale. Dans une certaine mesure, les gens seront appelés à créer leurs propres programmes d'éducation et à adapter les connaissances acquises dans leur discipline, que ce soit l'économique, l'architecture ou le marketing, au contexte de l'ère informatique.

Mais cette activité fait également partie de la nouvelle approche que je considère nécessaire. Tout comme nous devons abandonner la notion de gens se pliant passivement à des descriptions de tâches fixes et penser en termes d'une participation plus active à une carrière en évolution, nous devons aussi abandonner la notion de personnes digérant

passivement un programme d'études fixe et les voir prendre en main leur propre éducation permanente. Autrement dit, la notion de l'éducation se poursuivant durant toute la vie est en voie de remplacer la notion d'une éducation que l'on complète à 18 ou 21 ans, un peu comme la bonne forme physique et l'utilisation de la soie dentaire.

Puisque je suis parfois coupable de quelques négligences vis-à-vis l'exercice physique et l'utilisation de la soie dentaire, je puis affirmer qu'il est difficile de changer nos habitudes fondamentales et nos attitudes face à la vie. Mais on parle du besoin de changer depuis longtemps. Dans un livre publié en 1970, Margaret Mead soutenait que le présent n'est plus un prolongement du passé mais une sorte d'explosion de l'avenir qui nous éclate à la figure. En préparant les jeunes pour le monde de l'avenir, expliquait-elle, il ne convient plus de leur enseigner ce qu'ils doivent apprendre mais comment apprendre.

Pour instaurer ce qui est essentiellement une prise en mains individuelle de l'éducation, elle préconise le modèle du dialogue où les étudiants participent à leur propre éducation et assument la responsabilité de leur croissance et de leur développement dans le monde du travail. Qu'est-ce qu'implique cette approche à l'éducation? Elle implique une bonne préparation à la recherche, des conseils plutôt que des ordres, des conseils sur les associations professionnelles ou artisanales, des conseils sur les revues spécialisées et des renseignements sur les groupes d'auto-détermination tels les réseaux de femmes qui s'organisent à travers le Canada.

Le modèle du dialogue pour participer aux changements serait en mesure d'aider les femmes à confronter des modèles ancrés de socialisation qui orientent les femmes vers des emplois de soutien comme le seul "travail de femme" qui leur soit disponible et les y confinent. Il est aussi important de supprimer ce modèle qu'il est important d'éduquer et de redéfinir les tâches pour s'assurer que les femmes aient une place dans l'ère informatique, parmi ceux qui exercent l'initiative et le contrôle, et ne soient pas reléguées par l'automatisation. Laissez-moi vous donner quelques exemples tirés de ma recherche.

L'exemple le plus clair est ce qui est arrivé quand on a introduit le bureau de l'avenir au département des systèmes informatiques d'une grande compagnie canadienne, ce département étant le premier dans le projet quinquennal de la compagnie d'installer un système électronique d'information dans toute l'entreprise. Au cours de la transition au département des systèmes informatiques, le nombre de commis a diminué de 130 alors que le nombre d'employés professionnels et cadres a augmenté de 110. Deux commis seulement ont été promus à l'échelon professionnel/ cadre. Les autres ont obtenu des transferts latéraux à des départements qui n'avaient pas encore été automatisés. Quand j'ai demandé à l'agent du personnel ce qu'il comptait faire quand il aurait épuisé les possibilités de transferts latéraux, il m'a répondu d'une manière que j'ai jugée plutôt désinvolte: "J'imagine qu'elles iront là où vont les commis superflus." J'avais l'image d'un tas d'ordures où on abandonnerait ces femmes. Cet homme voyait, ou choisissait de voir ces femmes strictement comme un personnel de soutien et incapables de faire autre chose. Dans l'autre exemple, toujours dans la même compagnie, il restait deux secrétaires au département des systèmes informatiques après son automatisation, dont une travaillait pour le directeur du département. Avec l'étendue de l'automatisation déjà décrite, vous

devinez bien que les fonctions traditionnelles de secrétaire n'occupaient même pas la moitié de son temps. Lui ayant demandé de décrire son travail, j'ai appris que la plus grande partie de son temps était consacrée à la recherche sur ordinateur et à l'administration du système. Quand je l'ai entendue décrire son travail, j'ai pensé, ah bien, ils en ont fait un poste de formation en gestion. Mais non. Lorsque j'ai demandé à son patron s'il s'agissait vraiment d'un poste de formation en gestion, l'idée a semblé le choquer. Pour expliquer son désarroi, il a dit: « Mais vous ne pouvez pas faire un médecin d'une infirmière. »

Voilà la clé qui explique pourquoi les femmes sont si pessimistes au sujet de l'informatisation alors que le travail traditionnel de soutien s'automatise à droite et à gauche. Parce que les femmes sont victimes des modèles de socialisation, du stéréotype des rôles des sexes qui veut que les femmes soient le personnel de soutien tandis que les hommes prennent les décisions, que les femmes aident tandis que les hommes agissent, que les femmes deviennent infirmières tandis que les hommes seront médecins. Ce stéréotype est à la base des ghettos des emplois de soutien où les femmes sont confinées depuis le jour où elles sont entrées dans la main-d'œuvre comme domestiques. Les attitudes comme celle de ce patron vont perpétuer le modèle et exclure les femmes d'un rôle significatif dans l'ère informatique, à moins que des programmes d'action positive des programmes obligatoires d'action positive, dans la même veine que les décrets de consentement (*Consent Decrees*) aux États-Unis, soient mis en place immédiatement. Un autre fait d'égale importance, les femmes ont besoin d'aide pour reconnaître et dépasser le conditionnement qui les oriente tellement vers des rôles de soutien qu'elles éprouvent de l'insécurité ailleurs. L'étendue du problème est bien documentée dans le rapport du Conseil des Sciences sur la femme et l'éducation scientifique intitulé *Who Turns the Wheel* (Qui fait tourner la roue). Une des études dont il est question s'intéresse aux livres scolaires de lecture au Manitoba qui n'a identifié que trois rôles féminins de direction et de contrôle. Ces trois rôles étaient les reines, les princesses et les sorcières. Quels modèles! Les jeunes filles sont plutôt portées à voir le rôle épouse mère comme leur premier rôle dans la vie. Ceci entraîne deux conséquences. D'abord, quand les femmes considèrent le travail hors du foyer, elles le considèrent comme une activité secondaire et périphérique - une activité "jusqu'à", jusqu'à ce que je me marie, jusqu'à ce que j'aie un enfant, jusqu'à ce que l'hypothèque soit payée. . . Cette notion est répandue même aujourd'hui et malgré le fait que 60 % des femmes travaillent parce qu'il le faut. Ce sont des célibataires, des mères seules ou des femmes mariées là quelqu'un dont le revenu est tel que s'il n'y avait pas deux revenus, le nombre de familles canadiennes vivant dans la pauvreté serait doublé. Puisqu'elles voient le travail comme une activité marginale, elles s'y préparent en conséquence c'est-à-dire de manière inefficace, avec des connaissances floues et des attitudes diffuses. Lorsqu'elles se mettent à chercher du travail, elles cherchent quelque chose qui soit compatible à l'image épouse mère, en d'autres mots comme personnel de soutien - les domestiques des bureaux. Et bien sûr, elles acceptent d'être reléguées aux périphéries de la main-d'œuvre, de représenter 75 % des employés à temps partiel.

Les femmes font face à un formidable défi durant cette période de transition à l'ère informatique. Étant femmes, étant plus dures, plus fortes et plus capables que nous ne le savons nous-mêmes, nous réussissons cependant. De plus, il le faut. Car, si nous ne participons pas à la mise en place de la technologie informatique et à l'orientation de l'ère informatique, je crains fort que cette ère voie le triomphe de l'éthique du contrôle par la domination qui caractérise notre société et qui a été responsable de la suppression des femmes.

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer des femmes de tous les coins du pays qui se préoccupent des effets de l'automatisation et de l'informatisation sur la société en général et sur les femmes en particulier. J'ai participé à des conférences, à des ateliers, à des panels. J'ai passé de longues soirées à causer, à analyser de plus en plus profondément ce qui m'a paru une préoccupation commune: comment freiner dans l'informatisation le régime de contrôle centralisé et le remplacer par une éthique d'auto-détermination créatrice ou, autrement dit, le pouvoir d'agir plutôt que le pouvoir sur quelqu'un.

Lorsque j'étais à Vancouver, Anne Ironside, une femme très dynamique associée au Knowledge Network (Réseau de connaissances) aussi bien qu'au Centre de ressources des femmes, m'a donné un article d'une théologienne du nom d'Elizabeth Dodson Gray sur l'histoire de Frankenstein telle qu'écrite à l'origine par Mary Shelley au dix-neuvième siècle, à l'époque où Charles Babbage concevait le premier prototype d'ordinateur. Le thème du récit de Mary Shelley n'est pas la folie technologique (déterminisme technologique) comme la version hollywoodienne nous le ferait croire. C'est plutôt le besoin d'être, tel un parent, responsable de la technologie. Le point culminant du récit survient lorsque l'homme artificiel, le monstre, confronte son créateur, Frankenstein, pour lui faire valoir que l'invention d'une chose puissante et nouvelle ne suffit pas. Il faut se préoccuper de sa place dans la sphère des rapports humains. Dans son analyse, Elizabeth Gray met en valeur ce rôle de parent dont les soins sont essentiels aux applications de la technologie.

Je vois là la perspective féministe sur le changement technologique et j'y vois un aspect de notre mandat. C'est pour-quoi nous devons prendre la parole et nous engager dans le débat la technologie informatique: non seulement pour empêcher le chômage massif et le sous-emploi des femmes, mais aussi pour nous assurer que la technologie devienne un instrument de pouvoir qui permette aux gens de faire plus, et non une force dominatrice qui les remplace et les dégrade. Merci.

Accès à l'information et contrôle

Vue d'ensemble

Animatrice:

*Magda Seydegart, directrice
exécutive, Centre de recherche et
d'enseignement sur les droits de
la personne, Université d'Ottawa.*

Conférencière:

*Inger Hansen, c.r.
Commissaire à la protection
de la vie privée*

Avez-vous volé des renseignements personnels récemment? Dans l'affirmative, votre avocat pourrait-il vous défendre avec succès?

Vraisemblablement, la réponse à la première question est "peut-être". Quant à la seconde question, sachez que votre avocat pourrait probablement vous faire acquitter.

Par ailleurs, si vous vous étiez servi d'installations de télécommunication sans la moindre apparence de droit, vous pourriez être déclaré coupable d'avoir profité de ce service.

La raison pour laquelle vous pourriez voler impunément des renseignements personnels concernant autrui, c'est que le Code criminel canadien stipule qu'avant d'être accusée de vol, une personne doit avoir pris frauduleusement et sans apparence de droit une chose quelconque, animée ou non animée, avec l'intention de priver de cette chose une autre personne ayant un droit de propriété ou un intérêt spécial. Si vous vous êtes approprié des renseignements personnels concernant autrui, vous pouvez être accusé et éventuellement déclaré coupable d'avoir volé le papier ou le disque souple sur lequel figuraient les renseignements en question. Vous pourriez cependant vous en tirer facilement, car le juge ne pourrait prendre en considération que la valeur du papier ou du disque, ce qui ne ferait peut-être pas plus de deux dollars.

Est-ce là une façon juste et satisfaisante d'envisager la chose? Le juge ne devrait-il pas pouvoir tenir compte du tort susceptible de découler de la divulgation de renseignements personnels?

Des renseignements vous concernant confèrent-ils un certain pouvoir à la personne qui les détient? Je le crois, et j'ajouterais que quiconque a accès à des renseignements personnels vous concernant possède un certain pouvoir sur vous, est en mesure d'exercer une certaine influence sur vous. Cette personne peut vous accorder une promotion, elle peut vous refuser des prestations d'assurance, vous faire congédier, vous faire perdre votre cote de solvabilité, vous proposer comme candidat à une fonction politique, vous prendre comme cible dans le cadre d'une campagne de commercialisation de biens ou de services, ruiner

vosre réputation dans la collectivité, planifier l'enlèvement de vos enfants, falsifier vos chèques, savoir que vous êtes absent et pénétrer par effraction chez vous, etc., etc. Alors pourquoi consentons-nous en si grand nombre à donner autant de renseignements sur nous-mêmes? Pourquoi sommes-nous si peu soucieux de préserver les renseignements nous concernant? Pourquoi les laissons-nous à la portée des étrangers? Pourquoi consentons-nous à les donner à des personnes qui, peut-être, n'en ont pas besoin? Pourquoi nous préoccuons-nous si peu de savoir s'il nous est possible de vérifier les dossiers que d'autres tiennent à notre sujet? En tant que consommateurs, pourquoi n'insistons nous pas pour savoir ce que les autres font avec les renseignements qui nous concernent? Pourquoi n'exigeons-nous pas qu'on nous dise à l'avance à quoi serviront les renseignements recueillis, pendant combien de temps ils seront conservés, s'ils seront gardés secrets ou communiqués libéralement à autrui? Et pourquoi jetons-nous des copies de nos notes de crédit ou de nos relevés bancaires sans faire en sorte que les renseignements qu'ils contiennent ne puissent être déchiffrés? Pourquoi donnons-nous des renseignements personnels à des étrangers qui nous téléphonent ou se présentent à notre porte?

Je crois qu'il nous faudrait remédier aux lacunes de nos lois sur le plan de la protection des renseignements personnels, compte tenu surtout des immenses possibilités du traitement électronique de l'information.

Sachez au départ que l'informatisation des données ne me paraît pas une mauvaise chose; je ne crois pas qu'il faille abandonner des méthodes aussi rapides et aussi exactes de traitement de l'information. Il va sans dire que nous sacrifions une parcelle de notre vie privée en échange de ces services. Nous devons cependant trouver de nouveaux moyens de nous protéger contre la cueillette excessive de renseignements personnels et contre leur utilisation abusive, secrète ou illégale. Je ne crois pas que le codage et le chiffage puissent à eux seuls résoudre le problème. Je ne crois pas que nous puissions enrayer le progrès technologique, ni que nous devrions tenter de le faire. La machine accélère les opérations; elle réduit le nombre d'erreurs, mais elle facilite aussi la fraude et minimise notre capacité de la détecter. La machine permet de limiter l'accès aux données. Elle n'est pas cupide, ambitieuse ou malhonnête. Cependant, l'homme peut l'être, et il a invariablement accès aux renseignements avant et après leur codage. C'est pourquoi il nous faut des lois pour enrayer l'utilisation abusive des renseignements personnels, peu importe la manière dont ces renseignements sont traités.

Le gouvernement fédéral a été la première autorité au Canada à adopter des mesures régissant l'accès à l'information et, au cours des quatre dernières années, j'ai veillé à ce qu'il respecte ses propres lois qui garantissent à "tout individu" le droit:

- de savoir quels dossiers le concernant sont utilisés à des fins administratives;
- de vérifier l'usage qui a été fait de ces dossiers depuis l'entrée en vigueur de la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne, le 1er mars 1978;

- d'examiner ces dossiers, ou une copie, qu'il ait ou non fourni lui-même les renseignements qui y sont contenus;
- de demander la correction des dossiers; et
- d'exiger que soit indiqué sur tout dossier l'absence des corrections demandées.

Si une personne croit qu'une institution ou un ministère gouvernemental ne respecte pas ses droits à ce chapitre, elle peut nous présenter une plainte. Nous faisons enquête sur toutes les plaintes, et je fais des conclusions, des rapports publics et des recommandations à l'intention du ministre responsable. Chaque année, plus de 1 000 personnes communiquent avec nous, et nous procédons à l'étude approfondie d'environ 200 cas.

L'adoption de cette loi a eu des effets bénéfiques et très intéressants. Il vaudrait peut-être la peine de se demander s'il n'y aurait pas lieu d'étendre la portée de quelques-uns ou de l'ensemble des principes en question. Mon intérêt à cet égard s'est accru en février 1980, lorsque le sénateur Jacques Flynn, alors ministre de la Justice, m'a demandé de mener une étude spéciale sur l'utilisation du numéro d'assurance sociale. Monsieur Jean Chrétien a fait reporter la date limite de cette étude, que nous avons mis presque une année à parachever.

Le but de cette étude était de déterminer dans quelle mesure on se procure et utilise le numéro d'assurance sociale, à quelles fins il est utilisé et s'il sert à relier les données. J'étais également tenue d'examiner quelles menaces, le cas échéant, l'utilisation du numéro d'assurance sociale représente pour la vie privée des individus, les répercussions de la possibilité de réglementer ou d'interdire l'obtention et l'utilisation du numéro. Cette requête des ministres me fit découvrir une sorte de boîte de Pandore! On retrouvait le numéro partout; le problème était donc bien plus vaste que ne le laissait entendre la requête.

J'en suis arrivée à la conclusion que le véritable problème n'est pas le numéro d'assurance sociale, mais bien l'utilisation secrète et inappropriée du couplage des données. En outre, nous avons découvert que, pour bien des gens, le numéro d'assurance sociale est la clé qui permet d'accéder à tous les dossiers concernant le détenteur.

Si tel était le cas, nous aurions raison de nous inquiéter car il n'est pas souhaitable de regrouper absolument tous les renseignements concernant une personne. Cela peut aussi être dangereux. Il est possible que l'accès à tous ces renseignements confère un trop grand pouvoir, sans compter que certains pourraient en profiter pour causer du tort à l'intéressé au point de vue financier, psychologique ou physique.

Le couplage des données peut être une bonne ou une mauvaise chose; le couplage non divulgué peut même être à l'avantage de l'intéressé. Mais pourquoi ne pas aviser celui-ci ou obtenir son consentement; pourquoi ne pas en discuter publiquement pour déterminer le pour et le contre?

L'utilisation répandue du numéro d'assurance sociale comporte un danger qui, évidemment, est inhérent à toutes les données ou combinaisons de données servant à

identifier une personne. Mais la réaction du public à cet égard est symbolique et doit nous faire réfléchir à la question de savoir quel genre de couplage des données devrait être permis ou toléré. Je suggère que le couplage des données et l'utilisation des renseignements personnels fournis par une personne ne soient permis, dans certaines limites clairement définies par la loi, qu'après que celui qui recueille ces renseignements ait indiqué à quelles fins il entend les utiliser et ait obtenu le consentement de la personne en question.

Certaines personnes attachent une grande importance à la protection des renseignements qui leur sont personnels; d'autres n'y attachent aucune importance parce qu'elles croient n'avoir rien à cacher. Je me permets de ne pas partager leur avis là-dessus car je crois que bien peu de gens laisseraient leur porte ouverte pour permettre à un voleur d'entrer chez eux. Or, une personne qui vous vole des renseignements personnels peut vous causer plus de tort qu'une autre qui s'empare de vos titres et de vos bijoux.

Évidemment, la plupart des Canadiens refusent de penser au danger ultime que cela implique, et je n'y penserais pas non plus si je n'avais pas dû étudier la question de près. En cas de guerre, d'actes de terrorisme ou d'occupation du pays par une puissance étrangère, l'existence, en un seul endroit, de dossiers complets sur tous les individus pourrait constituer une menace pour nos libertés civiles. Qu'il me suffise de mentionner les dossiers personnels où sont indiqués la race, la religion, ou les opinions politiques et l'orientation sexuelle de chacun.

La principale recommandation que j'ai formulée dans le rapport sur l'utilisation du numéro d'assurance sociale avait trait à l'utilisation secrète et non autorisée des renseignements. Si cette proposition était retenue, les personnes et les institutions qui recueillent des renseignements personnels en retour de services ou d'avantages seraient tenues de faire connaître l'usage qu'elles entendent en faire. D'autres usages non autorisés légalement, ou divulgués ou permis après coup, seraient illégaux. Cette protection s'étendrait aux renseignements fournis à une autre personne, aux gouvernements, à un médecin, à un courtier d'assurance ou à une banque, etc.; elle s'appliquerait également aux renseignements que la loi nous oblige à fournir (par exemple, à des fins de recensement), ainsi qu'à ceux qui sont emmagasinés dans les ordinateurs de particuliers.

J'ai proposé d'ajouter une disposition au Code criminel qui prévoirait une nouvelle infraction appelée infraction contre la vie privée d'autrui et qui interdirait l'action délibérée et non divulguée d'acquérir, d'altérer, d'utiliser, de traiter, de manipuler, de transmettre ou de détruire les données personnelles, sans autorisation accordée par ailleurs en vertu d'une loi ou par la personne en question. L'interdiction s'appliquerait aux données personnelles:

- fournies pour obtenir un avantage ou un service;
- fournies sous la contrainte de la loi; ou
- confiées à autrui pour conservation et usage exclusif.

En d'autres termes, au moment de la collecte des données, l'utilisation qu'on prévoit en faire serait étudiée, négociée et approuvée; toute autre utilisation, à l'exception de celles prévues explicitement par la loi, serait illégale.

Les éléments essentiels et nécessaires pour prouver l'infraction évoquée contre la vie privée d'autrui seraient l'identité de l'accusé, la remise des données par le sujet, la nature de la transaction (c'est-à-dire l'acquisition, l'altération, l'emploi, le traitement, la manipulation, la transmission ou la destruction des données), l'absence de divulgation, le consentement ou l'autorisation accordée par la loi, et finalement le fait que la transaction a été un acte volontaire de l'accusé.

Pour statuer dans le cas des données obtenues d'individus avant qu'une disposition de la loi précise une infraction, il faudrait disposer que les emplois incompatibles avec l'usage implicitement prévu dans l'objet de la collecte des données sont contre la loi à partir du moment où l'infraction y est mentionnée. Autrement dit, il faudrait obtenir du sujet visé par les informations le consentement aux emplois incompatibles avec le but original de la collecte des données.

Il se trouve des notions parallèles qui sont utiles, dans les lois sur les droits d'auteur qui protègent les œuvres originales, dans les lois sur les brevets qui protègent les droits de propriété des inventions, et dans le Code criminel qui crée l'infraction de vol d'intangibles comme les heures de télécommunications. La preuve du délit ou du tort civil aux termes de ces lois est difficile, mais non impossible. La preuve de l'infraction envisagée ici peut être aussi difficile. Toutefois, la difficulté d'une preuve ne veut pas nécessairement dire qu'une infraction ne peut pas être définie avec la précision voulue ni donner lieu à des poursuites qui aboutissent.

Si une telle infraction était prévue, le couplage inapproprié ou indésirable des données serait frappé d'illégalité, peu importe le moyen employé.

Les individus pourraient s'informer et peser les conséquences du fait de donner des renseignements personnels en retour d'avantages et de services. Ils seraient également en mesure de fixer des modalités conformes à leurs besoins particuliers, à moins que l'obligation de donner les renseignements n'ait été prescrite par la loi.

Parce qu'il est aussi facile de modifier l'information que de se l'approprier, et que la modification pourrait causer plus de tort que le simple fait de prendre les données, l'infraction proposée frapperait d'illégalité une pareille modification.

«Pourquoi réparer ce qui fonctionne encore?», dirait-on en affaires. Je suis un peu de cet avis, mais il demeure que le fait de prévoir l'infraction aurait un effet dissuasif sur les responsables de la collecte des renseignements personnels, lorsqu'ils ont par chance ou accident l'occasion d'abuser des données personnelles ou s'ils se livrent à l'espionnage. Bien entendu, la sévérité des sanctions qui attendraient les contrevenants varierait selon leurs mobiles. Selon toute vraisemblance, les tribunaux traiteraient les jeunes auteurs de fredaines un peu comme ils traitent ceux qui se baladent dans une auto à l'insu du

propriétaire; dans le cas d'intrusion délibérée qui comporte l'acquisition, la vente ou l'utilisation de données personnelles sans autorisation, ils se prononceraient comme à l'égard d'autres graves atteintes aux personnes ou aux biens. Comme les mobiles possibles et les conséquences de l'abus des données peuvent varier grandement, il faudra probablement prévoir des poursuites par voie de procédure sommaire ou de mise en accusation.

Interdire un comportement ne le fait pas disparaître automatiquement, et le fait de prévoir dans la loi l'infraction envisagée ne résoudrait pas tous les problèmes relatifs à l'utilisation du NAS ou d'autres données personnelles. Le public serait plus sensible au droit d'autrui à une certaine protection des renseignements personnels et, si le Code criminel prévoyait des peines pour certains emplois des données, des mesures de sécurité préventive seraient probablement prises par ceux qui recueillent, conservent ou utilisent des données personnelles. Si le Code criminel prévoyait des sanctions, il est possible aussi que les tribunaux rendent un verdict de négligence en vertu du droit coutumier, ou un verdict de faute aux termes du droit civil, si des mesures raisonnables n'étaient pas prises pour prévenir un crime.

Bien entendu, il est possible aussi que les personnes colligeant des données personnelles insistent sur des clauses d'abandon des droits en vue de ne pas être accusées d'une telle infraction. Si des individus décidaient de fournir des informations nonobstant une clause d'abandon global des droits, la protection jouerait encore à l'égard d'actes malhonnêtes de personnes autres que le bénéficiaire de l'abandon, mais il faudrait de fortes pressions des consommateurs pour assurer un bon équilibre entre les droits de l'individu et les droits d'une organisation.

La proposition qui prévoit une infraction contre la vie privée d'autrui a d'autres avantages, car, advenant son adoption, elle s'appliquerait aux secteurs public et privé, et aux deux sphères d'autorité fédérale et provinciale. Elle n'entrave pas l'application des lois provinciales comme par exemple celles qui protègent les renseignements sur la solvabilité. Au besoin, les gouvernements seraient encore en mesure de mettre sur pied des commissions chargées de contrôler ou de protéger les données et d'accorder des permis aux cueilleurs de données personnelles de leur ressort respectif. En outre, la création d'une infraction criminelle permettrait d'employer un mécanisme établi d'exécution de la loi; il n'est pas nécessaire d'adopter de nouvelles mesures législatives ou de nouveaux règlements pour prescrire des formalités à remplir, et aucune bureaucratie nouvelle ne semble nécessaire. Enfin, à moins de nouvelles inventions imprévues, l'infraction à créer serait encore une notion pratique dans une société sans argent ni papier où les individus portent leurs propres données sur leur carte dite intelligente.

La création d'une nouvelle infraction criminelle ne suffit cependant pas. Nous avons besoin d'un programme de sensibilisation afin d'inciter les individus à faire en sorte que les dossiers portant leurs propres renseignements personnels soient bien à jour et exacts. Sinon, ils sont inutiles et peuvent leur nuire et être dangereux. Pourtant, rares sont ceux qui prennent la peine de vérifier leurs propres dossiers; très peu s'inquiètent de l'essor

incroyable de notre capacité de colliger, de stocker, de transmettre et de traiter des données. Seule une minorité semble s'inquiéter de l'arrivée imminente de la société dite de l'information où tous les dossiers seront informatisés.

Il faudra absolument pouvoir compter sur des mesures régissant l'information dans les secteurs public et privé. Le droit des intéressés de consulter les dossiers les concernant, d'exiger qu'on y apporte des corrections et de porter plainte à ce sujet devra être reconnu. Lorsque les préposés à la cueillette des renseignements savent que chaque individu a le droit de consulter son dossier, ils agissent d'une manière plus responsable et plus juste. En sachant que l'aspect confidentiel d'un rapport n'est pas assuré, son auteur écrit avec plus de prudence, appuie ses critiques par des exemples, ou encore ne fait que donner les exemples en laissant au lecteur le soin de se faire une idée.

Dans la nouvelle société de l'information, tout peut être enregistré, transmis et mémorisé sans que le temps n'efface rien. Les lois protégeant la vie privée, et la vigilance publique, devront assurer à l'avenir ce que la faiblesse et la paresse humaines assuraient par le passé. L'information automatisée peut être stockée dans des espaces de plus en plus restreints.

On peut l'extraire au moyen de tout identifiant faisant partie des données. L'information peut être traitée et manipulée de toutes les façons que les programmeurs peuvent imaginer. Elle peut faire le tour du globe en cinq secondes et peut être conservée indéfiniment. De quoi vous faire dresser les cheveux sur la tête. On peut de moins en moins cacher son passé et, pour cette seule raison, de nouvelles attitudes et de nouvelles mesures de protection juridique doivent créer artificiellement ce que l'incendie, le volume, la perte et la paresse ont accompli pour la paperasse. Mais il ne sera adopté de lois et de normes en cette matière que lorsque le grand public en aura clairement fait la demande. Espérons que cette demande sera formulée avant qu'il ne soit trop tard. Des mesures régissant l'accès à l'information réduiront le stockage de données. Aux dossiers confidentiels et non accessibles doivent se substituer des dossiers plus exacts et plus faciles à consulter. Sauf dans les cas où la sécurité d'autrui ou de la société entre en jeu, on ne devrait pas stocker de données non corroborées. A ceux qui craignent l'affadissement de l'information, il faut répondre que le recours à des données non corroborées ne devrait avoir lieu que d'une manière tout à fait exceptionnelle pour prendre des décisions qui touchent les individus. Sauf dans des situations précises, connues et exceptionnelles, toute personne devrait pouvoir consulter librement les dossiers susceptibles d'influer profondément sur sa vie.

J'en suis venue à croire fermement à la nécessité de lois et de justes méthodes d'accès à l'information et de pressions de la part des consommateurs pour obtenir leur mise en application.

Le traitement des renseignements doit être assujéti au contrôle de la personne concernée, de nos gouvernements et des tribunaux.

Je répète constamment que nous devons demander à ceux qui colligent des données:

Avez-vous besoin de ces renseignements?

Pourquoi?

Quel usage en ferez-vous?

Avec qui les partagerez-vous?

Allez-vous prendre des mesures pour assurer leur sécurité et faire en sorte qu'ils restent confidentiels?

Allez-vous me consulter pour qu'ils restent à jour, exacts et pertinents?

Et j'ajoute: protégez vos données personnelles comme s'il s'agissait de votre argent, de vos valeurs, de vos bijoux. L'information que vous ne désirez pas confier peut valoir beaucoup plus que quelques centaines de dollars.

ATELIERS

Centralisation contre décentralisation de l'information

Animatrice:

*Aisla Thomson, coordonnatrice
de programme, ICRAF*

Invitées:

*Margaret Benston, Sciences de
l'informatique et Études féminines,
Université Simon Fraser*

*Ann Hall, département' Éducation
physique, Université de l'Alberta*

*Rosella Melanson, directrice de
l'information, Conseil consultatif
sur la condition de la femme,
Nouveau-Brunswick*

Dans cet atelier, les invitées se sont interrogées sur les avantages et les inconvénients d'une centralisation ou d'une décentralisation de l'information. D'une part, l'on perçoit la décentralisation comme mesure démocratique puisqu'elle favorise un plus grand accès aux renseignements. Partagée entre plusieurs organismes féminins, une banque de données s'adressant aux intérêts particuliers des femmes pourrait par exemple être mise à la disposition de nombreux groupes à travers le pays. Mise en application dans l'entreprise, toutefois, l'on craint que la décentralisation ne conduise à des mesures restrictives et pénalisantes. Dans le cas des travailleuses à domicile par exemple, on parle d'une évaluation de la performance basée sur des détails obscurs tels le nombre de frappes sur le

clavier, la durée des conversations téléphoniques ou la fréquence des interruptions.

Au cœur de la problématique, les préoccupations demeurent: qui contrôle l'information? qui possède les équipements? quelle utilisation ces personnes veulent-elles en faire? L'utilisation de l'informatique pour fins de contrôle social figure parmi les plus grands problèmes reliés au débat centralisation/décentralisation.

Action

- Se renseigner sur les sommes versées à Télidon par le gouvernement canadien et sur l'utilisation que comptent en faire les récipiendaires.
- Apprendre à utiliser les nouvelles technologies à l'avantage des femmes, afin qu'elles demeurent l'important agent de changement social qu'elles sont devenues par leur mouvement collectif.
- Participer aux débats concernant la diffusion et le contrôle de l'information.
- Poursuivre sa formation professionnelle pour accéder aux postes d'influence dans les secteurs public et privé.

Banque de données: Usage possible pour un réseau des femmes

Animatrice:

Lenore Rogers, présidente, Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme

Invitées:

Georgina Heselton, présidente nationale, Coalition des organismes provinciaux pour les personnes handicapées, comité Télidon

Susan D'Antoni, directrice des Services de formation par correspondance, Institut polytechnique Ryerson
Susan D'Antoni: Un examen des réseaux d'information, à titre d'exemple: l'éducation à distance. L'éducation à distance convient bien aux adultes. C'est une façon flexible de répondre aux besoins des étudiants à temps partiel. L'évolution rapide du monde du travail rend ces cours indispensables.

Ceux qui travaillent à l'élaboration de cours à distance ont pu observer que les gens sont mal renseignés sur les possibilités d'éducation et de formation. Les systèmes tels Télidon pourraient éliminer ce problème si nous utilisons la technologie pour réduire l'écart entre riches et pauvres.

Georgina Heselton : La Coalition des organismes provinciaux pour les personnes handicapées est un groupe qui veut promouvoir l'autonomie de personnes dont les handicaps sont très variés. Pour que l'organisation fonctionne efficacement, il est essentiel que le système de communication soit efficace. La Coalition rencontre des problèmes de communication parce que les bureaux des membres sont dispersés à travers le Canada. Il y a aussi le fait que l'information doit rejoindre divers groupes de personnes handicapées dont les aveugles et les sourds. Enfin, l'information doit être disponible en français. La Coalition appuie l'emploi de Télidon comme moyen d'établir un réseau national d'information qui permette au bureau national de communiquer avec ses affiliés provinciaux et territoriaux. Grâce au système Télidon, tous les bureaux auront plus rapidement et plus efficacement accès à l'information des banques de données locales et centrales. L'information serait disponible aux membres et les personnes handicapées elles-mêmes en contrôlèrent le contenu. Ce système rendra l'élaboration de stratégies nationales plus facile et évitera la répétition inutile d'efforts au niveau des stratégies locales. Les banques de données pourraient éventuellement fournir des renseignements précieux: aides techniques, droits légaux, bénéfices aux handicapés, services de santé et de bien-être, aide financière, logements convenables, accès aux édifices, débouchés, services d'orientation, programmes d'éducation ou de formation et droits de la personne.

Au nombre des principaux dangers, soulignons l'accès à l'information et aux renseignements sur la vie privée, le risque d'augmenter la dépendance technologique et celui d'aggraver les différences sociales, culturelles et économiques. Ce n'est qu'en s'engageant que l'on peut espérer influencer le développement de la technologie.

Action

- Les groupes de femmes doivent commencer à établir et à contrôler leurs propres banques de données.
- Les éducateurs à distance en particulier doivent disposer de renseignements mis à jour sur les ressources technologiques.
- Il nous faut un catalogue mis à jour de tous les cours d'éducation à distance offerts au Canada avec leurs frais d'inscription.
- Les groupes de femmes pourraient éventuellement dresser une liste des femmes qui cherchent du travail et comparer cette liste aux données du ministère de la Main-d'œuvre.

Étude de cas: Usage abusif de l'information

Animatrice:

Susan McCrae Vander Voet, coordonnatrice nationale, Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme

Invités:

Victor Schwartzmann, écrivain à la pige «Assurance-chômage»

*Maureen MacDonald, travailleuse juridique communautaire, Service d'aide juridique de Dalhousie
«Liste noire des locataires»*

Victor Schwartzmann : Cet invité a fait part du fait que le bureau d'Assurance-chômage du Canada a mis sur pied un système informatisé dit 'Programme pour le contrôle des bénéfiques' qui sert à examiner certaines réclamations. Selon lui, toutes les demandes des femmes sont soumises à un examen minutieux. Ce système est une manifestation de sexisme au sein de la Fonction publique.

Maureen MacDonald: La "liste noire des locataires" consistait en un système de renseignements mis sur pied par des particuliers pour fournir aux propriétaires de la ville de Halifax et à d'autres corps constitués des renseignements sur les locataires, renseignements souvent fondés sur des sources aussi peu sûres que les racontars. La révélation de l'existence de cette liste a soulevé l'opinion publique. L'intervention éventuelle d'un ministre du cabinet a mis fin au service. C'est cependant un exemple flagrant d'un usage abusif de l'information.

Action

À titre individuel et comme membres d'organismes, nous devons intervenir sans tarder pour nous protéger des usages abusifs de l'information.

Banques de données: Accès à l'information sur les femmes

Animatrice:

*Aisla Thomson, coordonnatrice
de programme, ICRAF*

Invitées:

*Nita Cooke, représentante de
Berco Information Research Ltd.*

*Sheila Bertram, professeure
adjointe, département de Bibliothéconomie,
Université de l'Alberta*

*Deborah Brecher, coordonnatrice,
National Women's Mailing List*

*Jill Lippitt, National Women's
Mailing List*

Les invitées ont discuté des avantages de la technologie pour cataloguer ou pour établir des bibliographies. La technologie peut fournir aux femmes un instrument de pouvoir par la diffusion rapide de l'information et par d'autres utilisations telle la liste nationale (américaine) des adresses des femmes (*National Women's Mailing List*) dont on a beaucoup parlé. La technologie nous offre la possibilité d'inventorier notre histoire et notre culture si nous choisissons de l'utiliser, et de la développer en fonction de nos besoins et de nos intérêts. Ceci implique de décentraliser l'information pour la rendre accessible à un grand nombre de femmes, de vérifier que le système respecte les droits individuels et collectifs et de s'assurer que les machines et les programmes sont destinés à servir le public et non l'inverse. Plusieurs problèmes ont été soulevés, associés aux droits d'auteurs, aux coûts, au caractère privé de la recherche et à la censure.

Action

- Les individus et les organismes devraient se renseigner sur la liste nationale des adresses des femmes, et peut-être s'y inscrire. Il faudrait aussi exercer des pressions auprès des sources de fonds pour que les revues féminines soient cataloguées.

Technologie des communications dans les entreprises et l'industrie

Animatrice:

*Dorothy Morris, membre du
bureau de direction pour
l'Île du Prince Édouard*

Invitées:

*Joan Newman Kuyek, travailleuse
juridique communautaire,
Clinique juridique communautaire
de Sudbury*

*Carol Hughes, directrice de la
Planification du logiciel et de
l'équipement, Air Canada*

*Nancy Sunderland, experte conseil,
Telemet*

Les réseaux de communications automatisées au sein des entreprises et entre les entreprises augmentent la productivité, améliorent les services et diminuent les coûts. L'automatisation ne peut enrayer la bureaucratie, mais elle libère les travailleurs des tâches ennuyeuses et répétitives. Problèmes soulevés:

- le besoin d'un recyclage massif des travailleurs
- des machines qui conviennent mal à l'opérateur;
- la sécurité de l'information;
- le pillage informatique;
- le besoin de s'assurer que les utilisateurs, et non les programmeurs, contrôlent l'information;
- la dépendance à l'égard de systèmes géants et le chômage qui en résulte; et
- la sensibilisation des cadres visant une approche globale de la microélectronique.

Action

- Les femmes doivent assumer la responsabilité de leur propre éducation dans le domaine des nouvelles technologies.

Informatique

*Directrice d'atelier:
Iris Fitzpatrick Martin,
Université de Montréal*

Des appareils technologiques interviennent de plus en plus lorsque l'information est traitée, enregistrée et communiquée. Cette "informédiation" (néologisme de l'auteur) de toutes les activités de la société affecte les femmes dans tous les milieux de travail: le travail domestique, de commis de bureau, la médecine, l'enseignement, les ventes et les services, le travail à l'usine.

„Faisant allusion à son étude: " Women and Informediation : the Six Interfaces of Eve" (Les femmes et l'informédiation : les six interfaces d'Eve) (Gamma, Programme sur la société informatisée) la chercheuse Iris Fitzpatrick Martin a examiné la situation actuelle des femmes canadiennes et les effets probables de l'informédiation sur chaque catégorie d'emplois.

Évolution des modèles d'emploi

Sommaire de la vue d'ensemble

*Animatrice:
Rosemary Billings*

*Conférencière:
Patricia McDermott, Sociologue,
Université York*

C'est une tâche énorme que de chercher à saisir l'étendue des transformations actuelles du monde du travail. La transition est d'une telle ampleur, les progrès techniques sont si rapides que la plupart des gens risquent d'être laissés de côté, perplexes, étonnés ou frustrés.

À mesure que la puce remplace les parties mécaniques, l'économie fondée sur le travail s'effondre, entraînant un chômage en masse et la redondance des compétences actuelles. Les femmes sont particulièrement affectées puisqu'elles se concentrent dans le secteur tertiaire où la technologie avance à pas de géant. Le travail humain est de moins en moins important dans les fonctions associées au secrétariat, aux transactions bancaires, à la vente de billets, aux réservations, aux communications téléphoniques.

Ceux qui continuent de travailler font face à des conditions qui engendrent le stress: la surveillance automatisée, l'homogénéisation des tâches. Les dangers à la santé sont nombreux. Ceux qui sont sans emploi voient leur pouvoir d'achat se détériorer rapidement

un sort tragique pour l'individu, la famille, la communauté et aussi pour l'économie nationale.

Des conséquences aussi graves ne doivent pas, cependant, nous empêcher d'accepter la présence croissante de la technologie dans toutes les sphères d'activité et de chercher à prendre en main les problèmes de l'avenir immédiat. Une réorganisation systémique s'impose pour résoudre des problèmes aussi pressants que la distribution des revenus, la qualité de la vie au travail et le contrôle des marchés. Il est nécessaire de développer une direction participative qui permette aux travailleurs de prendre part à toutes les décisions. Les hommes et les femmes doivent assumer leurs responsabilités en améliorant leurs connaissances de l'impact de la révolution technologique, en faisant valoir leurs droits dans le monde du travail et en participant, de quelque façon que ce soit, à la prise de conscience collective du monde que nous voulons créer à l'aide de la microélectronique.

ATELIERS

La nouvelle technologie administrative: Analyse de l'impact

*Présentation de Mary L. Baetz
Consulting Services*

La nouvelle technologie administrative est en voie d'entraîner de nombreux changements simultanés. Tout changement, même s'il apporte une amélioration, entraîne des perturbations, alors que la plupart des organismes ont horreur des perturbations. En effet les règlements en place, les normes, les procédures, les divisions et les hiérarchies servent à maintenir l'équilibre et à éliminer ou à diminuer les perturbations. À l'heure actuelle cependant, les administrateurs doivent affronter des perturbations qui dépassent les règles, les normes et les procédures et qui affectent les divisions et les hiérarchies.

Pour améliorer l'efficacité de l'organisation, il ne s'agit pas de choisir les outils appropriés mais bien de choisir les méthodes qui serviront à introduire et à intégrer ces outils.

La nouvelle technologie aura d'importantes conséquences sur le travail de l'avenir. En fait, la définition même du " travail " va changer et la distinction entre le travail et le non travail va s'estomper. De plus en plus, les gens travailleront à domicile, accepteront des horaires variés, travailleront à temps partiel ou partageront des postes avec deux employés ou plus.

Une communication améliorée, attribuable en partie aux messages électroniques et au courrier électronique, va entraîner simultanément la décentralisation des bureaux et la centralisation du contrôle de parties importantes de l'entreprise. Les outils automatisés permettent plus de souplesse dans le traitement des employés et par rapport aux besoins changeants des marchés. Il est possible de réduire considérablement le temps de réponse

et d'améliorer en même temps la qualité des décisions.

Plusieurs problèmes se posent au niveau stratégique pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation puisse maximiser les bénéfices et minimiser les coûts (y inclus les coûts sociaux) des nouveaux outils de bureau.

Le premier problème concerne l'intégration des outils. Plusieurs organisations ont compris qu'il est nécessaire d'intégrer l'équipement pour éviter la répétition inutile des tâches, mais le problème de l'intégration de la gestion de l'information est plus difficile à résoudre. Chaque division, chaque département, chaque organisation a sa propre information qui est considérée comme une ressource. D'une part, chaque unité veut contrôler sa propre information et l'utilisation qui en est faite pour éviter d'éventuels abus par les autres unités; d'autre part, l'organisation reconnaît l'utilité d'avoir accès à toute l'information dans un format que toute l'organisation puisse comprendre.

La nouvelle technologie entraînera la restructuration de l'organisation. À mesure que les divers outils s'intégreront et que l'organisation découvrira de nouvelles utilisations de l'information, de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux rapports s'établiront.

La nouvelle technologie va influencer aussi l'espace physique, l'éclairage et l'aménagement des bureaux. L'éclairage actuel, par exemple, est destiné au travail au pupitre et non à la console. Il faudra également adapter le mobilier actuel aux nouveaux besoins.

Toutes les fonctions de l'organisation subiront l'influence des outils d'automatisation. Des catégories d'emplois sont appelées à disparaître, d'autres seront créées et presque tous les postes seront affectés par des changements. Il y aura des problèmes associés à la définition des tâches, à la planification des carrières et à l'évaluation des performances. La fonction de formation va engendrer une quantité considérable de travail.

Les outils automatisés vont affecter tout le système. Toute stratégie doit tenir compte de l'ensemble du système et son efficacité devra se mesurer à l'échelle du système global.

Les emplois des personnes handicapées

Directrice d'atelier:

Pat Israel, directrice adjointe,

AGNeale

Environ 85% des personnes handicapées sont sans emploi. Les principales causes semblent être associées aux barrières architecturales, aux attitudes archaïques, à une éducation inadéquate et à des aides coûteuses. La nouvelle technologie aidera les personnes handicapées à franchir ces barrières de plusieurs façons. Les terminaux à domicile facilitent les emplettes et les activités bancaires. Le travail à domicile diminue les difficultés de transport.

Des changements urgents s'imposent cependant avant que la nouvelle technologie réponde réellement aux besoins des personnes handicapées:

- la planification des carrières adaptée aux besoins particuliers de la clientèle;
- des horaires flexibles pour chacune en accordant plus d'importance aux résultats qu'au nombre d'heures de travail; et
- des assurances pour protéger les entreprises qui embauchent des personnes handicapées (les compagnies d'assurances n'offrent pas encore ces garanties).

Action

- Les maisons d'éducation et d'autres agences qui offrent des services aux personnes handicapées devraient leur enseigner à utiliser la microélectronique comme outil de travail.
- Les employeurs pourraient établir des banques d'aides qui favorisent l'autonomie et la mobilité des individus.
- À titre individuel et collectif, nous devons exercer des pressions sur les gouvernements pour que les lois interdisent l'embauche des personnes handicapées à partir de normes de travail différentes et inégales.

Automatisation: Où et comment elle se produit

Invitées:

*Carole Swan et Carol Collier,
Ottawa*

La première invitée, Carole Swan, a insisté sur quatre points dans son analyse du développement de la micro électronique :

1. L'impératif de la concurrence: Nous ne pouvons nous permettre d'ignorer ou de freiner le développement de la microélectronique. Au mieux, cette démarche fournirait une protection temporaire contre la perte d'emplois mais aux dépens de la viabilité économique de notre pays.
2. La technologie affectera chaque secteur de façon particulière. Le secteur tertiaire, la source d'une grande part de la croissance récente de l'emploi (surtout chez les femmes), est un des principaux domaines d'application de la nouvelle technologie.
3. La façon dont la technologie est mise en place est d'importance primordiale. La technologie des microprocesseurs s'applique dans le contexte de l'infériorité économique, sociale et politique des femmes. Il reste à voir si la technologie va perpétuer la division actuelle du pouvoir et de l'autorité ou si elle sera l'instrument qui ouvrira de nouvelles avenues.
4. Il est tout à fait possible que la technologie affecte profondément nos institutions et nos rapports humains. Si la microélectronique réussit à diminuer de façon importante les besoins de la main-d'œuvre, comment nous en tirerons-nous, compte tenu du fait que nous vivons dans une société déjà portée à définir et à récompenser les gens en fonction de ce qu'ils accomplissent dans le monde du travail rémunéré?

La seconde invitée, Carole Collier, a examiné les valeurs et les choix associés aux technologies nouvelles. Dans le monde du travail, des décisions sont prises par des individus qui font des choix à partir d'un certain schème de valeurs. A moins que ne changent les valeurs inhérentes à notre monde du travail hiérarchisé, dominé par les hommes, la position actuelle d'inégalité des femmes dans la main-d'œuvre va être empirée par la microélectronique.

Les deux invitées ont souligné l'importance pour la femme de s'impliquer dans les décisions associées à l'automatisation et de continuer à combattre la discrimination exercée par les institutions et les systèmes.

Études de cas: Le traitement de textes au bureau

Animatrice:

*Lil McIlwain, conseillère principale,
Bureau de la main-d'oeuvre
féminine, Manitoba*

Invitées:

*Karn Sandy, directrice, Services
d'experts conseil en traitement
de textes, ministère des Services
gouvernementaux, Manitoba*

Janice Manchee, recherchiste et auteure

Karn Sandy a expliqué comment le gouvernement du Manitoba a établi les Services d'experts conseil en traitement de textes qu'elle dirige.

Fonctions du programme:

- Renseigner les programmes gouvernementaux sur les utilisations de la technologie du traitement de textes.
- Fournir aux programmes du gouvernement les outils dont ils ont besoin pour se conformer à la politique du gouvernement et planifier, installer et gérer les systèmes automatisés qui utilisent les machines de traitement de textes.
- Encourager et appuyer les programmes dans toutes les activités associées au traitement de textes.
- Aider les programmes à résoudre les problèmes d'utilisation, d'organisation et de gestion résultant de l'installation des machines de traitement de textes.
- Poursuivre des recherches dans le domaine du traitement de textes et recommander des changements de politique et d'utilisation, s'il y a lieu.

La présentatrice a souligné le besoin urgent d'une approche globale de l'introduction de la microélectronique dans les bureaux.

L'effet de la microélectronique sur le travail et l'emploi

Directrice d'atelier:

*Céline Saint-Pierre, professeure
de sociologie, UQAM*

Résumé

L'implantation de la microélectronique dans les milieux de travail affecte non seulement le volume de l'emploi mais aussi l'organisation et le rythme du travail, ainsi que les critères de contrôle et d'évaluation. Face au problème de la déqualification, l'on se trouve confrontées au dilemme suivant: formation professionnelle ou entraînement technique? Les ghettos d'emploi se multiplient, la main-d'œuvre se transforme par l'accroissement du travail à temps partiel, la décentralisation des lieux de travail et le télétravail. Comment dépasser les attitudes dénonciatrices, pour en venir à proposer des solutions d'ensemble réalistes et créatives? Il faut accentuer le rôle particulier des femmes dans la remise en question du sens du travail.

Action

- Les syndicats doivent accroître l'effort de syndicalisation des travailleuses. Parallèlement, celles-ci doivent participer activement à la gestion de leurs syndicats.
- Les syndicats doivent exiger de meilleures normes d'implantation de la technologie et négocier le contrôle du travail à temps partiel.
- Les associations nationales qui représentent les femmes ont le devoir d'exercer un leadership sur ces questions. Dans un premier temps, il est indispensable qu'elles assurent le suivi de cette conférence.

Protection d'emploi: Les lois et les conventions collectives

Présidente:

*Michelle Swenarchuk, Droit du
travail, Syndicat canadien des
employés professionnels et
techniques*

Invitées:

*Katherine McGuire, représentante
nationale, Bureau de la recherche
et législation, CTC*

*Monique Simard, permanente au
Comité de la condition féminine,
CSN*

Les travailleurs du Canada ont besoin de nouvelles lois qui protègent leurs droits face à la révolution technologique. Les syndicats commencent à s'intéresser à ce problème. Cependant, seules les lois peuvent assurer la protection de tous les travailleurs. Il faudrait tenir compte des principes énumérés ci-dessous:

1. Tout changement technologique doit faire l'objet de négociations entre le syndicat et le patronat.
2. Les syndicats doivent avoir accès à toute information relative au changement technologique.
3. L'adoption d'une nouvelle technologie ne doit pas réduire la main-d'œuvre.
4. Les travailleurs doivent pouvoir bénéficier d'un recyclage généralisé.
5. La déqualification doit être limitée le plus possible.
6. Dans le domaine de la santé et de la sécurité, il faut mettre en place des protections dès qu'un problème est soupçonné, sans attendre les preuves de danger.
7. La micro technologie doit être introduite de façon progressive, par étapes.

Action

- Les syndicats doivent lancer une vaste campagne d'éducation pour que leurs membres connaissent l'impact du changement technologique.
- Les syndicats doivent redoubler leurs efforts auprès des travailleurs non syndiqués.
- Les syndicats doivent chercher à consolider les droits des travailleurs de faire des grèves et de s'organiser.
- Les groupes féministes, les syndicats et d'autres organismes communautaires devraient former une coalition pour élaborer une charte des droits qui protège les Canadiens des effets nocifs associés aux changements technologiques.

La nature changeante des emplois et des organisations:

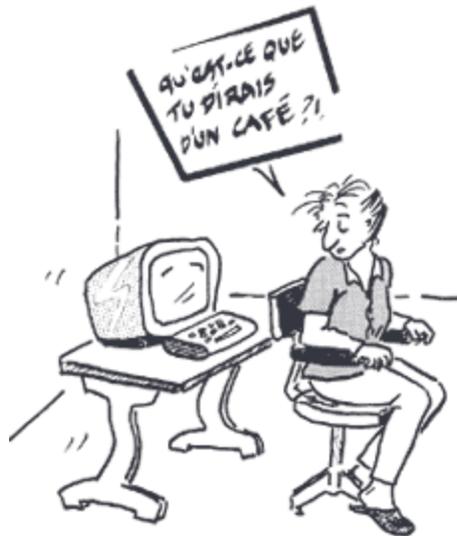
*Directrices d'atelier:
Julyan Reid, sociologue et
analyste politique*

*Pat McDermott, sociologue,
Université York*

Certains pays ont adopté des systèmes de gestion dont pourrait s'inspirer le Canada. L'on pense particulièrement au Japon et aux pays scandinaves. En élaborant des stratégies d'ensemble pour l'intégration de la microélectronique dans la vie des Canadiens/nes, il faut songer tant au plan micro (milieu de travail, activités individuelles) qu'au plan macro (évolution globale de la société). Les regroupements féministes sont perçus comme étant particulièrement aptes à proposer des stratégies d'avenir bien équilibrées. Parmi les problèmes à résoudre, l'on souligne la gestion des bénéfices et la nécessité d'une juste redistribution des revenus découlant de la nouvelle technologie.

Action

- Les travailleurs/euses doivent s'unir pour exiger une participation équitable dans la planification des changements technologiques. Par la voie des syndicats et de groupes de pression, ils/elles doivent exiger les lois et normes qui protégeront leurs droits, en particulier le droit à un travail adéquat.



D'un emploi à l'autre (Occupational Bridging)

*Directrice d'atelier:
Heather Menzies, chercheuse-
écrivain*

La rapidité du changement impose une approche évolutionniste de la formation et de l'emploi. La réaffectation à d'autres tâches ou le reclassement sont des éléments de cette approche. L'employeur accepte que les tâches et non les personnes soient jugées superflues. Des programmes d'apprentissage, des programmes coopératifs travail étude et des programmes d'action positive pourraient s'intégrer à cette approche. Ainsi, les employés pourraient suivre l'évolution de leur emploi et y apporter leurs compétences particulières un atout pour l'employeur aussi bien que pour l'employé.

Action

- Les organisations féminines devraient établir un bureau central de ressources et de banques d'emplois pour les femmes au travail.
- Les femmes devraient instituer des cours privés destinés à développer les compétences administratives des adolescentes.
- Les femmes doivent se lancer dans les affaires.
- Les femmes doivent participer de plus en plus activement à la politique.
- Les femmes doivent, de plus en plus, organiser des réseaux qui leur permettent la mise en commun de leurs connaissances et de leurs expériences, articuler des stratégies, s'unir pour investir, etc.

Les femmes, l'informatique et le changement: L'impact de l'informatique sur les grandes entreprises

*Directrice d'atelier:
Zorianna Hyworon, directrice
exécutive, Administration de
l'information, ministère des
Finances, Manitoba*

Les femmes doivent apprendre à considérer l'ordinateur comme un outil et c'est précisément ce qu'il est. Les femmes doivent maintenant diriger vers des domaines administratifs, les forces et les attitudes qu'elles ont acquises. En participant aux décisions administratives, les femmes peuvent influencer le progrès technologique et l'orienter dans le sens de leur vision sociale.

Étude de cas:

1. Travailleurs des secteurs des services et de la vente en détail
2. Communications

Animatrice :

*Susan Phillips, agent de
recherche, Alliance de la Fonction
publique du Canada*

Invitées :

*Patricia McDermott, sociologue,
Université York*

*Donna Robinson, Syndicat des
travailleurs en communications
du Canada*

L'introduction de la microélectronique résulte en la déqualification des travailleurs/euses. De plus en plus, les fonctions de contrôle/évaluation sont assumées par la machine au détriment des relations de travail et du sentiment d'appartenance. Rapidement, le travail se déshumanise et l'ennui s'installe. Santé et sécurité en sont largement affectées. L'humanité entière est prisonnière de la vision des grandes corporations. Deux avenues de redressement sont discutées: a) l'éducation, tant des jeunes que des adultes, les préparant à s'adapter au changement rapide et à manipuler la technologie tout en affirmant leurs droits; b) la négociation par les syndicats de clauses précises garantissant la protection des travailleurs/euses tout au long du processus d'implantation des nouveaux équipements technologiques.

Action

- Il faut à tout prix que les individus et les groupes définissent ce qu'ils veulent retirer de la technologie et qu'ils affirment leur volonté tout en entreprenant leurs propres projets. C'est à nous de développer une vision et d'utiliser la technologie à notre avantage.

La microélectronique et les femmes du Tiers-monde

Animatrice:

*Theodora C. Foster, vice-présidente,
EDPRA Consulting Inc.,*

Invitées:

*Anuradha Bose, agent de
développement de l'éducation,
Conseil canadien pour la coopération
internationale,*

Laketch Dirasse

Un exposé descriptif des dangers psychologiques, physiques, biologiques et chimiques qui menacent les femmes dans les emplois technologiques. La discussion a porté sur les dangers particuliers auxquels font face les femmes du Tiers-monde, dans le contexte des conditions sociopolitiques propres à leurs pays. Les lois protectrices, lorsqu'elles existent, favorisent la ségrégation des femmes quand ce n'est pas leur exclusion complète de plusieurs emplois. Que faire?

Action

- Examiner les problèmes de santé. Ne pas se laisser leurrer par la propagande.
- Être conscientes des liens entre les intérêts commerciaux du Canada et la main-d'œuvre féminine du Tiers-Monde.
- Encourager les gouvernements de tous les niveaux à adopter des mesures préventives et des lois protectrices et promouvoir ces mesures et ces lois dans les pays du Tiers-Monde.
- Exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral pour que tout équipement soit soumis à des tests adéquats.
- Exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral pour mettre fin au dumping d'équipement et de produits dangereux au Tiers-Monde.
- Ces pressions pourraient être organisées par des groupes de protection des consommateurs et devraient s'adresser au secteur privé aussi bien qu'au gouvernement

Formation et recylege

Vue d'ensemble

Présidente:

*Ginette Sabourin, agent de
formation, Chambre des Communes*

Conférencière:

*Merran Twigg, directrice du
Bureau de la main-d'oeuvre
féminine, ministère du Travail,
Saskatchewan*

On ne peut parler du problème de la formation et du recyclage de la main-d'œuvre sans adopter une approche globale et accepter de redéfinir le travail. Qu'est-ce que le travail? Qu'est-ce que le loisir? Compte tenu de l'ampleur des changements aux modes de vie et aux modèles d'emploi entraînés par la révolution micro-électronique, comment planifier une distribution juste et adéquate des revenus? La nouvelle technologie n'a pas augmenté la création d'emplois. Le marché du travail semble plutôt s'amenuiser et le nombre de travailleurs sans emploi s'accroît tandis que, d'autre part, il y a une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Les femmes sont-elles prêtes à faire face à cette réalité nouvelle? Les sondages! montrent que les étudiantes diversifient de plus en plus leurs études et s'orientent vers les mathématiques, les sciences, la gestion et le droit. Cette tendance ne se répercute pas encore dans le monde du travail où les femmes restent confinées dans des ghettos et des carrières sans débouchés.

Les femmes qui décident de poursuivre leurs études doivent scruter le monde du travail et se demander quelles compétences conviennent à quelles catégories d'emplois. Les humanités sont appelées à survivre mais elles auront à s'adapter aux besoins du jour. La formation qu'on est sur le point d'entreprendre sera-t-elle ouverte aux changements, axée sur la nouvelle dynamique du monde du travail et de l'ensemble de la société? La formation est elle autre chose qu'une nouvelle forme de bien-être social? La microélectronique peut aider les femmes à se libérer des tâches monotones pour choisir des carrières intéressantes et des modes de vie créateurs. Mais ceci ne se réalisera qu'à condition que! chacune, à titre individuel ou collectif, prenne le temps de s'interroger sur la formation et le travail, fasse connaître ses vues et planifie un programme de formation permanente.

Orientation des femmes au sujet du recyclage

Animatrice:

*Clare Devlin, directrice du
Programme de la femme, Collège
Algonquin*

Invitées:

*W.S. Babitt, professeure agrégée,
École de technologie, Collège
Loyalist*

*Alice Seth, conseillère en orientation,
Collège Sheridan*

*Lisa Avedon, coordonnatrice de
programmes, Collège Conestoga*

Lisa Avedon : Se basant sur les programmes de recyclage offerts au collège Conestoga, cette panéliste encourage les participantes à mettre sur pied des programmes axés sur les carrières en informatique. Afin d'aider les candidates à surmonter leur peur de la technologie et de favoriser la participation des travailleuses, elle suggère que ces programmes soient offerts en soirée ou les fins de semaine, dans un local accueillant de la communauté. Elle propose l'utilisation de matériel audio-visuel pour faciliter le processus d'apprentissage et démystifier rapidement la microélectronique. Des sessions de counselling en petits groupes peuvent amener les candidates à examiner leurs mécanismes d'apprentissage et leurs méthodes de travail, puis à identifier des besoins et intérêts. Enfin, elle constate qu'en consacrant quelques 15 heures à l'apprentissage pratique sur ordinateur et une soixantaine d'heures à l'enseignement plus théorique, l'on peut fournir aux étudiantes un bon point de départ pour une carrière éventuelle.

Alice Seth: Cette personne-ressource du collège Sheridan décrit pour sa part un programme d'étude d'une durée de cinq semaines qui reçoit des femmes d'âge adulte, pour la plupart mères au foyer. Les candidates doivent avoir étudié les mathématiques, la physique et la chimie du niveau de la 12^e année. Le programme comprend une revue des connaissances acquises et des habiletés qu'ont développées les étudiantes en électronique et en mécanique. Certaines sessions se déroulent en laboratoire, d'autres, sur place, dans les industries du milieu. En plus de fournir des connaissances précises et de motiver les femmes vers des carrières dans le domaine des nouvelles technologies, ce programme contribue à éliminer les stéréotypes, fournissant à tous l'exemple de femmes dans des domaines non traditionnels.



Bill Babitt : Du collège Loyalist, Bill Babitt fait part du cours "Assistante de laboratoire industriel", offert par son institution. D'une durée de 40 semaines et largement subventionné par le ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, ce cours peut déboucher sur le programme de formation des techniciens/nes d'une durée de 2 ans. Dans ce cours, l'on fait valoir l'interdépendance des diverses branches de la technologie et des individus qui y œuvrent, à tous les niveaux. Une attention particulière est accordée à la motivation des étudiantes et à l'acquisition d'un sentiment de confiance fondé sur un bon apprentissage des concepts et de la machinerie.

Action

- L'on souligne l'importance d'établir des programmes maison pour le recyclage des employées, en particulier, des travailleuses de soutien.
- Les réseaux de communications entre femmes deviennent prioritaires: il faut à tout prix faire connaître les programmes disponibles ainsi que les nouvelles carrières et encourager les femmes à se diriger vers des postes administratifs et décisionnels.
- Parmi les modes d'appui, l'on suggère la formation d'amicales qui auraient pour but de renseigner enseignantes et étudiantes sur l'utilité des divers modules d'enseignement, les nouvelles tendances au sein du métier et les ouvertures sur le marché du travail. De plus, l'amicale pourrait offrir un appui continu aux graduées nouvellement intégrées au marché du travail, sous forme d'évaluation, de stages d'information et de réseaux d'influence.
- En particulier, l'on souligne le besoin d'un bottin détaillé des programmes de formation offerts à travers le Canada. Il est urgent que les ressources soient partagées entre les provinces, et que les programmes d'études soient standardisés.

Orientation et stratégies en matière de formation: Les répercussions du rapport Dodge

Animatrice:

*Lee Farnworth, Fédération canadienne
des femmes diplômées
des universités (FCFDU)*

Invitées:

*Lynn Wilkinson, coordonnatrice,
Formation et éducation des
adultes, Groupe de développement
du marché du travail, CEIC*

*Lenore Rogers, présidente, Congrès
canadien pour la promotion
des études chez la femme*

Les femmes sont mal renseignées et mal orientées en matière de programmes d'études. Ce problème est amplifié par les transformations rapides qui maintiennent le marché du travail en état de changement constant. Une innovation n'attend pas l'autre, de sorte qu'il est difficile de cerner les besoins d'apprentissage.

Trop souvent, la formation accordée aux femmes est désuète et ne sert qu'à les confirmer dans leur état d'infériorité sur le marché du travail. La Loi nationale sur la formation s'adressant aux emplois spécialisés, elle ignore donc la majorité des travailleuses.

Action

Parmi les éléments de solution envisagés, l'on souligne:

- l'urgence d'une plus grande coordination des programmes de recyclage entre les maisons d'enseignement et les employeurs;
- l'élaboration de programmes d'enseignement offrant des apprentissages techniques axés sur des carrières précises dans le domaine de la technologie avancée; et
- une formation qui préparera les femmes à participer aux processus décisionnels sur le marché du travail.

Les femmes, les syndicats et la haute technicité: Possibilités de formation pour les femmes

Animatrice:

Audrey F. Swail, experte-conseil en orientation, Bureau de la main-d'œuvre féminine, ministère du Travail de l'Ontario

Invitées:

Linda Briskin, directrice, Centre des femmes, collège Sheridan

Jo W. Tombaugh, département de Psychologie, Université Carleton, Ottawa (Ont.)

Susan Booth, Women's Workshop, London (Ont.)

Jo W. Tombaugh : S'il est vrai que la révolution technologique exige une vaste réorientation des programmes de formation, par contre, elle n'élimine certes pas les secteurs traditionnels. Les arts libéraux ne sont pas appelés à disparaître, mais plutôt à se transformer. Confrontés à un milieu de travail qui se transforme et obligés de se recycler, de se déplacer vers de nouveaux emplois, les travailleurs ont plus que jamais besoin de services de soutien: orientation, travail social, etc. Par ailleurs, il faut toujours rédiger les manuels d'utilisation de la machinerie et planifier les aspects physiques des milieux de travail! Plusieurs domaines d'étude peuvent donc être considérés, dans la mesure où étudiants et enseignants tiennent compte des nouvelles réalités technologiques.

Linda Briskin du collège Sheridan fait part du rôle très actif joué par le Centre des femmes du collège, dans la mise sur pied d'un cours d'initiation à la haute technologie pour femmes. Des sessions d'affirmation de soi, un service de counselling et un exposé traitant de la micro-électronique, vue dans la perspective des femmes: autant de services d'appui organisés par le Centre dans le but de promouvoir les études dans des domaines non traditionnels.

Action

- Plusieurs collèges canadiens ont fermé leurs centres de services pour femmes, malgré l'opposition du personnel, des étudiantes et de la communauté. Pire, certains ont toujours nié le besoin d'un tel service. Il faut à tout prix que les femmes se regroupent pour exercer des pressions sur les collèges à ce sujet. Étant donné l'état actuel du marché du travail, les femmes ont plus que jamais besoin de

counselling et de soutien.

Formation sur place ou à l'extérieur: Les implications pour les femmes

Animatrice:

*Carol Armatage, agent de formation
en systèmes*

Invitées:

*Sher Anderson, coordonnatrice
de l'emploi des femmes, CEIC,
Saskatchewan*

*Deanna Melnychuck, directrice,
Groupe des services administratifs,
Northern Telecom*

La formation sur place se définit généralement de façon étroite, en fonction des besoins immédiats. Par conséquent, elle ne se transfère pas facilement à d'autres organismes. En plus d'être le plus souvent la prérogative de candidats à des postes de gestion, elle est dominée par des attitudes masculines et exclut la plupart des femmes.

Le problème est accru par la tendance des femmes à éviter la formation, pour plusieurs raisons dont leur angoisse des mathématiques. Finalement, la formation sur place est en fonction directe de l'état financier de l'entreprise: lorsque les temps sont durs, les programmes de formation sont éliminés ou réduits.

La formation à l'extérieur présente d'autres inconvénients. D'une part, les écoles ne peuvent pas prévoir les besoins. Ainsi, la formation est souvent désuète. Les cours réguliers à plein temps sont coûteux et les listes d'attente, très longues. Peu de noms de femmes apparaissent sur ces listes parce qu'elles ont trop souvent été mal conseillées dans les écoles secondaires.

Action

- Les groupes de femmes doivent exercer des pressions auprès des gouvernements pour que les femmes qui veulent une formation en technologie puissent recevoir des bourses d'études.
- Certaines femmes qui bénéficient du bien-être social n'ont accès qu'aux cours du gouvernement. Il faut exercer des pressions pour améliorer le counselling et le soutien financier.

Transfert de compétences/mobilité professionnelle

Animatrice;

Eileen O'Neill, CEIC

Conférencière;

Sharon Varette, experte-conseil

principale en recherches, Abt

Associates of Canada

L'écart s'élargit-il entre les bas échelons et les échelons supérieurs du bureau à haute technicité? La formation des femmes a porté sur le traitement de textes, un travail sans grands débouchés à long terme. On ne tardera pas à voir la capacité de reconnaissance et de synthèse de la parole des ordinateurs éliminer une grande partie du travail au clavier. Pour être vraiment mobiles et quitter les bas échelons, les femmes devront acquérir une formation en informatique tout en poursuivant des études plus larges dans leurs propres domaines d'intérêt. Les habiletés de raisonnement, la planification, les communications, le design et l'écriture sont autant d'avenues à explorer.

Action

- Le Canada devrait s'inspirer du modèle norvégien et établir un institut indépendant de recherches sur le travail pour documenter les changements qui s'opèrent dans le monde du travail et prévoir les besoins. Les femmes doivent exercer des pressions auprès du gouvernement pour qu'un tel institut devienne une réalité.

L'angoisse des mathématiques: Maîtrise des obstacles à de nouvelles avenues professionnelles

Animatrice:

Debbie Jelly, agent de

développement, collègue

Algonquin

Conférencière;

Catherine Rellinger, collègue

Seneca

Ce n'est pas un problème de mathématiques c'est un problème d'angoisse. Les étudiantes se sentent facilement menacées par le fait que dans les opérations mathématiques, il n'y a qu'une bonne réponse. Vous avez la réponse juste ou vous avez tort. Ceci crée beaucoup d'angoisse chez certaines. Pour combattre cette angoisse, les enseignants devraient fournir aux étudiantes les règles nécessaires à leur apprentissage. Il faut définir les termes

clairement pour que les étudiantes disposent de tous les éléments dont elles ont besoin pour comprendre. Les étudiantes, pour leur part, doivent s'affirmer davantage et demander des renseignements et des directives. L'écart entre le secondaire et le post-secondaire ne fait qu'aggraver le problème. Le counselling auprès des étudiantes qui souffrent de l'angoisse des mathématiques est insuffisant et inadéquat.

Action

- Il faudrait que les orienteurs à tous les niveaux d'éducation sachent mieux conseiller les étudiantes qui souffrent d'angoisse des mathématiques.
- Les enseignants doivent adapter leur approche pédagogique pour tenir compte des facteurs d'angoisse.

Affrontement de la microélectronique : La crise de la gestion chez les cadres

Directrices d'atelier:

Joan St-Laurent, département de Sociologie, Université d'Ottawa,

Marilyn MacDonald, Ottawa

Dans la mesure où elle remplace le travail mental, la technologie informatique a la possibilité de centraliser l'information et de changer le processus décisionnel. L'information nécessaire aux décisions devient rapidement disponible sous une forme précise. De plus en plus, les décisions sont prises à l'échelon des cadres supérieurs. Les femmes sont sous-représentées dans toutes les catégories de gestion, surtout au niveau supérieur, dans les postes enrichis par la nouvelle technologie. Ce sont les cadres supérieurs qui décideront où, quand et comment introduire la nouvelle technologie. Il y aura probablement peu de croissance dans le nombre de postes disponibles à ce niveau.

Il est d'importance primordiale qu'il y ait une représentation équitable de femmes, prêtes à promouvoir les intérêts des femmes, au niveau de la haute direction. Pour réaliser cet objectif, elles devront avoir recours à la formation, au recyclage et à des programmes d'action positive. Il faut que les femmes s'informent et s'organisent, qu'elles exercent des pressions auprès des partis politiques, des syndicats et des associations. Quand, comment et où la nouvelle technologie sera introduite est un problème qui exige et mérite une action unifiée de toutes les femmes.

Action

- Élaborer des stratégies individuelles et collectives.
- A titre individuel, les femmes doivent se recycler pour être prêtes à assumer des postes de direction, accepter les déménagements, planifier activement leurs carrières. Les individus et les groupes doivent s'impliquer dans les décisions qui concernent la mise en place des nouvelles technologies.

- Il faut repenser les descriptions de tâches et les normes d'évaluation pour qu'elles servent les personnes et non les machines.

Éducation

Vue d'ensemble

Animatrice:

Martha Colquhoun, membre du conseil d'administration, Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, Manitoba

Conférencière:

Mary Beth Dolin, membre de l'Assemblée législative du Manitoba, pour Maureen Hemphill, ministre de l'Éducation

Je tiens d'abord à féliciter les commanditaires: le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, l'Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités et le Comité national d'action sur le statut de la femme, d'avoir organisé une conférence aussi pertinente que celle-ci.

Alvin Toffler en avait anticipé le thème, il y a quelques années, alors qu'il prédisait dans son livre, "Le choc du futur", que d'importants événements allaient radicalement changer la condition humaine. Ajoutez aux bouleversements technologiques et sociologiques le changement révolutionnaire du rôle des femmes dans la société, et vous aurez une idée de l'ampleur des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Il est tout à fait à propos que votre conférence ait lieu à ce moment-ci de l'année, alors que les jeunes quittent nos maisons d'éducation et sont sur le point de rencontrer de très grands défis.

Peu d'épisodes de la vie me semblent aussi satisfaisants ou aussi riches de promesses pour l'avenir que lorsque des jeunes gens s'étant montrés capables d'une réussite académique franchissent une étape importante de leur éducation. Mais nous devons constamment leur rappeler que l'éducation est un processus continu, qui dure toute la vie. Les diplômés des écoles secondaires, des collèges communautaires et des universités n'ont jamais fait face auparavant à des changements aussi radicaux, et le besoin d'éducation permanente est urgent.

Il est parfois difficile de convaincre les enfants qu'ils doivent vraiment considérer l'éducation et la rééducation comme un processus qui dure toute la vie. Nous pouvons toutes éprouver un sentiment de sympathie pour ce père qui avait installé une affiche sur son perron: "À vendre, encyclopédies neuves, jamais utilisées. Adolescent qui sait tout."

L'anthropologue Margaret Mead a défini la situation succinctement: "Nous devons créer", écrivait-elle, "de nouveaux modèles pour que les adultes puissent enseigner à leurs enfants, non ce qu'ils doivent apprendre, mais comment apprendre, non où ils doivent s'engager, mais la valeur de l'engagement."

Quand il s'agit des ordinateurs et de la technologie qu'ils représentent, il est facile de voir que peu de personnes encouragent les femmes à s'engager, "à posséder" ce domaine d'apprentissage et de réalisations.

La plupart d'entre vous avez probablement vu les annonces commerciales des jeux automatisés fabriqués par Atari et Intellivision. Qui voyons-nous jouer? Des pères et des fils, et dans un seul cas, une fille. La mère est absente ou bien elle apparaît à l'arrière-plan.

Dans les annonces d'Intellivision de George Plimpton, aucune femme n'apparaît à l'écran.

Quiconque sait comment sont faites ces annonces dispendieuses n'ignore pas qu'elles sont fondées sur une analyse minutieuse des marchés. Les attitudes du marché sont identifiées avant que les annonces ne soient faites. En d'autres mots, les gens qui fabriquent des jeux automatisés savent qu'ils peuvent les vendre à des pères aisés et non aux mères.

Imaginez où ceci laisse les femmes, et, plus encore, leurs filles. Ce sont les hommes qui achètent les jeux, les ordinateurs domestiques, et ce sont les garçons, imitant le comportement de leurs pères et de leurs camarades, qui les utilisent, non seulement au foyer mais dans les salles publiques de jeux électroniques.

Les annonces publicitaires viennent encore renforcer ce modèle. Je m'étonne de la rapidité avec laquelle ces modèles subtils, fondés sur des stéréotypes sexuels, s'imposent. C'est dès maintenant qu'il faut remettre en question ces images stéréotypées, avant qu'elles ne s'enracinent.

L'école est un lieu efficace de remise en question. Au Manitoba, nous avons à peine commencé. Il y a actuellement deux projets pilotes commandités par le ministère et les divisions scolaires. Dans la division scolaire de Brandon, 160 élèves de la 4^e à la 9^e années se familiarisent avec les ordinateurs en utilisant eux-mêmes des machines qui leur présentent divers jeux éducatifs. Quarante et un pour cent des élèves qui font partie de ce programme sont des filles. Ce nombre ne reflète aucun préjugé: il s'agit simplement du

nombre de filles dans les classes participantes.

Cinq étudiantes et quinze étudiants de la 10^e à la 12^e année participent à un autre programme conjoint dans la division Kildonan East de Winnipeg.

Il existe quelques autres programmes dans le système scolaire du Manitoba mais j'ai voulu souligner le programme de Brandon parce qu'il confirme la tendance à s'adresser à des groupes de plus en plus jeunes. Je parlerai de certains autres programmes dans un instant mais je veux illustrer par une histoire vraie les stéréotypes sexuels, parfois peu subtils, qui se sont introduits dans le domaine de l'informatique.

Peu de temps après son investiture, ma collègue, Maureen Hemphill, ministre de l'Éducation pour le Manitoba, a visité un collège communautaire de Winnipeg. (Je dois parler d'elle puis-qu'après tout, c'est elle que je représente ici.) À la salle de l'informatique, on l'a presque trainée pour lui faire voir un ordinateur très sophistiqué qui faisait la fierté de l'école.

On a informé M^{me} Hemphill qu'elle pouvait poser la question de son choix au sujet de l'école et que l'ordinateur lui fournirait une réponse correcte en quelques secondes. L'ordinateur, a-t-on assuré Mme Hemphill, n'a jamais commis d'erreur.

Intriguée, M^{me} Hemphill a demandé à l'ordinateur: «Quelle est la superficie du collège?»

Les lampes de l'ordinateur s'allumèrent, les roues aux bandes magnétiques tournèrent et en quelques instants la réponse sortit: "La réponse à votre question, monsieur le ministre est. . ."

Assez dit sur le chauvinisme des ordinateurs. Si les femmes doivent mieux connaître les ordinateurs, il faudra que les ordinateurs apprennent à mieux connaître les femmes.

C'est aux femmes de s'assurer que l'un et l'autre se réalisent. L'enjeu est de taille pour les femmes. Permettez-moi d'expliquer. Selon le Conseil des Sciences du Canada, il existe maintenant 30 000 postes dans l'industrie de la haute technologie; on prévoit qu'en 1985, le Canada aura besoin de 8 000 ingénieurs et docteurs en sciences et qu'on ne pourra trouver que la moitié de ce nombre.

Sur le plan de l'embauche, ces chiffres sont encourageants. Mais M. David Suzuki, l'un des hommes de science les mieux connus au Canada, a insisté sur le fait que non seulement le manque de connaissances en informatique mais le manque de connaissances scientifiques en général menace nos institutions démocratiques, puisque les citoyens sont mal préparés à prendre des décisions sur les utilisations de la technologie nouvelle qui soulèvent de sérieuses questions morales sur la nature de l'humanité. Le docteur Suzuki prétend, et il est difficile de lui donner tort, que ces décisions sont bien trop importantes pour en confier l'entière responsabilité aux politiciens et aux scientifiques.

Si la situation est inadéquate en ce qui a trait à la formation scientifique au Canada, elle est particulièrement inadéquate pour les femmes. En 1980, les femmes ne représentaient que 8% de ceux qui s'étaient mérité un baccalauréat en sciences pures ou en génie. Le nombre était un peu plus élevé en mathématiques et en sciences physiques où le pourcentage total de diplômées en 1980 était de 28%.

Les hommes dominent les pourcentages dans le domaine de l'informatique, même au niveau des collèges communautaires. Au cours de la dernière année, 96% des étudiants inscrits en informatique au collège communautaire Red River, de Winnipeg, étaient des hommes. Croyez-le ou non, ce nombre représente un progrès par rapport à l'année 1977 alors que la population mâle était de 100%.

Ces conditions ne sont pas appelées à changer très rapidement à moins que nous n'intervenions au niveau des modèles offerts aux filles en milieu scolaire. A titre d'exemple, une étude menée en Colombie-Britannique en 1978 a montré que les femmes ne représentaient que 12% du personnel enseignant pour les premières années du cours secondaire et seulement 6% dans les classes avancées. Il n'y a aucune raison de croire que des statistiques pour le Manitoba seraient très différentes.

C'est peut-être le docteur Meredith M. Kimball qui a le mieux situé le problème lorsqu'elle s'est adressée à "L'atelier sur l'éducation scientifique des femmes au Canada", commandité par le comité de sciences et d'éducation du Conseil des Sciences du Canada. Elle a conclu: "Il est temps de cesser de débattre la question des proportions des différences sexuelles, si elles existent, ou de leurs origines."

"Nous devons nous arrêter à la question importante: pourquoi la différence de participation des hommes et des femmes dans les domaines scientifiques est-elle si grande alors que les différences des sexes quant aux capacités intellectuelles sont si petites?"

Il y a nettement un besoin d'action positive lorsqu'il s'agit de l'éducation des filles en sciences et surtout en informatique. Dans un document très utile intitulé "Qui fait tourner la roue? débats d'un atelier sur l'éducation scientifique des femmes au Canada", six points sont mis en valeur. Ils résument, en fait, ce que j'ai dit jusqu'à présent. Le rapport souligne les points suivants:

- "La plupart des parents encouragent les penchants des garçons pour la mécanique et les penchants des filles pour le travail domestique.
- En milieu scolaire, lorsque les filles ont atteint l'âge de 10 ans et doivent commencer à faire des choix, elles sont moins encouragées que les garçons à suivre des cours de mathématiques et de sciences.
- Les filles sont rarement orientées vers des programmes d'apprentissage technique.
- Il est fréquent que les filles ne connaissent pas les débouchés dans les domaines scientifiques et techniques.

- Les médias font peu pour changer ces modèles."

Malgré tout le débat qui entoure l'informatique, les éducateurs réussissent mal à renseigner le public.

Louis T. Rader, professeur de gestion à l'Université de Virginia, posait trois questions à ceux qui prennent des décisions au niveau des conseils scolaires. "

D'abord, qu'entend-on par "initiation à l'informatique"?, ce qui concrètement pourrait s'exprimer de la façon suivante: Qu'est-ce qu'un finissant du secondaire devrait connaître de l'informatique? ou, mieux encore, qu'est-ce qu'un finissant du secondaire devrait être en mesure de faire avec un ordinateur? Ce ne sont pas une connaissance livres que ou des cours magistraux qui familiariseront nos élèves avec l'informatique, pas plus qu'ils apprendront les mathématiques en lisant des livres sur les nombres."

"Ma seconde question vise à savoir si les administrateurs scolaires considèrent l'informatique aussi importante que la lecture, l'écriture et les mathématiques. Et pourquoi pas? La familiarité avec l'ordinateur est une habileté si fondamentale que tous les diplômés en ont besoin. Le docteur Donald Michael du Centre d'études des institutions démocratiques a écrit, il y a vingt ans, que l'ignorance de l'informatique rendra les gens fonctionnellement aussi illettrés que l'ignorance de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique."

"La troisième question est de savoir si nos enseignants savent utiliser les ordinateurs ou, au moins, s'ils les connaissent assez pour apprécier leur potentiel. La familiarisation des enseignants doit, obligatoirement, précéder celle des élèves, au moins jusqu'à ce que les logiciels amènent les enseignants à seconder le processus d'apprentissage plutôt que d'enseigner comme dans le passé."

Sur ce dernier point, le professeur Rader signale deux dangers: la possibilité que les enseignants résistent à un système de changements dont ils sont exclus et le danger de la combinaison malheureuse de machines sophistiquées et de consommateurs non sophistiqués".

Ces deux points sont de première importance au Manitoba. Comme vous le savez, le gouvernement Pawley est une nouvelle administration qui en est toujours à la première année de son mandat. Il est rapidement devenu clair que le gouvernement précédent avait ignoré ou tout simplement négligé d'importants problèmes. Un de ces domaines est celui des ordinateurs en milieu scolaire. Au mois de mars, le ministre de l'Éducation Hemphill a formé un comité pour examiner la question des ordinateurs dans les écoles. Consciente des mises en garde du professeur Rader, Mme Hemphill ne voulait pas réunir "des machines sophistiquées et des consommateurs non sophistiqués".

Le rapport du comité n'a pas encore été rendu public, mais j'ai l'autorisation du ministre de vous dire que le comité n'y voit pas de problème dans la mesure où les ordinateurs sont

considérés des aides techniques. Ceux-ci ont toujours eu leur place en éducation et les enseignants s'y sont adaptés sans peine.

Malheureusement, alors que les ordinateurs peuvent être employés comme aides techniques dans un premier temps, ils ne tarderont pas à pousser les enseignants et les étudiants vers une utilisation plus sophistiquée.

Beaucoup d'éléments portent à croire que, dans les écoles manitobaines, nous avons largement dépassé l'étape des aides techniques. Quinze pour cent des écoles du Manitoba ont déjà leurs propres ordinateurs et un autre vingt pour cent ont l'intention de s'en procurer avant la fin de l'année. Dans plusieurs divisions scolaires, les programmes du secondaire utilisent un réseau relié à un système informatique central.

Sans vouloir dévoiler le contenu du rapport du groupe de travail du ministre, je peux vous dire qu'il recommande vivement que de nouveaux comités soient constitués pour étudier les questions d'équipement et de programmes et qu'un comité s'assure qu'un nombre adéquat d'enseignants reçoivent une formation en informatique afin que la nouvelle technologie soit bien employée.

Les ordinateurs et tous les systèmes développés par la micro-électronique doivent toujours être considérés comme un outil et non une fin en soi. Le danger est toujours présent qu'à cause de la complexité des systèmes informatiques, le contrôle soit hors de la portée des gens et que l'ordinateur lui-même accroisse son pouvoir. Avec la promesse d'une intelligence artificielle, quelquesunes des nouvelles machines pourraient usurper des modèles établis.

Une histoire apocryphe peut servir à illustrer cette idée. Deux scientifiques avaient construit le plus grand, le meilleur ordinateur au monde. Malgré la puce et la mémoire à bulles, cette machine occupait huit étages d'un bureau. Mais elle contenait tout le savoir humain; toutes les langues, tout le folklore, toutes les connaissances scientifiques et philosophiques étaient enregistrés dans sa mémoire.

Enfin, le moment vint de poser la question la plus importante au monde et les hommes de science demandèrent lentement: "Dieu existe-t-il? "

L'ordinateur répondit en moins d'une seconde. De sa voix ronflante, mécanique, il tonna: "Il existe maintenant. "

C'est souvent ainsi que les enthousiastes voient les ordinateurs et c'est une perspective très inquiétante. Étant moi-même éducatrice, je peux vous assurer que c'est une perspective que les éducateurs refuseront d'admettre.

L'enseignant aura évidemment toujours sa place pour essuyer un nez qui coule, rassurer un enfant effrayé, réprimander une classe qui a enfreint le règlement ou blessé un camarade. C'est là l'élément humain qu'aucun ordinateur ne pourra supplanter. Mais au-

delà de ce contact personnel et humain, il y a un plus grand besoin d'une éducation qui prépare les enfants à vivre et à travailler dans l'ère informatique. Ils doivent apprendre, comme je l'ai déjà souligné, à voir les ordinateurs comme des outils et ce sont des outils très utiles. Mais les connaissances humaines, la compréhension humaine et le besoin de vivre pleinement dans notre village global doivent toujours précéder les connaissances et les applications techniques des machines que nous avons créées pour nous servir.

Le symbole chinois correspondant au mot "crise" signifie à la fois "danger" et "occasion". C'est tout à fait ainsi que les ordinateurs se situent dans le système scolaire: ils sont à la fois un danger et une occasion. Occasion de fournir aux femmes des débouchés très intéressants, une fois que les stéréotypes auront été écartés; danger, si la technologie nous fait oublier les dimensions morales et humaines de l'éducation. Il y a occasion, aussi, de réduire les aspects routiniers de l'éducation. J'ai vu des enfants totalement absorbés par des programmes automatisés individualisés.

Il y a un danger cependant, si le temps passé devant la machine empiète sur le temps où les enfants socialisent les uns avec les autres.

L'écrivain Tom Wolfe a suggéré que les années 1970 étaient une décennie de narcissisme, une décennie de la génération du "moi". Si les programmes automatisés rencontrent les besoins individuels au détriment de la nécessité pour chacun d'entre nous de comprendre et d'aider les autres, la société occidentale ne dépassera pas la génération du "moi".

Je ne crois pas, cependant, que la génération du "moi", décrite par Wolfe, soit autre chose qu'une légère ride sur la face collective de l'humanité. Il y a même des raisons de croire le contraire, que l'humanité utilisera les ordinateurs pour offrir des possibilités nouvelles aux handicapés, pour explorer de nouveaux domaines de la science, du cosmos au microcosmos.

Les anciens Grecs définissaient ainsi le bonheur: "Le plein emploi des talents individuels dans la poursuite de l'excellence ". Dans la mesure où la technologie informatique oriente les hommes et les femmes dans la direction de l'excellence, il ne faudrait ni la craindre, ni la décourager.

Le seul fait que des femmes soient réunies à cette conférence pour considérer les conséquences de la nouvelle technologie prouve qu'elle est perçue comme un défi et non comme un danger.



ATELIERS

Aspects éducatifs: Stratégies d'action

Animatrice:

Martha Colquhoun, membre du conseil d'administration, Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, Manitoba

Invitées:

Mary Beth Dolin, membre de l'Assemblée législative du Manitoba

Grace Parasiuk, experte-conseil, Etudes féminines, ministère de l'éducation, Manitoba

Jan Schubert, directrice adjointe, études secondaires, Division scolaire de Winnipeg

Ruth Hartnell, conseillère, collègue Glenlawn, Winnipeg

Gayle Halliwell, professeure, Etudes commerciales, École

régionale Lord Selkirk, Manitoba

Au premier niveau du progrès technologique que nous observons, les compétences exigées du personnel peuvent diminuer. Ceci est vrai du grand ghetto des femmes au travail qu'est le bureau. Les compétences associées à la reproduction manuelle des copies, au classement, à la tenue des dossiers et à plusieurs aspects de la dactylographie ne sont plus nécessaires. Les informaticiens, les spécialistes de l'infographie et du traitement des textes ont recours à leurs machines pour exécuter ces fonctions. Ainsi, les habiletés manuelles sont de moins en moins requises et les débouchés pour les femmes non spécialisées sont très limités, qu'elles aient ou non complété leurs études secondaires.

Comment préparer les jeunes filles à un monde dans lequel les compétences manuelles cèdent le pas aux compétences intellectuelles?

Les études commerciales devraient faire partie d'une bonne éducation de base. Les étudiantes qui poursuivent des études commerciales devraient pouvoir manipuler la nouvelle technologie afin d'apprendre à l'utiliser plutôt que d'être exploitées par elle. Beaucoup de jeunes filles n'en ont pas peur. Elles en voient les avantages: la facilité d'exécuter des tâches routinières, la vitesse et la précision, ses possibilités illimitées. Grâce aux programmes récents, l'étudiante commerciale douée est apte à relever les défis du bureau de l'avenir et à y progresser. Il importe donc de ne pas décourager les jeunes filles intelligentes qui voudraient choisir les études commerciales pour préparer leurs carrières.

Action

- Les parents doivent s'impliquer à tous les niveaux des systèmes d'éducation pour s'assurer que leurs filles reçoivent une formation adéquate en mathématiques, en sciences et en informatique.
- On pourrait organiser des clubs d'informatique pour encourager les étudiantes à s'épauler mutuellement.
- Il faut sensibiliser les enseignants aux préjugés que les étudiantes rencontrent quant à leurs aptitudes pour la microélectronique.

L'apprivoisement de l'informatique par les enfants d'âge préscolaire

*Directeur d'atelier:
Stan Squires, directeur des
Services pour enfants, Bibliothèque
municipale d'Oakville*

Stan Squires a décrit le programme qu'il a élaboré à la Bibliothèque municipale d'Oakville pour rendre l'ordinateur accessible aux enfants d'âge préscolaire. La discussion a porté sur la formation des enseignants et sur l'élaboration de leçons qui permettent d'initier les enfants d'âge préscolaire à l'informatique.

Différences et similitudes entre les réactions des filles et des garçons à l'informatique en milieu scolaire

Animatrice:

*Linda Fischer, experte-conseil/
rechercheuse*

Invités:

*Betty Collis, département d'Éducation,
Université de Victoria,*

*Judy Dobson, professeur de
mathématiques et de sciences de
l'informatique, École secondaire de Red Deer*

*Cathie Hill, directrice adjointe,
Marlene Batke, professeur ressource
et Brenda Bond, professeur ressource,
École Lord Robert,
Winnipeg*

*Dwight Renneberg, professeur de
sciences de l'informatique,
Saskatoon*

Le fait que les femmes et les hommes aient des attitudes différentes face aux mathématiques est bien connu. Les recherches indiquent que le conditionnement social peut y avoir joué un rôle important. La présentation a examiné les techniques d'intervention possibles pour empêcher ou réduire la possibilité qu'un stéréotype semblable s'associe à la microélectronique.

Action

La discussion a permis l'échange de diverses stratégies pour attirer les filles à l'informatique en milieu scolaire.

- Hâter l'enseignement de l'informatique dans la salle de classe, pour réduire le stéréotype des sexes
- Organiser des soirées familiales dans les écoles afin de démystifier l'ordinateur.
- Rendre la connaissance de l'informatique obligatoire dans la formation des enseignants.
- Introduire la programmation par des approches non mathématiques.
- Contrôler et démocratiser l'accès à l'ordinateur pour tous les étudiants.
- Développer des programmes qui soient bien adaptés en vue d'intégrer l'ordinateur à la salle de classe.

Politique et planification scolaires

Animatrice:

*Pat Masters, coordonnatrice du
Programme d'action positive,
Conseil d'éducation de Carleton*

Invitées:

*Linda Fischer, experte-conseil,
Toronto, Ont.*

*Lorna Wiggins, experte-conseil
en mathématiques, Commission
scolaire de Toronto*

Barbara Robertson, sociolinguiste

On a visionné le film "Make it happen" : un examen des modèles de récompenses qui ont amené les femmes à choisir des carrières sans débouchés. Comme elles ont été récompensées pour leur gentillesse, leur féminité et leur générosité, les femmes ont été portées vers des postes de soutien n'exigeant qu'une formation limitée. Elles ont évité les cours tels les mathématiques, convaincues qu'ils leur seraient inutiles dans l'avenir. L'absence des femmes en mathématiques est considérée un facteur essentiel de leur exclusion ultime du domaine technologique. En leur absence, la technologie sert au développement des valeurs traditionnelles et des institutions. La société subit un déridage mais les réalités socio-économiques persistent sous la surface.

Action

- Toute action doit d'abord viser à changer les attitudes. Les enseignants et les conseillers en orientation doivent améliorer leur connaissance des cours et ressources disponibles et du marché du travail. La famille et l'école doivent ensemble sensibiliser les jeunes filles en ce qui a trait à :
- l'anxiété des mathématiques;
- les comportements de soumission et de passivité;
- les satisfactions du succès professionnel; et
- l'affirmation de soi et l'autonomie.

Sensibilisation des étudiants du niveau secondaire aux répercussions de l'automatisation administrative

Directrices d'atelier:

*Gail Posen, Affirmative Action
Advisory, Commission scolaire
de Toronto,*

*Joyce Peterson, professeure, Conseil
scolaire de Toronto*

Le Conseil scolaire de Toronto est en voie de développer des programmes alternatifs aux programmes traditionnels du niveau secondaire, pour préparer les étudiants au monde du travail transformé par la technologie. Une présentation des nouveaux programmes et de leur rationalisation.

Action

- Les directrices d'atelier ayant participé à la création de ces programmes ont préparé des listes de ressources qu'elles ont envoyées par la poste aux participantes de l'atelier.

Données statistiques facilitées grâce aux micro-ordinateurs: Élèves de 7^e année en montant

Directrice d'atelier:

*Betty Collis, département
d'Éducation, Université de
Victoria*

Les concepts des statistiques descriptives et inférentielles peuvent s'enseigner efficacement grâce à la capacité de calcul et de graphisme d'un seul micro-ordinateur installé dans la salle de classe. Des exemples non mathématiques et le micro-ordinateur s'agentent pour démontrer comment les statistiques servent à la prédiction.

La présentation a fourni des exemples de programmes et suggéré des stratégies d'application dans la salle de classe.

Apprentissage de l'informatique incluant une programmation destinée aux élèves de la 3^e à la 12^e année

Animatrice:

*Ann Jones, ministère de l'Éducation
de l'Ontario*

Invitées:

*Pat Richardson, professeur au
niveau primaire, Université de
l'Alberta*

*Sharon Mott, agent, programmes
d'apprentissage, Direction des
programmes d'études, ministère
de l'Éducation de l'Alberta*

Cet atelier a fourni une vue d'ensemble des programmes d'apprentissage de l'informatique adoptés par les écoles primaires et secondaires de l'Alberta, de 1982 à 1984. Une analyse plus détaillée de l'enseignement de l'informatique à l'élémentaire soulignant le rôle du programme dans le développement d'attitudes positives envers l'informatique, chez les filles comme chez les garçons, a été suivie de deux sessions d'utilisation servant à la démonstration de matériel didactique et d'activités programmées aptes à servir dans les écoles élémentaires. On a distribué aux participantes des copies des rapports du ministère de l'Éducation de l'Alberta sur l'apprentissage de l'informatique et des listes de ressources qui pourraient être utilisées à l'élémentaire. Certaines ressources d'apprentissage ont été exposées pour le bénéfice de celles qui souhaitaient les examiner. On a conclu qu'un programme d'apprentissage de l'informatique introduit dès l'élémentaire peut éliminer ou réduire les stéréotypes sexuels. Cette session a amené la discussion de programmes semblables prévus dans d'autres provinces, du matériel didactique et de la nécessité qu'un plus grand nombre d'éducatrices s'intéressent aux utilisations de l'informatique dans leurs salles de classe. La disponibilité d'un ordinateur a permis une utilisation limitée de programmes didactiques automatisés.

Action

- Les parents, les conseillers scolaires, les enseignants et les administrateurs devraient exercer des pressions visant l'implantation universelle de programmes d'informatique au niveau élémentaire alors que l'angoisse des mathématiques, les stéréotypes sexuels et les sentiments d'insécurité jouent un moindre rôle.
- Tous ces programmes devraient être préparés par des enseignants et tenir compte du processus d'apprentissage de l'enfant.

Le Télidon et l'éducation

*Directrice d'atelier:
Anna McKague, directrice des
Services de j'information et de
l'éducation, Norpak*

Le Télidon, ou vidéotex comme on le nomme généralement, n'existe que depuis quelques années. Il a pourtant déjà attiré l'attention nationale et est utilisé, à travers l'Amérique du Nord, par les éditeurs, les détaillants, les ministères du gouvernement et les institutions d'éducation. S'il maintient son rythme actuel de croissance, le vidéotex pourrait, de toute évidence, avoir d'importantes répercussions sur nos affaires, nos foyers et nos écoles.

On s'est intéressé à deux domaines en particulier: les implications et les applications du vidéotex dans l'éducation et les stratégies nécessaires pour que les femmes s'impliquent dans cette nouvelle technologie.

Dans le premier domaine, la discussion a porté sur la réglementation du matériel vidéotex destiné aux élèves, sur l'impact social d'une éducation universellement disponible au foyer; sur le rôle de l'enseignant dans le développement d'un matériel didactique vidéotex et sur le rôle du gouvernement dans le contrôle et la dissémination de ce matériel.

Dans la perspective du vidéotex et des femmes, on a souligné que les femmes ont traditionnellement été exclues de la haute technologie. On a discuté du rôle actuel et futur des femmes dans les industries à haute technologie et examiné les diverses carrières vidéotex ouvertes aux femmes. Enfin, on a suggéré que le vidéotex étant d'abord plus facile que l'ordinateur ordinaire, celles que les ordinateurs intimident pourraient utiliser le vidéotex avec plus de succès.

Action

- On a besoin de plus de recherche sur les effets de l'utilisation croissante des technologies dans la salle de classe, surtout sur les effets à long terme. Il faut avertir les conseils scolaires de la nécessité d'une approche globale à l'informatique en milieu scolaire.

Les micro-ordinateurs dans les classes du primaire: Musique, études de l'environnement et développement de la mémoire

Directrice d'atelier :
Julia Boucher, experte-conseil
en mathématiques et en informatique,
Conseil scolaire des écoles
séparées de Halton

Une démonstration par l'utilisation des programmes développés dans les écoles primaires pour enseigner le fonctionnement des micro-ordinateurs.

Stratégie d'orientation pour neutraliser la peur des femmes relative aux puces électroniques

Directrice d'atelier :
Ruth Hartnell, conseillère,
collège Glenlawn, Winnipeg

Au nombre des principales forces qui créent des problèmes pour les femmes dans le monde du travail actuel et futur, il faut souligner l'inégalité du pouvoir, l'absence de modèles positifs, les inégalités d'éducation, le nombre insuffisant de femmes pour- suivant des études en mathématiques et en sciences, les manuels sexistes et les aspirations professionnelles diminuées. Le processus de socialisation, la représentation des femmes dans les médias, les attitudes des gouvernements envers les femmes et la non-syndicalisation des femmes y contribuent également. La présentation a examiné tous ces problèmes et a considéré les moyens qui existent à l'intérieur du système d'éducation pour neutraliser leurs effets négatifs.

Action

- Les conseillers en orientation doivent examiner leurs propres préjugés et leurs habitudes de counselling.
- Les associations d'enseignants doivent exercer des pressions pour que leurs Conseils embauchent plus de femmes dans les écoles secondaires, fournissant ainsi des modèles aux étudiantes.
- Les conseillers en orientation pourraient inviter des conférencières et organiser des sessions d'information sur les femmes dans divers métiers. Ils peuvent avoir recours à des affiches qui représentent des femmes accomplissant des tâches variées.
- Des séminaires adressés aux parents pourraient aider à changer leurs attentes pour leurs filles.
- Les conseillers en orientation pourraient organiser des ateliers sur l'angoisse des mathématiques et des sciences pour aider les enseignants à faire face à ce phénomène. Une autre stratégie serait d'établir des groupes d'entraide qui

permettraient aux étudiantes d'épauler celles qui choisissent des carrières non traditionnelles et encourageraient les étudiantes à aborder les domaines des mathématiques et des sciences.

- Les éducateurs doivent contester la presse pour éliminer les préjugés sexuels et les stéréotypes.
- Les conseillers en orientation doivent être prêts à devenir des activistes, à provoquer leurs clients et leurs collègues, à les renseigner sur les mythes et les réalités.

D'autres idées exprimées:

- créer des trousseaux d'information et des jeux de carrières pour femmes;
- faire porter l'attention sur les réalisations de femmes célèbres;
- initier un cours d'études de la femme;
- initier un cours d'études sur l'avenir; et
- créer des groupes de discussion mixtes pour examiner les causes réelles de l'angoisse tant au foyer qu'à l'école et dans le monde du travail, et développer chez les jeunes femmes la capacité de faire face aux changements inévitables.

Santé et sécurité

Vue d'ensemble

Animatrice:

Claire Marie Fortin,

Conférencière:

Jeanne Stellman

L'après-guerre, l'ère des plastiques, de l'énergie atomique et du développement des produits chimiques (cinq millions de produits chimiques existent aujourd'hui) a vu l'introduction massive de la microélectronique. Cette révolution a entraîné de nombreux dangers pour la santé dont plusieurs sont encore inconnus et, pis encore, ne sont pas étudiés.

L'introduction massive de la microélectronique crée une situation analogue aujourd'hui. On s'inquiète de plus en plus du fait que les problèmes de santé soient tout simplement ignorés.

Nous sommes les témoins de la re-création de l'usine au bureau: la réplique des problèmes du milieu de travail en chaîne. Elle nous enlève nos compétences et nous réduit à des

tâches routinières dans un milieu de travail dangereux. Le travail de bureau est maintenant conforme à la théorie de la fabrication en série: si des fonctions de la chaîne de montage sont interchangeables, les travailleurs peuvent l'être aussi. L'individualité se perd, peut-être au détriment de la société.

Lorsque l'on considère les aspects de santé et de sécurité associés à la nouvelle microélectronique, il faut se rappeler que, le plus souvent, la conception des terminaux à écrans cathodiques et celle des ordinateurs tient peu compte de l'humain, l'autre extrémité de la machine. Les lieux de travail ne laissent aucune place à l'expression personnelle. Les travailleurs sont isolés dans l'interface machine/opérateur et les rapports sociaux se détériorent. La pollution des bâtiments s'aggrave, bien que la plupart des employeurs refusent de le reconnaître. Enfin, le contrôle du nombre de frappes au clavier engendre le stress et pourrait entraîner des maladies physiques.

Afin de neutraliser ces effets négatifs, les individus devraient, à court terme, demander des pauses de 10 minutes à toutes les heures ou de 15 minutes à toutes les deux heures; des écrans antireflets et des examens oculo-visuels fréquents; des tentures aux fenêtres et des porte-documents aux machines. Ils devraient également insister pour que l'éclairage soit adéquat et les chaises confortables. Les travailleurs devraient s'aider eux-mêmes par des exercices fréquents et un bon maintien des tabourets pourraient leur être utiles.

À long terme, il faut plus de recherche surtout sur les effets de la radiation. Il faut sensibiliser les entreprises et les concepteurs de machines. Il faut plus d'ouverture dans les rapports travailleurs- cadres, moins de confrontation et plus de coopération. Redéfinir les tâches pour permettre une rotation d'une tâche à l'autre serait certainement une façon de diminuer la fatigue et l'ennui tout en diversifiant les compétences du personnel.

ATELIERS

Le stress dans le milieu de travail

*Directrice d'atelier;
Françoise Antonini-Capet,
Faculté de Pharmacie, Université
de Montréal*

*Invité;
Grendon Haines, vice-recteur,
Université Concordia*

Une présentation sur les réactions psychophysiologiques au stress (neuro-hormonales surtout) : comment la pression et le stress peuvent engendrer des problèmes physiques et des maladies. La discussion a surtout porté sur le rôle des facteurs de stress (chimiques,

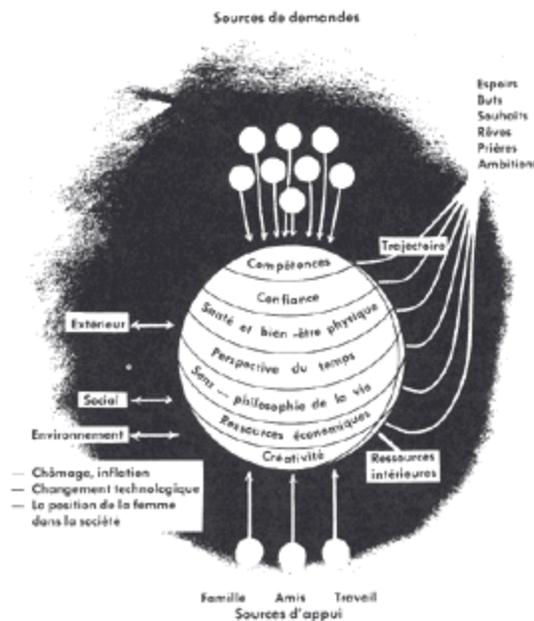
physiques et psychologiques) en milieu de travail.

Maîtrise du stress

Directrice d'atelier:

*Freda L. Paltiel, conseillère
principale, Situation de la femme,
Santé et Bien-être social du Canada*

Le document présenté par Freda L. Paltiel sur la maîtrise du stress a examiné quelques définitions, quelques concepts et les résultats d'enquêtes empiriques menées par Frankenhaeuser, Niosh, Haynes et Feinlib, Maslach et Jackson, Fines et d'autres, quelques perspectives sur le stress et l'épuisement chez les femmes et une analyse des études sur les mécanismes d'adaptation. Un schéma original sur le stress et l'épuisement fournissant la synthèse de la recherche, de l'expérience clinique et de l'expérience de l'auteur dans l'élaboration de politiques a donné lieu à une vive discussion sur la maîtrise du stress. Le schéma ci-inclus fera partie des rapports des débats.



Freda L. Paltiel

Conseillère principale, situation de la femme

Santé et bien-être social Canada

Ottawa, le 25 janvier 1982.

Ergonomie

Animatrice:

*Greta Nemiroff, directrice,
Congrès canadien pour la promotion
et les études chez la
femme, région du Québec*

Invitées:

*Ruth Heron, ergonomiste, Centre
de développement des transports,
Transports Canada*

*Françoise Poirier, ergonomiste,
Université Laval*

L'ergonomie a pour objet l'étude de l'homme dans l'exécution de son travail. Françoise Poirier présente un aperçu de ce que comporte l'analyse d'un poste de travail, tenant compte des trois volets:

1. l'environnement physique, c'est-à-dire toute l'organisation entourant le poste de travail et constituant une influence sur la performance;
2. la charge physique, c'est-à-dire les efforts physiques qui sont demandés, la posture exigée pour l'accomplissement de ces efforts et les particularités notamment de répétition, de rythme, de cadence, de geste; et
3. la charge mentale, que l'on peut définir à partir de l'intensité de l'activité mentale requise par une situation de travail. Ainsi, les tâches de vigilance, la densité des informations requises, sont autant de facteurs significatifs d'une charge mentale.

Ces trois volets forment la globalité de tout poste de travail. Appliquée aux milieux de travail où le micro-processeur est d'usage courant, l'ergonomie soulève des questions fondamentales en ce qui a trait aux modalités et aux conséquences de l'interface opérateur/écran d'une part, puis, d'autre part, à l'autonomie des travailleurs.

Ruth Heron a fait part d'une étude dans laquelle on a obtenu des mesures de charges mentales, physiques et visuelles de divers opérateurs de TEV (Terminaux à écran visuel) et celles d'employés de bureaux qui n'utilisent pas les TEV. Les résultats suggèrent que: a) dans le cas des opérateurs de TEV, les symptômes de charge se manifestent surtout chez ceux qui exécutent des tâches ennuyeuses et répétitives à plein temps; et b) l'utilisation d'appareils TEV est associée à des problèmes d'ergonomie: les effets du stress augmentent si l'employé exécute, de façon continue, un travail routinier et dépersonnalisé. Puisque ce sont surtout les femmes qui occupent ces emplois, ces résultats les affectent en particulier. On a également suggéré qu'on ne peut radicalement diminuer les problèmes ergonomiques associés à l'opération à plein temps des TEV sans adopter de nouvelles approches à la

définition des tâches. Les critères pertinents ont été examinés.

Action

- Les travailleurs et les cadres doivent chercher à remplacer les emplois monotones et répétitifs par des emplois à fonctions multiples.
- Les emplois devraient inclure des aspects décisionnels pour que tous les employés développent un sens de responsabilité et aient le sentiment de contribuer. L'auto-détermination du rythme de travail en fonction de l'énergie du travailleur devrait remplacer le contrôle; électronique des cadences.
- Tous les aspects physiques du milieu de travail doivent favoriser le bien-être physique et mental de tous les employés.



Le travail à domicile: Aujourd'hui et demain

*Directrice d'atelier:
Rhonda Love, professeure
adjointe, Santé communautaire,
Faculté de médecine, Université
de Toronto*

Un examen de ce qu'on a appris sur les femmes qui font du travail à la pièce à domicile et les conditions déplorables qui entourent ce travail. Comment appliquer ce que l'on sait sur le travail à domicile dans l'industrie du vêtement au travail à domicile sur ordinateur pour protéger les intérêts de la femme moderne.

Un aperçu des principaux problèmes tels la déqualification, le stress, le contrôle électronique des cadences et de la productivité des travailleurs. Une discussion sur les

mesures légales possibles. La discussion a porté également sur les avantages possibles du travail à domicile pour certains secteurs de la main-d'œuvre, dont les personnes handicapées.

Action

- Il faut encourager systématiquement la syndicalisation des femmes et exercer des pressions auprès des syndicats pour qu'il y ait dans toutes les négociations des clauses protectrices qui tiennent compte de toutes les conditions du nouveau travail technologique
- Les groupes de femmes devraient sensibiliser leurs membres par des conférences et des ateliers de toutes sortes visant le recyclage et la planification des carrières.
- Les groupes de femmes doivent exercer des pressions systématiques auprès du gouvernement pour promouvoir de meilleures lois.

TEV (Terminaux à écran visuel)

Animatrice:

*Nancy Miller-Chénier,
rechercheuse*

Invités:

*Jane Armstrong, analyste de
recherches, CALEA*

*Gary Cwitco, représentant du
personnel (spécialisé en santé et
sécurité), Syndicat des travailleurs
en communications du Canada*

*Eileen Beck, experte-conseil
Working Environment, New York*

La présentation de Jane Armstrong a porté sur les raisons pour lesquelles les syndicats se préoccupent des questions de sécurité associées aux TEV, plus particulièrement aux niveaux de radiation. L'analyste a livré un aperçu des divers types de radiation électromagnétique que les TEV émettent. Bien des faits portent à croire que les normes approuvées par le gouvernement sont inadéquates. Les dangers pour la santé, en particulier les malformations congénitales et les fausses couches, ont retenu l'attention.

Gary Cwitco a décrit comment l'introduction des écrans cathodiques en milieu de travail a augmenté le stress. En utilisant l'exemple des téléphonistes, il a montré que leur travail se conforme presque parfaitement aux cinq conditions énoncées par Bertil Gardell pour

mesurer le stress en milieu de travail:

1. les cadences contrôlées à la machine;
2. un travail répétitif et monotone;
3. l'absence de contacts valables avec d'autres personnes;
4. un système de rémunération à la pièce; et
5. un système de contrôle autoritaire.

La présentation a souligné la difficulté d'arriver à des solutions puisque les solutions exigent des changements dans un domaine que les employeurs considèrent un droit fondamental de la gestion, le pouvoir d'organiser le travail. Le problème ne peut se résoudre qu'en changeant la balance du contrôle de la manière dont on utilise la technologie de ceux qui en sont propriétaires à ceux qui l'utilisent.

Les remarques d'Eileen Beck ont porté sur des mesures concrètes pour diminuer les dangers à la santé associés aux TEV, tels la fatigue oculo-visuelle et la fatigue musculo-squelettique. Les éléments de solutions pourraient inclure:

1. des pauses fréquentes (10 minutes par heure);
2. des écrans anti-éblouissants;
3. redistribution des terminaux;
4. des examens oculo-visuels réguliers;
5. un éclairage adéquat;
6. l'utilisation de porte-documents; et
7. l'utilisation de tabourets.

Les participantes ont soulevé plusieurs questions:

- Est-ce que le fait de fumer dans l'entourage immédiat d'un écran cathodique augmente le niveau de radiation?
- Les cloisons de plastique autour des terminaux contribuent-elles à la fatigue oculaire?
- Existe-t-il des exemples de coopération entre les employeurs et les employés ou les syndicats pour fournir un milieu de travail sain?

Action

- Les activités à court terme devraient inclure la syndicalisation des travailleurs qui utilisent les écrans cathodiques, l'éducation sur l'impact des TEV sur la santé, la participation des travailleurs dans tous les aspects de la planification et de l'implantation des TEV.
- Les syndicats doivent chercher à changer la balance du contrôle sur la manière dont la technologie est utilisée, de ceux qui en sont propriétaires à ceux qui

l'utilisent.

- L'éducation des cadres et des travailleurs et des recherches continues sur tous les aspects associés à l'emploi des TEV doivent devenir prioritaires pour le patronat et les travailleurs

Protection au travail: La législation sur la santé et la sécurité

Animatrice:

*LynnKaye, directrice générale
intérimaire, Syndicat canadien
de la Fonction publique (SCFP)*

Invitées:

*Jane Stinson, adjointe à la
recherche, Syndicat canadien de
la Fonction publique*

*Katerina Mcclure, représentante
nationale, Département de législation
et de recherche, CTC.*

Avant de songer à l'élaboration d'une législation sur le changement technologique, il est indispensable de considérer l'envergure des droits des employeurs. Il serait important de revoir les recommandations des rapports Friedman et Wood, d'examiner le code canadien du travail et les codes provinciaux. La revue de ce qui a été accompli accompagnerait la critique des faiblesses.

Qu'est-ce qu'une législation devrait inclure?

- Une définition nette de ce qui constitue le changement technologique pour limiter les exemptions.
- Plus de préavis de changements.
- Une déclaration qu'aucun changement ne sera introduit sans l'accord de l'agent négociateur.
- L'assurance d'une expansion des programmes privés et publics destinés à protéger les travailleurs (formation, plein emploi, garanties salariales, etc.). Il faut aussi:
- que le gouvernement entreprenne plus de recherches sur les problèmes de santé en vue d'établir des normes;
- que l'on établisse partout des comités de santé et de sécurité;
- une législation qui protège les droits à une vie privée;
- la réforme des pensions; et
- une législation qui limite le protectionnisme étranger et assure aux Canadiens et Canadiennes une part équitable des postes créés par la nouvelle technologie.

Action

- Que chaque syndicat ou groupe d'employés établisse un comité pour étudier les problèmes de santé associés aux installations automatisées.
- Ce comité devrait identifier des principes directeurs visant l'achat et l'installation des nouvelles machines et formuler des recommandations au niveau de la gestion.
- Multiplier les séminaires et les communiqués pour que les employés soient mieux renseignés sur leurs droits et sur leurs intérêts.
- Interroger les employés pour déterminer les effets des transformations du milieu de travail sur leur santé physique et émotionnelle. À long terme, ces renseignements pourraient aider à dépister les problèmes.

Ateliers de démonstration

Tout au long de la conférence, des ateliers de démonstration ont été offerts pour permettre aux participantes d'utiliser les équipements. En voici un aperçu.

Introduction à l'informatique

*Directrice d'atelier:
Diane D. Ludlow, Centre de
l'informatique, Université
Concordia*

La prolifération actuelle de l'équipement informatique indique qu'il est nécessaire pour chacun d'acquérir des connaissances de base en technologie. Plusieurs admettent ne pas avoir l'esprit scientifique et éprouvent beaucoup d'appréhensions face à l'informatique. Ceci est associé au fait d'aborder un domaine entièrement nouveau à l'âge adulte. Il suffit de vaincre toute appréhension associée à l'acquisition de nouvelles compétences; l'appréhension est sans fondement puisque la technologie a rendu l'utilisation de l'ordinateur de plus en plus facile.

Cet atelier d'introduction à l'informatique a consisté en une explication du "langage informatique de base", une revue des principales catégories de l'informatique (l'équipement, les logiciels, les télécommunications) et des procédés par lesquels les ordinateurs sont programmés et l'information transmise à l'utilisateur. Des projecteurs ont servi au procédé d'initiation.

Action

- On a suggéré que les femmes qui doivent rester au foyer devraient se procurer un terminal et le relier à un ordinateur pour poursuivre leur travail ou leurs études.
- Les femmes devraient se renseigner sur les programmes gouvernementaux d'assistance au recyclage et exercer des pressions pour élargir l'accès à ces programmes. Elles devraient aussi explorer les programmes offerts par les universités et les collèges de leur communauté et en profiter. Il faut éviter les établissements de formation du secteur privé, qui sont très dispendieux et généralement peu aptes à offrir une formation technique. La formation devrait être offerte sans frais en milieu de travail.

La technologie et les questions féminines: Parité salariale pour travail d'égale valeur, programmes d'action positive

Participatory Research Group

Cet atelier s'est surtout intéressé au problème des stratégies. On n'a pas encore pris pleinement conscience de la complexité de la révolution microélectronique, et pourtant, la technologie fait partie de la vie quotidienne de la plupart des gens. Les préoccupations associées à la microélectronique ne concernent pas seulement les femmes mais l'ensemble de la communauté y compris le mouvement syndical. Pour les femmes, cependant, l'introduction de la microélectronique a des répercussions sur plusieurs autres luttes dont le droit au travail, la parité salariale, l'action positive et le soin des enfants. Comment voulons-nous l'utiliser? Bien sûr, différents groupes développeront des stratégies différentes pour répondre à leurs besoins propres. Mais ensemble, ils doivent bâtir un vaste mouvement qui coordonnera une campagne efficace visant à assurer que tous les travailleurs/euses bénéficient de la nouvelle technologie. Des alliances entre le mouvement féministe et le mouvement syndical s'imposent. Il nous faut dépasser la relation de confrontation entre les syndicats, les femmes et les cadres et développer de nouvelles approches à la négociation.

Vue d'ensemble des réalisations de haute technicité

Tom Spruceton, Leigh Instruments

Introduction à la micro-informatique

*Directeur d'atelier:
David Miller, vice-président,
Compumart*

Une introduction à la micro-informatique par l'utilisation de l'équipement.

Modèles de sensibilisation des femmes à la technologie

Anjmatrjce :

*Susan McCrae Van der Voet,
Secrétariat, Congrès canadien
pour la promotion des études
chez la femme*

Invitées :

*Leiba Aranofi, coordonnatrice de
la dotation des services de formation,
Centre de service social de Ville-Marie*

*Susan Smee, directrice, Congrès
canadien pour la promotion des
études chez la femme,
Saskatchewan*

*Marianne Williams, Éducation
des adultes, OISE*

Un rapport par des femmes qui ont participé à l'organisation d'un séminaire, d'une conférence d'une journée et d'une série de trois mini conférences portant sur les femmes et la microélectronique: comment le contenu et le format ont tenu compte du processus d'apprentissage chez les adultes, surtout chez les femmes. L'atelier a consisté en une discussion ouverte sur les meilleurs moyens de sensibiliser les femmes à l'impact de la microélectronique et à la nécessité de continuer à s'instruire et à s'engager pour y faire face. Dans la préparation de conférences, de séminaires et d'activités connexes, on suggère les principes directeurs énumérés ci-dessous:

- L'événement devrait être un moment agréable pour les participantes. On peut apprendre en s'amusant!
- Il devrait y avoir de nombreuses occasions de partager des expériences.
- Les problèmes devraient être situés en contexte et non présentés par bribes.
- Les participantes devraient être pleinement conscientes du but de l'événement et des raisons pour lesquelles elles viennent améliorer leurs connaissances. Pourquoi sont-elles ici? Que va leur apporter l'événement?
- La participation masculine devrait être nettement définie pour que l'événement demeure une occasion d'échanges entre femmes.
- Les participantes ne doivent pas être abandonnées au désespoir. Ceci peut être évité en planifiant des stratégies de changement fondées sur leurs attentes dans les domaines qui les préoccupent.
- Il faut encourager les coalitions entre groupes qui partagent les mêmes intérêts (syndicats, etc.).
- Il faut avoir souvent recours aux médias pour rejoindre autant de femmes que possible et leur présenter les faits plutôt que les fictions qu'on trouve trop souvent

dans la presse. Là où les travailleuses ne sont pas syndiquées, on peut prévoir des conférences à l'heure du midi pour renseigner les femmes sur les événements à venir ou pour leur faire part des résultats d'événements récents.

L'ordinateur domestique: Le monde à votre portée

Directrice d'atelier:

P. Anne Wilson, directrice des ventes, Produits CATV; NABU Manufacturing Corp.

Les micro-ordinateurs font fureur, ils sont peut-être l'entreprise commerciale la plus explosive des années 1980. On estime qu'ils maintiendront un rythme de croissance d'au moins 50% au cours de cette décennie et que les ventes mondiales auront atteint cinq millions d'unités en 1985. Cet essor témoigne du fait que les prix décroissants, d'une part, et l'amélioration des performances, d'autre part, ont engendré une prise de conscience générale des possibilités des micro-ordinateurs. Ils ne sont plus aujourd'hui les jeux électriques glorifiés de quelques amateurs. Les micro-ordinateurs gagnent du terrain dans le domaine des appareils électriques et sont en voie de devenir des outils indispensables à fonctions multiples. Ils commencent à tenir les promesses de leurs créateurs d'offrir de nouvelles options affectant notre travail, nos emplettes, nos voyages et nos communications.

Une démonstration des usages de l'ordinateur domestique a suivi l'exposé.

Plénière du dimanche matin

Introduction

Coordination des stratégies

Directrice de l'équipe:

Jacqueline Pelletier: experte-conseil,
organisation de programmes et stratégies,
Ottawa

“L'équipe de coordination des stratégies s'est réunie hier soir pour préparer la session de ce matin. Tandis que nous discutons des rapports des ateliers, il est devenu évident qu'en dépit du sujet précis de cette conférence, les participantes avaient soulevé toutes les préoccupations féministes. Les garderies, l'avortement, le chômage. . . il a été littéralement impossible de discuter de l'impact de la microélectronique sur les femmes sans tenir compte de toutes ces préoccupations.

Cela n'a probablement rien d'étonnant. Notre expérience indique qu'en effet, les femmes sont portées à adopter une approche holistique. En ce sens, cette conférence est typique du modèle féministe: éviter d'isoler les faits, chercher une vue d'ensemble. Nous savons toutes que cette approche est lente, pour ce qui est des résultats, mais elle est peut-être beaucoup plus radicale que la tendance traditionnelle mâle à isoler un sujet, le traiter rapidement et négliger les conséquences.

Hier soir, nous avons fait un dessin qui reflète, selon nous, la dynamique de cette conférence. Nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre le processus et à apprécier l'approche féministe aux problèmes (voir graphique [p. 111](#)).

Au cœur de la fleur, nous trouvons la société telle qu'elle existe maintenant. À l'extérieur et tout autour de la fleur, il y a la société en évolution vers laquelle le changement technologique nous pousse constamment. Chaque pétale représente une pré-occupation précise des femmes: la santé, l'éducation, la contraception, la paix, l'emploi, etc. Toutes ces préoccupations se chevauchent, comme les pétales. On ne peut pas, par exemple, résoudre les problèmes des garderies sans tenir compte du problème de la parité salariale pour un travail de valeur égale. La microélectronique chevauche toutes les autres préoccupations féministes: elle affecte tous les aspects de nos vies. Et à mesure que nous progressons vers l'avenir, le chevauchement va augmenter.

Cette image complexe de la réalité a dominé nos débats durant cette conférence. Elle a parfois engendré la confusion et des frustrations. Ce serait bien d'isoler le problème et de le résoudre! Mais nous savons que c'est impossible. Ainsi, nous essayons de combiner l'approche générique et l'approche spécifique, et, à notre manière féministe, nous élaborons progressivement des plans d'action et des solutions.

Durant la conférence, une équipe d'agents de synthèse, une pour chaque thème, ont assisté aux divers ateliers et examiné les rapports d'ateliers pour arriver à une synthèse de l'orientation des discussions et articuler les stratégies pour l'avenir. Elles voulaient fournir aux participantes une vue d'ensemble des problèmes et des stratégies afin qu'elles puissent, à leur tour, définir leurs propres plans d'action durant les ateliers de stratégies du dimanche matin. Les agents de synthèse ont régulièrement rencontré leur chef d'équipe pour discuter des tendances qui ressortaient de la conférence et préparer la session du dimanche matin, au cours de laquelle chacune ferait la synthèse de l'un des thèmes.

Le rôle des agents de synthèse a été très utile. L'exposé global des problèmes et des solutions discutées dans divers domaines d'intérêt a contribué à l'élaboration de plans d'action précis. Après avoir assisté à divers ateliers sur des sujets variés, examiné plusieurs expositions, visionné des films et participé à des discussions, les participantes avaient besoin de cette occasion de faire la synthèse de leur expérience de la conférence.

1. SYNTHÈSE DES ATELIERS

Santé et sécurité

Agent de synthèse:

Hélène Kearney: Agent de recherche, Centre de santé et de services sociaux (CSSS), Centre-Ville, Montréal

"Les nombreuses questions soulevées dans les ateliers sur la santé et la sécurité peuvent rejoindre deux problèmes essentiels."

Il y a d'abord *les problèmes physiques et les problèmes associés à la radiation*. Les solutions aux problèmes physiques (oculaires, musculaires, de maintien) doivent inclure un équipement adéquat, des claviers et des écrans réglables, un éclairage adéquat, le contrôle du bruit, des chaises de bonne hauteur fournissant un appui convenable.

L'atelier sur les dangers à la santé associés à la radiation a montré que les études dans ce domaine sont loin d'être concluantes et qu'il y a un besoin urgent de recherches sur les effets d'une faible radiation.

La seconde priorité concerne le stress associé au travail. Les participantes considèrent que le processus de déqualification, l'isolement des travailleurs et le contrôle électronique des cadences aggravent ce problème. Plusieurs des solutions, dont le contrôle du stress par l'exercice et un régime sain, s'adressent à l'individu. Des solutions plus vastes pourraient inclure la redéfinition des tâches et la participation de l'employé(e) aux changements. La rotation des tâches semble être un moyen efficace d'éviter la monotonie et le stress tout en améliorant, chez l'individu, le sentiment d'appartenance.

Le contrôle électronique des cadences devrait être strictement limité, sinon banni. Dans un atelier quelqu'une a donné l'exemple d'une évaluation fournie par sortie imprimée! Ce genre d'approche dépersonnalisée doit être rejetée. Les syndicats devraient intervenir. Ils doivent mieux renseigner leurs membres sur les changements technologiques, sur les problèmes qu'ils posent et sur leurs droits. Une liaison continue avec les groupes féminins est nécessaire et pourrait se transformer en une coalition qui aurait pour principal objectif de faire circuler l'information courante sur la microélectronique et les droits et intérêts des travailleurs.

Finalement, on a souligné la nécessité d'avoir des banques de données préparées par des femmes pour des femmes. ”

Évolution des modèles d'emploi

Agent de synthèse:

Sabine Rohlfis : Présidente, IF,

Interface Consulting Lid., Ottawa "

“Quatre importantes préoccupations ont été soulevées durant les ateliers sur l'évaluation des modèles d'emploi:

- les mises à pied
- la déqualification
- le contrôle électronique des cadences
- la perte des contacts sociaux et l'isolement.

Plusieurs stratégies ont été proposées pour résoudre ces problèmes. Elles peuvent se diviser en trois groupes:

1. des stratégies directement applicables aux systèmes introduits maintenant ou dans un proche avenir (court terme)
2. des stratégies qu'il faut examiner davantage ou qui exigent du temps (moyen terme)
3. des stratégies qui exigent un examen approfondi; leur poursuite pourrait changer notre société et ses valeurs tout autant que la situation économique globale (long terme)

1. Stratégies à court terme - applicables aux systèmes introduits maintenant ou dans un proche avenir:

- adopter des techniques participatives dans la planification, le design et l'implantation des nouveaux systèmes;
- utiliser une approche multi-disciplinaire;
- s'assurer que la technologie est bien gérée, que différents choix de design sont considérés;
- s'assurer que les nouveaux systèmes offrent des emplois à des gens de compétences différentes;
- s'assurer que les nouveaux systèmes créent des emplois pour les personnes handicapées;
- prévoir le reclassement des employés(es);
- considérer la rotation des tâches;
- considérer le partage des tâches et des heures de travail flexibles; et
- mieux contrôler la formation.

2. Stratégies à moyen terme

- instruire les femmes sur le changement technologique
- placer des femmes à des postes décisionnels
- syndiquer celles qui n'ont pas de syndicat
- élargir les conventions collectives pour tenir compte principaux problèmes énumérés plus haut
- considérer la diminution des heures de travail
- introduire les lois qui s'imposent
- étudier les modèles des autres pays en ce qui a trait aux problèmes décrits plus haut

3. Stratégies à long terme

- revoir la définition du produit national brut (PNB)
- revoir les politiques de la macro-économie
- revoir les politiques du bien-être et de la distribution des revenus
- examiner le rôle des entreprises multi-nationales dans notre' économie et dans les pays du Tiers-Monde

Que devons-nous faire maintenant?

- nous sensibiliser aux problèmes en se parlant au travail et au foyer;
 - nous familiariser avec les ordinateurs (les collèges communautaires offrent des cours);
 - devenir des généralistes plutôt que des spécialistes. Il nous faut une éducation plus large;
 - accepter le fait que la connaissance est une conquête permanente et nous y préparer en planifiant notre éducation et nos carrières;
 - établir un bureau central pour recueillir et offrir aux autres une information pertinente sur l'impact de la microélectronique et les solutions possibles aux problèmes;
-
- préciser des politiques de coopération avec le Tiers-Monde;
 - avoir une Charte des droits par rapport au changement technologique accompagnée d'une campagne politique et éducative pour sensibiliser aux problèmes;
 - organiser une coalition des groupes féminins, des groupes communautaires et des syndicats;
 - exercer des pressions auprès du gouvernement; et
 - encourager les femmes à faire de la politique active.

Il y a beaucoup à faire mais les problèmes ne sont certainement pas insurmontables. Cependant, si nous ne le faisons pas nous-mêmes, rien ne changera, parce que personne ne va le faire pour nous.”

Accès à l'information

Agent de synthèse:

*Magda Seydegart, directrice
exécutive, Centre de recherche et
d'enseignement sur les droits de la
personne, Université d'Ottawa "*

“Une préoccupation primordiale exprimée par les participantes aux ateliers" d'accès à l'information et contrôle, c'est que les femmes doivent créer et contrôler leurs propres banques de données. Non seulement devons-nous créer nos propres programmes - nous devons aussi déterminer comment ils seront employés, posant ainsi des gestes par lesquels la technologie donnera du pouvoir aux femmes. Dans ce processus, nous pouvons nous inspirer des modèles féministes qui existent déjà, telle la Liste nationale des adresses des femmes (National Women 's Mailing List). Ce modèle est " féministe " dans la mesure où il est participatif, autoidentifié, ne dépendant pas entièrement de fonds extérieurs et utilisant une terminologie d'indexation non sexiste. Il a par ailleurs un effet multiplicateur: toutes les femmes peuvent avoir accès à l'information. Les organismes sont encouragés à se renseigner sur la liste nationale (américaine) des adresses de femmes et peut-être y souscrire. Ils sont également invités à s'adresser à l'Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme pour obtenir des renseignements sur sa nouvelle banque de chercheurs.

Les participantes ont insisté sur le fait qu'en établissant leurs banques de données, les organisations féminines devraient d'abord identifier leurs besoins. Ce n'est qu'alors qu'elles devraient choisir un système, un système qu'elles peuvent contrôler plutôt que l'inverse. Les banques de données pourraient inclure: des listes de femmes qui cherchent du travail; celles-ci pourraient être accessibles aux employeurs;

- des listes des décisions légales affectant les femmes et des lois proposées;
- les développements politiques qui intéressent les femmes;
- des listes de femmes ayant des compétences particulières;
- des sources de fonds;
- des femmes faisant de la recherche ou écrivant sur des questions féministes; et
- des catalogues de cours y compris des renseignements précis dont les frais d'inscription.

À l'intérieur des organisations féminines des groupes particuliers, les personnes handicapées, par exemple, pourraient maintenir et mettre à jour leurs propres banques de données.

On a également suggéré que l'équipement devrait être partagé là où c'est possible. Ceci diminuerait sensiblement les coûts de l'équipement et des logiciels. Le partage pourrait se faire entre groupes de femmes ou avec d'autres groupes aux intérêts compatibles.

Dans le domaine de la sécurité, les participantes ont souligné l'urgence de définir des lois portant sur les vols, les abus, l'effacement ou la vente de l'information. Des accords internationaux sont nécessaires pour prévoir la vente des données. Une partie de la discussion a porté sur la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels qui doit passer en troisième lecture dans quelques jours. Si la loi est votée, nous devrions toutes la connaître et apprendre à l'utiliser. D'autre part, on a insisté sur le fait que personne ne devrait donner de l'information à la légère. Les femmes devraient vérifier leurs dossiers. Ne vous contentez pas de combattre l'emploi du numéro d'assurance sociale. C'est au concept plus large de l'enchaînement sans contrôle qu'il faut s'opposer. Toute information peut être utilisée pour identifier une personne: date de naissance, nom de la mère, etc. Le numéro d'assurance sociale est une information de ce type.

Finalement, les participantes ont soulevé la question suivante: une connaissance de l'informatique est nécessaire si nous voulons avoir accès à l'information et aux "lois qui en gouvernent l'usage."

Éducation

*Agents de synthèse:
Pat Webb, gérante DMS Training
Bell-Northern Research, Ottawa*

*Jacqueline Bourdeau, étudiante
en technologie éducationnelle,
Université de Montréal*

“On a regroupé sous trois sous-titres l'information recueillie dans les ateliers sur l'éducation:

1. les élèves
2. les enseignants et les administrateurs
3. les parents et la société.

1. Les élèves:

Les participantes sont d'avis que les filles devraient apprendre à utiliser les ordinateurs dès les premières années de l'élémentaire. Il devrait y avoir un ordinateur dans toutes les salles de classe. Chaque école pourrait organiser un club d'informatique à l'intention des filles pour les appuyer, les motiver et combattre les stéréotypes associés au sexe avant qu'il ne

soit trop tard. Il faudrait accorder beaucoup d'importance aux choix éventuels de carrières et à la nécessité de poursuivre des études en mathématiques et en sciences, au secondaire, au collège et à l'université.

2. Enseignants et administrateurs:

L'informatique devrait faire partie de la formation des enseignants à l'élémentaire et même au niveau du préscolaire. Les enseignants devraient être bien renseignés sur les stéréotypes sexuels et être encouragés à développer leurs propres programmes informatisés. Ces mesures pourraient aider à l'élimination des stéréotypes tout en fournissant aux élèves des programmes qui soient bien adaptés à leurs besoins.

3. Parents et société:

On s'est demandé comment promouvoir chez les filles des études en sciences et en mathématiques. Les participantes croient que les parents et les administrateurs scolaires devraient avoir l'occasion d'apprendre à utiliser les ordinateurs afin de mieux comprendre les réalités qui entourent les jeunes dans leur milieu d'apprentissage.

Tous les ateliers sont arrivés à la conclusion qu'il faut élire des femmes à des postes décisionnels en éducation, à l'échelle locale comme à l'échelle provinciale. Il faut aussi établir des réseaux et promouvoir des modèles pour les filles. Il nous faut trouver diverses façons de combattre l'idée que les filles ne sont pas douées pour les mathématiques et les sciences. Finalement, il faut convaincre les jeunes filles de poursuivre une carrière et de refuser d'être reléguées à un rôle de soutien sans débouchés.

Formation et recyclage

Agent de synthèse:

*Carmen Paquette, experte-conseil
en éducation des adultes, Ottawa*

"Dans l'ensemble, les participantes aux ateliers trouvent la situation actuelle plutôt désastreuse. Elles s'entendent pour dire qu'il faut cesser de recycler les femmes pour des tâches désuètes, et elles sont navrées d'observer que tant de femmes continuent à être orientées vers les postes de secrétaires. Le fait que les programmes gouvernementaux de recyclage soient perçus comme un dépôt pour les bénéficiaires du bien-être crée un grave problème.

Les participantes reconnaissent que des mesures ont été prises pour améliorer les conditions de formation et de recyclage, mais elles jugent ces mesures inadéquates par rapport aux besoins. À titre d'exemple: recycler les femmes pour le traitement des textes au bureau est un pas dans la bonne direction, mais ces fonctions seront désuètes à moyen terme. Ce n'est certainement pas une solution globale. Le recyclage par l'action positive

est aussi un pas dans la bonne direction, mais cette mesure conduit les femmes aux postes de cadres moyens et ce sont précisément ces postes qui sont appelés à disparaître avec l'expansion des nouvelles technologies. Les participantes n'ont certainement pas suggéré l'abolition de l'action positive. Elles pensent cependant que nous devons en reconnaître les limites et examiner des avenues plus larges pour l'avenir. La Loi nationale sur la formation a été discutée. Les participantes ne croient pas que cette loi soit susceptible de beaucoup aider les femmes puisqu'elle est axée sur les emplois dans l'industrie, un domaine auquel nous n'avons pas encore plein accès. Les femmes, pense-t-on, risquent d'être négligées dans les applications de cette loi. La formation offerte par les fournisseurs est un domaine en expansion. Les employeurs sont cependant portés à limiter le nombre d'employés qui reçoivent cette formation sous prétexte que l'équipement est coûteux. Les participantes encouragent donc les travailleuses à remettre en question la distribution des fonds dans leur milieu de travail et à chercher à participer aux décisions affectant les dépenses et les sommes consacrées à la formation.

En comparant la formation sur place à la formation à l'extérieur, on a observé que la formation sur place est avantageuse parce qu'offerte sur le lieu de travail. Les participantes ont noté cependant qu'elle s'adresse souvent à ceux que l'on perçoit comme ayant du potentiel pour des postes de gestion, c'est-à-dire les hommes. La formation à l'extérieur convient souvent mieux aux femmes. Malheureusement, un grand nombre de femmes sont mal renseignées sur les cours et les conditions d'admission.

Les participantes ont insisté sur la nécessité d'une attitude positive face au recyclage, une attitude qui dit: "Nous contrôlons nos vies et nous devons toujours continuer d'apprendre ce dont nous avons besoin pour conserver ce contrôle."

Les avis ont été partagés sur ce qui constitue une formation adéquate, mais on a reconnu qu'il faut un équilibre entre un recyclage générique et des connaissances spécifiques en informatique.

Certaines participantes ont exprimé des idées fort intéressantes sur la conception de cours qui devraient inclure du counselling pour que les femmes se sensibilisent à leur mode personnel d'apprentissage, planifient les carrières et les modes de vie qui leur conviennent le mieux tout en recevant une formation qui leur permette d'utiliser l'équipement.

Ailleurs, on a noté le besoin d'un catalogue des programmes de formation qui ont bien préparé les femmes pour l'avenir. N'oublions pas que nous formons des femmes qui retournent au monde du travail, qui sont sous-employées, qui risquent d'être déclassées ou qui viennent d'accéder à des postes de gestion; des immigrantes et des femmes de diverses régions dont les besoins sont particuliers. Il n'est pas réaliste de songer à un programme national de formation! Il faut considérer les besoins propres à chaque région."

II. L'ENGAGEMENT DES ORGANISMES COMMANDITAIRES

À la suite des rapports des agents de synthèse, les présidentes de chacun des organismes commanditaires ont pris la parole. On leur a demandé une indication réaliste de l'engagement de leurs organismes à donner des suites à la conférence. On a cru que cette information aiderait les participantes dans leurs plans d'action.

Lenore Rogers, présidente,
Congrès canadien pour la promotion
des études chez la femme

“Notre organisme est essentiellement constitué de femmes qui sont des éducatrices auprès des adultes et qui, à ce titre, sont convaincues des mérites de l'éducation permanente. Nos membres œuvrent dans les collèges, les universités, les écoles secondaires. Elles font du counselling, du développement de programmes pour faciliter le retour au travail, des programmes de formation et elles diffusent constamment des renseignements sur leur travail. Nous sommes très intéressées à élaborer un catalogue de tous les programmes d'intérêt particulier pour les femmes offerts dans les maisons d'éducation. Au cours des derniers mois, nous avons établi des réseaux locaux, provinciaux et nationaux sur une multitude de questions associées à l'éducation. Nos membres ont rencontré les ministres d'éducation et les administrateurs des provinces et nous travaillons avec un autre organisme de recyclage au niveau fédéral. Nous avons présenté des renseignements au gouvernement fédéral sur la Loi nationale de formation et nous continuerons d'exercer des pressions pour qu'il y ait des changements dans ce domaine.

Nous avons organisé des rencontres dans diverses régions avant la conférence et avons l'intention d'en organiser d'autres après la conférence.

Nous encouragerons aussi nos institutions d'éducation à développer des programmes. Plusieurs de nos membres peuvent influencer le développement des programmes, l'embauche des femmes et le déboursement des subventions. Nous avons l'intention d'exercer cette influence à l'avantage de toutes les femmes.

*Dorothy Morris, membre du
bureau de direction ICRAF pour
l'Île-du-Prince-Édouard, remplaçant
Margaret Eichler, présidente,
Institut canadien de recherches
pour l'avancement de la femme*

“Le but de notre organisation est de promouvoir des recherches pour l'avancement de la femme. Cependant, nous ne nous limitons pas à la recherche. Nous encourageons la communication et l'échange d'information entre les femmes du Canada, à tous les niveaux: communautés, universités, collèges, etc., Nous publions des rapports de

recherche et nous invitons les femmes à nous soumettre leurs documents. Nous commanditons des recherches d'une manière limitée en accordant de modestes subventions.

L'ICRAF est en train de développer une banque de chercheuses qui pourrait être utile à un grand nombre de femmes au Canada. En accumulant des renseignements sur les chercheuses, i nous serons en mesure de les faire connaître à des groupes qui ont '1 besoin de personnes-ressources, de conférencières, etc. C'est là un excellent exemple des moyens qu'ont les femmes de bénéficier de la microélectronique en retenant le contrôle de tout le processus. Nous aurons éventuellement un système d'extraction des bibliographies. Nous examinons en ce moment les modèles adoptés dans d'autres pays."

*Doris Anderson, présidente,
Comité national d'action sur le
statut de la femme*

“Le comité national d'action compte 207 organisations membres représentant plus de 2 millions de femmes. Il exerce des pressions auprès du gouvernement. Notre structure consiste en divers comités dont un qui s'intéresse à la microélectronique et à l'emploi. Nous examinons actuellement la possibilité d'installer nos bureaux à Ottawa, plus près du gouvernement fédéral auprès duquel nous exerçons des pressions.

Le comité a un grand potentiel de pression. Nous disposons de divers moyens d'influencer les décisions. A titre d'exemple, nous préparons maintenant un document pour les membres du groupe de travail chargé par Travail Canada de l'étude sur la microélectronique et l'emploi, sous la présidence de Margaret Fulton.

Nous pensons qu'il est temps de voir à ce que le gouvernement établisse un institut de recherche sur les travailleurs du type qui existe déjà en Norvège. Cet institut pourrait étudier les problèmes que les femmes vont rencontrer dans la main-d'œuvre et proposer des solutions. Il y a de l'argent pour cela - une partie des sommes pourrait venir de l'Institut national de recherche en sciences et en génie. Les pressions devraient venir de cette conférence.

Le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme a de l'argent à consacrer à la recherche. Il faudrait lui confier le mandat d'examiner l'effet de la microélectronique sur la santé des femmes.

Il est nécessaire d'établir des réseaux entre les organisations. Nous coopérerons avec les trois autres organisations commanditaires et les autres groupes féministes pour poursuivre les questions soulevées durant cette conférence.

Le Comité national d'action est prêt à exercer les pressions nécessaires. Mais d'autres personnes doivent s'engager à travers le pays pour obtenir de meilleures lois, faire de la recherche, entreprendre des démarches auprès des ministères provinciaux d'éducation

pour améliorer les programmes.

Finalement, nous sommes réceptives aux recommandations des ateliers. ”

*Eileen Clarke, présidente,
Fédération canadienne des
femmes diplômées des universités*

“Notre fédération a été fondée en 1919. Nous avons 120 clubs au Canada et comptons plus de 12 000 membres. Nous avons contribué à l'établissement de la Commission royale sur le statut de la femme en 1967 qui a engendré le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme. Nous avons exercé des pressions à tous les niveaux du gouvernement durant le récent débat constitutionnel. Un de nos buts est d'encourager nos membres à participer à tous les aspects des affaires publiques. Nous essayons de placer des femmes dans des postes décisionnels, des conseils d'administration, des commissions. Nous essayons de faire élire des femmes maires ou membres du parlement. Sous peu, lors de notre conférence triennale, nous présenterons une résolution visant à établir un bureau à Ottawa. Si cette résolution était acceptée, il nous serait plus facile d'exercer des pressions pour que des femmes soient nommées à des postes fédéraux.

L'éducation est notre première priorité. Nous offrons des subventions et six bourses d'une valeur de 600 \$ chacune à des femmes mûres pour les aider à parfaire leur éducation si elles souhaitent retourner au monde du travail. Sur le plan local, nos clubs offrent des bourses à des femmes jeunes et moins jeunes. Nos 120 clubs jouent un rôle très actif au sein de la communauté: nous conseillons les femmes sur leur choix de carrière, organisons des conférences, etc.

Notre exécutif est élu pour une période de trois ans. Au cours de cette période triennale, nous avons choisi pour thème: «Notre société technologique».

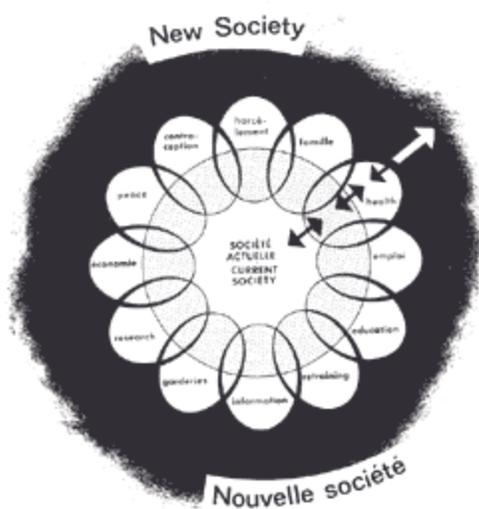
Si nous voulons influencer les événements, nous devons être au courant. A cette fin, nous avons déjà organisé un certain nombre de conférences traitant de divers aspects de la micro-électronique. Notre conférence triennale a pour thème "La communication par la microélectronique". Nous espérons informer nos membres et identifier les problèmes à résoudre. Nous avons l'intention de présenter les questions qui ont été soulevées à cette conférence lors de notre propre rencontre et de soumettre un rapport détaillé à nos membres du Québec."

III. INVITATION

*Docteur Ratna Ray: membre
du groupe de travail, chargée de
l'étude sur la microélectronique
et l'emploi*

À la fin de la session plénière du dimanche matin, le docteur Ratna Ray, directrice du Bureau de la main-d'œuvre féminine, Travail Canada, a pris la parole. Le docteur Ray est responsable du groupe de travail de Travail Canada chargé de l'étude sur la microélectronique et l'emploi.

Dans un exposé court, mais très stimulant, le docteur Raya invité les participantes à poursuivre activement leur formation avec l'intention d'accéder à des postes de cadres supérieurs. Elle a insisté sur la nécessité que les femmes participent pleinement au processus d'implantation des nouvelles technologies. Finalement, le docteur Raya vivement encouragé les participantes à soumettre leurs idées au groupe de travail de Travail Canada chargé de l'étude sur la microélectronique et l'emploi.



Plénière du dimanche après-midi

Conclusion: Quelles seront les prochaines étapes?

Durant la seconde moitié de la matinée, les participantes ont formé six groupes, cinq autour des principaux thèmes, et un sixième, pour discuter des réseaux. Ces groupes ont discuté des plans d'action, de l'engagement des individus et des petits groupes en particulier. Les organisatrices de la conférence avaient suggéré cette approche comme le meilleur moyen de s'assurer qu'il y ait des suites à la conférence. La plupart des conférences se terminent par la lente adoption de résolutions dont on prend note rapidement pour les oublier aussi vite. Il y avait ici l'intention de concentrer sur l'implication des participantes et d'encourager des engagements précis. Les six représentantes d'ateliers ont rapporté les décisions de leur groupe durant la plénière du dimanche après-midi.

Éducation

“À titre individuel, comme parents, enseignants, membres de grandes organisations, nous encourageons toutes les participantes à :

- surveiller le nombre de garçons et de filles inscrits dans les cours de mathématiques et de sciences au niveau secondaire, et le nombre d'enseignants et d'enseignantes dans ces disciplines. Nous exercerons des pressions auprès des conseils scolaires pour égaliser ces nombres;
- informer les enseignants, par des échanges pédagogiques, le développement professionnel et d'autres moyens, qu'il est nécessaire de beaucoup encourager les jeunes filles, si l'on veut qu'elles puissent fonctionner de manière efficace dans le domaine de la microélectronique;
- s'assurer que les fabricants de logiciels aient et suivent des directives justes à l'égard des sexes dans la présentation de leurs produits, semblables aux directives qui s'appliquent aux manuels scolaires dans certaines provinces; . améliorer le counselling auprès des étudiantes au secondaire pour mieux les préparer à commencer une carrière et à assumer leurs responsabilités;
- exercer des pressions pour que les conseils scolaires entreprennent des recherches sur les questions de justice à l'égard des sexes et, spécifiquement, exercer des pressions auprès de l'Association canadienne des conseillers scolaires qui n'a pas encore publié son étude tant attendue sur le sexisme en éducation;
- inviter dans les écoles secondaires des jeunes filles qui étudient les mathématiques, les sciences et la microélectronique dans les collèges communautaires et les universités, afin qu'elles travaillent avec les étudiantes du secondaire et leur servent de modèles;
- aider les enseignants qui souffrent eux-mêmes d'angoisse des mathématiques, les enseignantes surtout, à dépasser ce problème pour devenir de meilleurs conseillers et de meilleurs instructeurs; et
- promouvoir la participation des femmes aux conseils scolaires et aux comités, de programmes.

Formation et recyclage

“ Notre première proposition d'action s'adresse à tout le groupe qui a participé à cette conférence. Nous vous demandons d'appuyer l'énoncé suivant:

« Nous, les participantes à cette conférence, avons l'intention d'adresser un télégramme à Judy Erola (ministre responsable du Statut de la femme) et à Lloyd Axworthy (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration) pour affirmer vigoureusement ce qui suit:

- Étant donné que la formation et le recyclage des femmes doit se faire sur une grande échelle;
- étant donné que les employeurs n'ont pas assumé la responsabilité de la formation et qu'il n'existe actuellement aucun moyen de forcer les employeurs à former; nous insistons pour que les employeurs soient tenus de former et de recycler les femmes et pour que les mécanismes qui les contraignent englobent sans y être limités:
 1. la conformité aux contrats fédéraux, et
 2. les lois protégeant les droits de la main-d'œuvre là où il y a changement technologique."

“ Le Comité national d'action sur le statut de la femme s'est engagé à soumettre les demandes qui suivent au Centre canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration:

- a. que le Programme national de formation offre un programme d'informatique pour orienter les femmes vers des postes dans la technologie;
 - b. que la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles fournisse de l'équipement aux collèges pour en faire autant;
 - c. que l'on diminue sensiblement les sommes dépensées pour la formation au travail traditionnel de bureau dans les régions géographiques où l'automatisation transforme ce travail;
 - d. que les femmes aient accès à des cours spécifiques en technologie;
 - e. que les centres d'accès pour les femmes et les centres de main-d'œuvre féminine soient pleinement renseignés sur ces cours et soient en mesure d'informer leurs clientes. Joan Woodcock Goodman, du centre de la Saskatchewan «Working For Women», s'est engagée à titre personnel;
-
- a. à développer une méthode d'information sur la formation technologique et le contrôle de la vie au travail, au niveau local, pour rejoindre les femmes qui songent à la formation et au recyclage. Ceci doit se faire conjointement avec les groupes féminins locaux, les collèges communautaires, les syndicats, etc.; et
 - b. à travailler avec le personnel local et régional du centre de la main-d'œuvre pour s'assurer qu'une bonne formation en haute technologie soit disponible pour les femmes (aux niveaux de l'industrie et des institutions). Cette formation devrait inclure tous les services de soutien dont les femmes ont besoin.

Note: L'assemblée a accepté d'ajourner cette demande jusqu'à ce que nous ayons entendu le rapport de l'atelier sur l'Évolution des modèles d'emploi qui fera probablement une proposition semblable.

Clare Devlin, coordonnatrice du programme de la femme au Collège Algonquin d'Ottawa, a annoncé son intention de proposer aux services de l'égalité des chances des ministères fédéraux des programmes généraux de formation aptes à fournir aux femmes une meilleure compréhension des chances et des programmes spécifiques. Cet engagement est fondé sur la conviction que le gouvernement fédéral est le principal employeur de femmes sous-employées. Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, un réseau qui s'intéresse au retour des femmes au travail, s'est engagé à exercer des pressions auprès du Centre de la main-d'œuvre pour qu'il commandite des programmes aidant les femmes à accéder au monde du travail rémunéré.

Le Conseil cherchera également à sensibiliser les femmes et le gouvernement au fait que les programmes de commis de bureau et de traitement de textes ne sont que des solutions à court terme.

Une inquiétude a été exprimée au cours de nos discussions, au sujet de la décision du ministère de l'Éducation de l'Ontario, de réduire les subventions accordées aux conseils scolaires pour les programmes du soir et les programmes d'éducation des adultes qui étaient accessibles aux femmes. Les groupes de pression ontariens devraient intervenir. Sur cette question, une participante, Wendy Lawrence, a l'intention de recommander au groupe de pression des femmes d'Ottawa (OWL) d'organiser des ateliers de fins de semaine en informatique avec utilisation de l'équipement. Elle a aussi l'intention de recommander à l'exécutif du CNA d'encourager leurs groupes locaux à en faire autant.

Le chapitre de la capitale nationale des Femmes en sciences et en génie s'est engagé à préparer une liste des organisations qui fournissent des prédictions d'occasions éventuelles d'emplois, afin d'aider les femmes à faire des choix éclairés de leurs domaines d'études.

Le plan final d'action d'inclure les femmes immigrantes, indigènes et noires dans toutes nos activités, a été suivi d'une demande que chaque participante utilise les ressources recueillies à la conférence dans ses rapports quotidiens, avec toute femme d'un statut inférieur au sien."

Santé

“Alana Joram, de l'Université de Toronto, a fait part d'un questionnaire distribué aux membres du personnel de leur association par le Comité du changement technologique en milieu de travail. Le questionnaire traite de sujets tels les TEV et les dangers à la santé. Les résultats seront bientôt disponibles et pourraient être utiles à d'autres femmes qui partagent ces préoccupations. On a discuté des techniques de pression et on a suggéré d'avoir recours à la tactique d'adresser des lettres aux ministres.

Nous encourageons toutes les participantes à s'engager dans des comités sur la santé et la sécurité à tous les niveaux, surtout là où elles sont en mesure d'influencer la législation. Une participante de Régina participe aux premières étapes d'une étude de base et a l'intention d'accorder une attention particulière aux dangers pour la santé associés à une faible radiation. Le Congrès canadien du travail a déjà fait une étude de cet ordre et le

ministère fédéral de la Santé et du Bien-être doit rendre publics les résultats d'une étude d'ici quelques mois. Nous devrions faire l'effort de lire ces documents et d'en promouvoir les recommandations.

Certains syndicats canadiens ont élaboré des clauses-types qui pourraient servir aux négociations d'autres syndicats. Le SCFP, le syndicat des travailleurs en communications du Canada, le syndicat des postiers du Canada et l'Alliance de la Fonction publique du Canada ont établi des précédents de clauses associées à la santé. Tous les syndicats devraient être tenus d'adopter de telles clauses.

Puisque le CNA a l'intention de soumettre un mémoire au groupe de travail de Travail Canada chargé de l'étude sur la microélectronique et l'emploi, nous les prions d'accorder une attention spéciale aux problèmes associés à la santé.

Le National Institutes for Occupational Safety and Health a publié une étude importante. Nous encourageons les participantes à l'étudier et à en promouvoir les recommandations.

Nous invitons les organisations telles le réseau des femmes en affaires, le réseau des femmes professionnelles et l'Association nationale de la femme et le droit, à recueillir des renseignements sur l'implantation de la technologie en milieu de travail et à organiser le boycottage des employeurs négligents. Chacune d'entre nous doit faire valoir ses idées auprès des groupes de femmes ou des syndicats. L'action individuelle ne suffit tout simplement pas.

Nous appuyons la recommandation que présentera l'atelier sur l'Évolution des modèles d'emploi que le CNA exerce des pressions en vue de la création d'un Institut de recherche sur les travailleurs.

Nous avons appris que le département de Génie de l'Université Carleton a créé une chaîne d'automatisation des bureaux. Un membre de notre groupe de discussion qui est membre de SCFP demandera à son syndicat d'encourager l'Université à entreprendre des recherches sur les effets de la radiation à faible niveau."

Accès à l'information et contrôle

“ Nous aimerions inviter le CNA et les autres organisations commanditaires, à former une coalition pour poursuivre une étude des problèmes associés à l'accès et au contrôle de l'information, spécifiquement là où les femmes sont concernées. Cinq de nos membres s'intéressent à contribuer à une telle coalition. Elles sont: Dorothy Richardson, d'Edmonton, Alberta et Liz Stimpson, Flora Patterson, Jean Jigginson et Daphne McCree, toutes de l'Ontario.

À titre individuel, toutes les femmes pourraient exercer des pressions en faveur d'une loi exigeant que les institutions publiques et privées fassent rapport, à intervalles réguliers, aux personnes sur lesquelles elles détiennent des renseignements dans leurs banques de

données, indiquant la nature de l'information. Il faudrait inclure des propositions légales dans des ateliers de conférences, les rencontres des groupes de femmes, les lettres aux membres du Parlement, etc.

Nous pouvons sensibiliser les institutions à nos préoccupations en insistant sur un emploi limité des renseignements personnels lorsque nous les donnons. Chacune d'entre nous devrait aussi se renseigner sur le système de gestion des bases de données de sa région et s'impliquer dans le processus de développement pour être en mesure d'influencer les règlements.

Note: On a décidé d'ajourner cette proposition en attendant le rapport de l'atelier sur l'Évolution des modèles d'emploi.

Nous devons connaître la loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels et, dans l'esprit de cette loi, apprendre quelle information est "classée" sur chacune d'entre nous."

Évolution des modèles d'emploi

“Le groupe a articulé des stratégies pour les individus et les groupes.

Au niveau individuel, on a vivement encouragé les participantes à :

- établir des comités de microélectronique au travail plus tôt possible, ou s'impliquer dans ceux qui existent déjà, pour renseigner les collègues sur les changements prévus et les moyens d'y faire face;
- exercer des pressions auprès des membres des exécutifs syndicaux pour favoriser des initiatives visant l'éducation en microélectronique;
- favoriser partout des prises de conscience, dans nos contacts avec les pré-adolescentes et les adolescentes, chez les travailleurs à faible revenu qui rencontrent, entre autres, des problèmes d'insécurité associés au fait d'être les marginaux de la main-d'œuvre; et
- écrire aux ministres du travail pour demander des plans d'action positive et la conformité aux contrats. Propositions pour des actions de groupe:

Pour l'ICRAF:

- Établir un centre de documentation et de recherche en microélectronique accessible à toutes les femmes qui en ont besoin.

Note: Les représentantes de l'ICRAF se sont engagées à utiliser leur communiqué pour mettre en commun tous les renseignements que les participantes voudront bien leur soumettre, mais elles ne sont pas encore en mesure d'organiser la fonction bibliographique nécessaire à un centre de documentation.

Pour le CNA :

- Les participantes à cette conférence s'inquiètent du fait que la microélectronique a de profondes répercussions sur la structure des emplois et des organisations qui entraînent des effets négatifs affectant la qualité des emplois, la mobilité des carrières et l'efficacité des organisations. Nous craignons particulièrement que l'introduction de la nouvelle technologie ait un effet négatif disproportionné sur les femmes dans la main-d'oeuvre.
- Nous croyons qu'il y a un besoin urgent d'une organisation ou d'un institut fournissant des recherches pratiques sur la restructuration des emplois et des organisations pour répondre aux besoins légitimes des employeurs et des employés dans l'application de la nouvelle technologie. Les petites et les grandes entreprises devraient avoir accès à la recherche, aux consultations et aux démonstrations.

- Nous proposons que le gouvernement fédéral, de concert avec d'autres gouvernements, le patronat et les travailleurs, subventionne cette initiative par un des moyens énumérés ci-dessous:
 - a. établir un Institut de recherche sur le travail sous le mandat du Conseil national de recherche en sciences et en génie, fondé sur le modèle norvégien;
 - b. offrir des subventions par le biais du ministère d'Expansion industrielle à un institut existant de recherche sur le travail dans une université canadienne reconnue; et
 - c. accorder une subvention de cinq millions de dollars au Conseil canadien sur la vie au travail ou à des centres provinciaux semblables pour établir des recherches pratiques et des fonctions de consultation.

- Nous proposons que, quel que soit le modèle adopté par le gouvernement fédéral, les femmes devraient faire intégralement partie de la planification et devraient constituer au moins la moitié du personnel de direction et du personnel professionnel d'une telle organisation. Le Canada ne peut pas se permettre de prendre du retard par rapport aux développements mondiaux dans la création et l'application de la microélectronique. Une bonne utilisation des ressources humaines et une organisation globale plus efficace sont des facteurs déterminants dans le développement positif, économique et social."

Note: La présidente du CNA, Doris Anderson, a accepté de faire suite à cette recommandation et Sabine Rohlfs, de Interface Associates, a offert de l'aider.

La recommandation a donné lieu à divers commentaires sur les problèmes associés à la recherche. On a suggéré que la recherche examine la structure de l'industrie microélectronique comme organisation globale, qui encourage une compétition malsaine entre les travailleuses de divers pays. On a également souligné la nécessité de redéfinir certains concepts, dont le produit national brut, pour inclure une évaluation précise de la

valeur des services.

Le groupe a alors proposé les principes suivants au sujet des droits des travailleurs développés par la Confédération des syndicats nationaux et légèrement amendés durant les ateliers. Ces principes ont reçu l'approbation des participantes.

- Tout changement technologique en milieu de travail doit faire l'objet de négociations, soit entre le syndicat et l'employeur ou entre les employés et l'employeur.
- Le syndicat ou les employés doivent avoir accès aux informations relatives aux changements à venir.
- Il doit y avoir des garanties complètes sur la quantité de travail; pas de diminution de la main-d'œuvre.
- L'employeur doit être forcé d'investir dans le recyclage des travailleurs actuels.
- On doit imposer des limites à la déqualification résultant du changement technologique.
- Il doit y avoir des protections à la santé. Ces protections doivent être initiées dès que les symptômes d'un problème apparaissent.
- Les employeurs ne doivent pas attendre que le problème soit démontré, après que le mal soit fait. Les changements technologiques doivent être introduits par étapes.
- Aucune surveillance électronique des travailleurs ne doit être acceptée.

La conférence a de plus appuyé l'idée que ces principes soient légiférés pour protéger les travailleurs non syndiqués. On a également reconnu que la protection du syndicat est importante pour les femmes et que les participantes devraient retourner à leurs provinces avec l'intention d'exercer des pressions pour obtenir des changements législatifs visant à éliminer les clauses injustes et répressives qui bloquent la syndicalisation.

Note: Les principes qui précèdent feront partie du mémoire du CNA aux membres du groupe de travail de Travail Canada chargé de l'étude sur la microélectronique et l'emploi. Michelle Swemachuk, qui est responsable du comité du CNA sur la microélectronique, cherchera à faire accepter ces principes à l'exécutif du CNA.

Finalement, les femmes de l'atelier sur la Formation et le recyclage ont accepté de rencontrer les représentantes de l'atelier sur l'Évolution des modèles d'emploi pour préparer une lettre qui sera adressée à tous les membres du Parlement incluant les principes énumérés ci-dessus et des éléments de leur recommandation initiale (voir annexe).

Organisation d'un réseau

Plusieurs femmes de cet atelier ont accepté d'échanger des noms et des adresses dans l'espoir d'organiser éventuellement une forme quelconque de réseau national pour traiter de la micro- électronique et de ses effets sur les femmes. Le principal objectif serait de stimuler les groupes et organisations existant au niveau local et national à consacrer leurs énergies à ce problème, à mettre en commun les renseignements et les ressources, à poursuivre des recherches, etc. On a accepté que le porte-parole de cet atelier communique avec le Conseil consultatif sur le statut de la femme pour l'encourager à entreprendre des recherches sur les femmes et la microélectronique. Lucille Roy a accepté de préparer une liste des participantes intéressées (voir annexe).

Suivi de la conférence

La rencontre qui se déroulait sous le thème: "L'avenir se décide maintenant" aura-t-elle contribué à faire en sorte qu'à l'avenir, tel que le souhaite le réseau montréalais, ce soient les femmes qui aient un impact sur la microélectronique? L'avenir le dira, mais, chose certaine, celles qui ont participé à la conférence ne sont pas demeurées inactives. En grand nombre, elles ont poursuivi leur formation, s'inscrivant, ici, à un court stage d'initiation à l'ordinateur, là, à un cours avancé de gestion. Quelques-unes se sont procuré un ordinateur domestique, d'autres ont entrepris des recherches. La conférence aura convaincu au moins une personne de modifier le sujet de sa recherche doctorale. En effet, Betty Collis de l'Université de Victoria a entrepris de décortiquer les attitudes des adolescents et adolescentes à l'égard des ordinateurs, et de vérifier s'il existe des différences basées sur le sexe en ce qui a trait à chacun des éléments présents dans ces attitudes. Bref, ce n'est pas la révolution, mais comme on dit. . . " p'tit train va loin!" Voici un aperçu d'activités qui, de l'avis de ceux et celles qui ont participé au sondage effectué en janvier 1983, ont été influencées par la conférence.

Groupe de travail sur la microélectronique et l'emploi, Travail Canada

Tel qu'elle s'était engagée à le faire, Michelle Swenarchuk, présidente du comité du travail du CNA, a soumis un mémoire, au nom de son organisme, au groupe de travail. L'Association canadienne d'économie familiale en a fait autant, tout comme le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme et le Comité des femmes et de la technologie, responsable pour la mise sur pied de notre conférence. K. Jean Cottam, Ph.D., qui est préoccupée tout particulièrement par les effets nocifs combinés de la radiation émanant des écrans TEV et de la radiation émanant de la fumée de cigarette, a soumis aussi un mémoire sur le sujet. La présidente du groupe de travail, E. Margaret Fulton, nous a d'ailleurs fait savoir qu'après la conférence, elle a redoublé ses efforts pour inclure dans le rapport final un bon nombre de recommandations dirigées vers l'amélioration de la condition féminine. Notons enfin que le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme a de plus adressé son mémoire au groupe d'étude sur les effets de la microélectronique du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.

Colloques

Depuis juin 1982, plusieurs autres colloques ont eu lieu, qui eurent comme thème un aspect ou un autre de la microélectronique. Dans certains cas, les personnes-ressources ont tenu à souligner combien les connaissances acquises lors de notre conférence leur ont été utiles. Les rebondissements s'orientent vers une réelle synergie, à la hauteur de toutes nos attentes. La liste qui suit en fait état.

- Françoise Poirier, professeur agrégée à l'Université Laval, a présidé la rencontre "La micro-informatique dans le travail et l'éducation" en octobre. Les actes de ce colloque seront vraisemblablement disponibles sur commande.
- Le YWCA a regroupé 200 Montréalaises pour une journée d'étude intitulée "Le monde mystérieux des ordinateurs" en novembre.
- En août, Eileen Clarke, présidente sortante de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, a présenté un rapport de la conférence lors de la rencontre triennale de son organisme, à Winnipeg. Conférencière lors du banquet de cette rencontre, Naomi Griffiths, doyenne de la faculté des Arts de l'Université Carleton, traita du sujet "Les implications sociales et éthiques des nouveaux systèmes de communication".
- Le groupe "Community Resources for Women" de Kitchener (Ontario) a choisi la micro-informatique comme sujet de sa rencontre annuelle, tenue en mars 1983.
- En juillet, Alan Mirabelli de l'Institut Vanier de la famille a partagé certaines idées recueillies lors de notre conférence, alors qu'il fut conférencier principal à la rencontre de l'Association canadienne d'économie familiale.
- Arleigh Smith traita des effets de la microélectronique dans les bureaux, lors d'une rencontre du University Women's Club de Perth, en novembre.
- En octobre, 200 personnes intéressées au développement international et à l'éducation participèrent à une conférence marrainée par le Manitoba Council for International Cooperation. L'un des ateliers eut comme sujet: L'impact de la microtechnologie sur le Canada et sur le Tiers-Monde.
- Le comité de la condition féminine de Corner Brook (Terre-Neuve) s'est rendu responsable de la rencontre annuelle de l'organisme provincial. Le thème: "Les femmes et le travail". Un atelier fut consacré à la microélectronique.
- En novembre, Sher Anderson fut conférencière au colloque "Women and the Computer Age" tenu à Régina. Suite à ce colloque, deux groupes d'action recherche ont été établis à Saskatoon et à Régina.
- En mars 1983, Sabina Rohlf, de InterFace Consulting Ltd., Ottawa, faisait une présentation lors du "International Computing Symposium" à Nuremberg, Allemagne de l'Ouest. Le thème: «Office communication: Promises, Problems and Pitfalls».

Modèles de travail et d'emplois

- En janvier 1983, la CSN publiait un livret intitulé "Les puces qui piquent nos jobs", dans lequel on traite des problèmes que pose l'entrée des équipements technologiques dans les milieux de travail et des revendications qui s'imposent.
- Sari Tudiver, agent de projet au Manitoba Council for International Cooperation poursuit ses recherches sur l'impact de la microélectronique sur le travail des femmes tant au Canada que dans les pays du Tiers-Monde. Elle s'intéresse en particulier aux moyens d'assurer que la technologie contribue au progrès plutôt qu'à la détérioration de la qualité de vie des femmes de ces pays.
- La directrice de l'Office de la promotion de la femme, Commission de la Fonction publique du Canada, Johanna Hickey, a vu à la mise sur pied d'un stage d'information qui a mené à la création d'un groupe de travail chargé d'examiner l'état actuel de l'informatisation, à la Fonction publique. Ce groupe présentera ses recommandations aux gestionnaires de tous les ministères fédéraux.
- Le Programme d'action positive du ministère de la Santé de l'Ontario a offert quatre sessions de deux jours aux employées du ministère, pour les renseigner sur l'impact de la micro-informatique sur le travail de bureau.
- Mieux renseignée grâce à notre conférence, Bonnie Carroll, coordonnatrice de l'égalité des chances à l'Alliance de la Fonction publique du Canada, poursuit son travail au Comité des changements technologiques. À ce titre, elle s'est impliquée dans des recherches visant l'éducation des membres, puis a contribué à quelques articles publiés dans le feuillet d'information hebdomadaire de son organisme.

Éducation, formation et recyclage

- Une variété de cours et d'ateliers ont été mis sur pied par Clare Devlin, alors coordonnatrice des programmes de la femme au Collège Algonquin, Ottawa. Ces cours ont connu un succès inattendu et furent répétés pendant l'hiver 1982-1983. Tel qu'elle s'était engagée à le faire, Clare a entrepris des démarches auprès de plusieurs ministères fédéraux, pour les sensibiliser aux besoins de recyclage des femmes. Elle avoue avoir eu peu de succès.
- Andra Budden de l'Institut polytechnique Ryerson, Ontario, a conçu et mis en œuvre un programme pilote intitulé "Les carrières contemporaines: options et opportunités". D'une durée de six mois, ce programme a atteint 65 femmes lors de son premier essai. Il comprend six modules:
 - l'apprentissage de l'ordinateur
 - les mathématiques
 - la recherche et la résolution de problèmes
 - la gestion
 - l'évaluation des objectifs personnels de l'étudiante et de ses possibilités professionnelles
 - renseignements pratiques sur le marché du travail.

- Joan Bradley, agent de programme au Conseil d'éducation de Carleton, annonce qu'une collègue, Laurie Walker, vient de publier un bouquin qui traite des carrières en micro-informatique, qui s'adresse aux étudiants et étudiantes du niveau secondaire.
- Rosemary Norris, coordonnatrice de l'emploi des femmes pour Emploi et Immigration Canada à Terre-Neuve, a multiplié ses efforts de conscientisation auprès des conseillers en emploi et des groupes de femmes. De plus, elle s'est mise en contact avec le service de l'extension de l'Université Memorial, pour promouvoir la mise sur pied de cours d'initiation aux ordinateurs pour les femmes.
- De Dartmouth (Nouvelle-Écosse) Nettie-Mae Campbell nous fait savoir qu'elle a entrepris une étude de l'impact de la microélectronique sur l'éducation des adultes, des femmes en particulier.
- Bronwen Wood du département de secrétariat, Collège St- Laurent à Kingston, a collaboré à la création d'un cours qui est offert depuis l'automne dernier, en traitement de texte. D'une durée d'un an, ce cours vise à transmettre une formation globale, qui tient compte du processus d'information dans son ensemble. De plus, Bronwen offre des ateliers et séminaires dans la communauté, et sous peu, elle sera secondée par ses étudiantes dans cet effort.
- Motivée par son expérience lors de la conférence, Gail Munteer de MWT Learning Associates, Ottawa, a conçu un cours d'une durée de un ou deux jours qui vise à démystifier la microélectronique pour les femmes. Depuis, elle n'a cessé d'être invitée à faire des présentations ou offrir son cours, dans la région de la capitale.

Personnel

Les pages précédentes donnent un bon aperçu des activités qui ont été marquées par la conférence tenue en juin 1982 à Ottawa. Ce qu'on n'y trouve pas toutefois, ce sont les commentaires personnels, les témoignages d'amitiés nouées entre deux ateliers, de concepts soudainement compris, de craintes enfin mises de côté, de nouveaux défis professionnels ou personnels.

Ceux et celles qui croient que parfois ce sont les petites choses qui font la différence, peuvent se sentir rassurés. Par osmose, par facteur multiplicateur, par quelque 600 personnes motivées par le succès de leur rencontre, la conférence de juin dernier aura eu elle aussi son impact sur la microélectronique.

Conclusion

Il y a des conférences dont on dit qu'elles ont eu du succès parce qu'elles ont suivi un programme et un horaire déterminés à l'avance ce n'est pas peu dire. D'autres sont appréciées parce qu'il s'y passe quelque chose qui enrichit le participant. Pour plusieurs, la conférence décrite dans les pages qui précèdent appartient à cette catégorie. "C'était une expérience d'apprentissage totale, un environnement comme nous n'en avons jamais vécu auparavant", disent certaines participantes, "le processus d'apprentissage était indissociable des attitudes chaleureuses et généreuses des personnes concernées."

Cette qualité holistique caractérisait aussi les cadres conceptuels des conférencières invitées et des personnes-ressources aux ateliers. Chacun, sans exception, a fait valoir la nécessité d'une planification d'ensemble, d'une réorganisation systémique et de stratégies globales qui tiennent compte de tous les aspects de l'environnement et des personnes affectées par les innovations technologiques.

Il se peut que les événements et l'esprit de la conférence proviennent de la conjoncture du paradigme féministe et du sujet. Dans la perspective de personnes d'esprit holistique, soucieuses d'égalité, la microélectronique semble avoir le potentiel d'apporter des transformations positives. En un sens, la conférence elle-même a prouvé que la technologie, traitée avec soin, peut favoriser des modes d'apprentissage et d'interaction créateurs.

Des femmes de points de vue divers et parfois opposés se sont rencontrées, respectant les méthodes et les croyances de l'autre et cherchant à identifier des terrains possibles d'action conjointe. En dépit de leurs appréhensions devant l'impact négatif de la microélectronique, elles ont su distinguer la technologie elle-même des méthodes utilisées pour l'appliquer. Enfin, elles se sont engagées à une action personnelle une manifestation dynamique d'autonomie et de responsabilité. Il n'y a pas de doute: l'avenir a besoin de beaucoup plus de femmes en micro-électronique et elles s'y décident dès maintenant.

Annexes



LA PREMIÈRE CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LA MICROÉLECTRONIQUE

«Les femmes et l'impact de la microélectronique» sera le sujet d'une conférence intensive de trois jours qui aura lieu à l'université Carleton du 25 au 27 juin 1982. Le colloque comprendra un vaste choix d'ateliers animé par des spécialistes dans divers domaines pertinents, dont Heather Menzies, auteur de "Women and the Chip" et de "Computers on the Job" (à paraître sous peu), Patricia McDermott, sociologue, Jeanne Stellman, Directrice exécutive du Women's Occupational Health Resource Centre à l'université Columbia, P. Anne Wilson, directrice des ventes des produits CATV, NABU Manufacturing Corporation et l'honorable Maureen L. Hemphill, ministre de l'Éducation du Manitoba.

Les objectifs prévus de la conférence sont de familiariser les femmes avec la microélectronique, d'analyser toutes les questions fondamentales ayant trait à la microélectronique et à son impact sur les femmes et de mettre au point des stratégies individuelles et de groupe afin de mettre la technologie au service des femmes. La conférence rassemblera pour la première fois des spécialistes des milieux professionnel, commercial et universitaire en vue de discuter des questions d'actualité touchant à l'intégration des femmes dans de nouveaux secteurs au sein d'une main d'œuvre en pleine évolution et de participer à une variété d'ateliers et de démonstrations. Parmi les sujets qui seront traités lors de la conférence, mentionnons l'éducation, l'ergonomie, la formation et le recyclage, la santé et la sécurité, l'angoisse des mathématiques et l'automatisation au bureau.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler: Communicado Associés:
(613) 238-6444. Pour renseignements au sujet d'inscriptions, veuillez appeler:
Lynda Barrett (613) 737-2973

La conférence: Les femmes et la microélectronique, préconise des actions vigoureuses

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Ottawa, le 28 juin, 1982. . Plus de 600 femmes de toutes les parties du Canada ont résolu d'agir immédiatement pour assurer que la microélectronique soit mise au service des femmes plutôt que l'inverse.

L'avenir se décide maintenant: Les femmes et l'impact de la microélectronique est une conférence de trois jours qui a eu lieu à Ottawa du 25 au 27 juin, pour examiner les problèmes et apporter des recommandations dans les domaines de l'emploi, de la formation et du recyclage, de l'éducation, de la santé et de la sécurité, de l'accès à l'information et contrôle et pour considérer également les lois associées à tous les aspects de l'industrie microélectronique.

Les organismes qui ont commandité la conférence sont: le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, l'Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme et le Comité national d'action sur le statut de la femme.

Les actions qui suivent ont été proposées:

1. Emploi, formation et recyclage

(i) Une lettre sera immédiatement envoyée à tous les députés fédéraux insistant que les employeurs (sous la juridiction du fédéral) soient tenus de former et de recycler les femmes. Les mesures suggérées comprennent l'introduction, au niveau fédéral, de la conformité aux contrats aussi bien que de nouvelles lois précisant les droits à l'emploi là où il y a changement technologique.

(ii) On demandera à la Commission canadienne de la main-d'œuvre et de l'immigration d'établir des programmes spéciaux et de consacrer des sommes à l'intégration et à l'avancement des femmes dans l'industrie microélectronique.

(iii) Des groupes régionaux exerceront des pressions auprès des ministres de l'éducation pour assurer la création de programmes de formation en informatique qui soient pertinents et abordables.

(iv) Que les gouvernements provinciaux accordent une attention particulière aux besoins des femmes immigrées, autochtones, handicapées et peu éduquées.

(v) On recommande la création d'un Institut national de recherche sur le travail qui puisse fournir des conseils éclairés sur les applications humaines de la nouvelle technologie. On sollicite l'appui financier des gouvernements fédéral et provinciaux. Les femmes devraient

participer à la planification de cet institut.

2. Éducation

(i) Les déléguées à la conférence ont accepté d'exercer des pressions auprès des ministres de l'éducation et des conseils scolaires pour initier des mesures vigoureuses qui assureraient que les étudiantes du niveau secondaire poursuivent des études en mathématiques et en sciences et soient bien conseillées sur les carrières où ces matières sont nécessaires.

(ii) Les femmes doivent participer aux décisions affectant les programmes, l'introduction des ordinateurs dans les écoles et le choix de logiciels aptes à intéresser la fille à la microélectronique dès son jeune âge.

(iii) Des statistiques sur le nombre d'enseignantes en mathématiques et en sciences et sur le nombre de filles inscrites à des cours de mathématiques et de sciences devraient être disponibles.

3. Santé et sécurité

(i) Les déléguées à la conférence demandent avec urgence plus de renseignements sur les dangers possibles de radiation provenant des TEV puisqu'à l'heure actuelle, il n'existe pas d'étude scientifique concluante sur ce sujet.

(ii) Tous les travailleurs devraient être informés des dangers à la santé et du stress de ces emplois de l'industrie électronique qui se définissent déjà comme "le travail des femmes", dont l'opération des TEV et la chaîne de montage.

(iii) Une charte des droits associés au changement micro-électronique devrait inclure des clauses stipulant que les employés soient avisés du changement et que le changement soit introduit par étapes. Il faudrait offrir des protections en cas de déqualification et de diminutions de la main-d'œuvre et prévoir des dispositions dans les domaines de la formation et de la santé.

4. Accès à l'information et contrôle

(i) Les déléguées à la conférence incitent toutes les femmes à se renseigner sur l'information contenue dans leurs dossiers personnels, à exercer des pressions en faveur de la liberté de l'information et à promouvoir des lois protectrices en cas de vol ou de vente de l'information des banques de données.

(ii) Les groupes et les individus sont encouragés à employer pleinement les bases communes de données pour l'échange d'informations relatives aux femmes et à leurs besoins dans le monde du travail.

5. Autres recommandations

Les déléguées ont appuyé de nombreuses recommandations d'actions confiées aux organismes commanditaires.

6. Formation d'une coalition

Une coalition a été constituée pour;

(i) Établir un réseau national de microélectronique dont la tâche serait d'échanger des informations, d'exercer des pressions et

(ii) Identifier les besoins les plus urgents et assurer que les mesures appropriées soient prises

Toutes les femmes sont instamment priées de s'adresser aux bureaux locaux des groupes organisateurs de la conférence pour se renseigner sur les manières dont elles peuvent participer à ce réseau.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Lenore Rogers (416) 461-9264 ou (306) 569-3811 Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme

Eileen Clark (514) 739-7360 ou (514) 733-3142 Fédération canadienne des femmes diplômées des universités

Johanna Hickey (613) 996-4208 Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme
Doris Anderson (416) 922-3246 Comité national d'action sur le statut de la femme

Lettre adressée aux membres du Parlement

le 5 juillet 1982

Cher membre,

La conférence Les femmes et l'impact de la microélectronique commanditée par le Comité national d'action sur le statut de la femme, le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, l'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme, a eu lieu à Ottawa, du 25 au 27 juin 1982 et a réuni plus de 500 femmes. Les participantes représentant des groupes communautaires, des femmes intéressées, des syndicats et des employeurs de toutes les parties du Canada ont voté leur appui aux résolutions qui suivent:

1. Le plus grand impact de la microélectronique sera dans le secteur tertiaire où la majorité des femmes sont employées. On estime que plus de 40% des commis de bureau perdront leurs emplois. Étant donné qu'il y aura un grand besoin de formation et de recyclage; et étant donné que les employeurs n'ont pas assumé une part équitable des responsabilités de formation, les participantes de cette conférence ont résolu d'attirer l'attention des membres du Parlement au besoin urgent de contraindre les employeurs à prendre des mesures d'action positive pour former les femmes. Nous conseillons vivement que le mécanisme adopté pour forcer les employeurs à améliorer les chances des femmes comprenne la conformité aux contrats sans y être limité.
2. Afin de rencontrer les défis de la technologie et de distribuer ses récompenses d'une manière juste et équitable, nous demandons aux membres du Parlement d'adopter en principe les droits énumérés ci-dessous.
 - L'introduction de tout changement technologique doit être négocié entre le syndicat et l'employeur là où un syndicat existe ou entre l'employeur et les employés.
 - La législation doit adopter la définition la plus large possible du changement technologique.
 - Toute information relative à l'introduction du changement technologique doit être accessible à tous les employés.
 - Le volume du travail ne doit pas diminuer à la suite du changement technologique; aucun employé ne sera mis à pied.
 - Les employeurs seront tenus de recycler les employés superflus.
 - Aucun employé ne devra subir une déqualification importante à la suite de l'introduction du changement technologique.
 - Il n'y aura aucune surveillance électronique ou technologique des employés.
 - Les employés auront droit de refuser un travail qui menace leur santé ou leur sécurité.

Nous les participantes à la conférence et membres des organisations commanditaires qui ont le souci de la justice, comptons sur vous pour faire suite à ces résolutions.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le comité de la conférence:

Case postale 236, Succursale B.
Ottawa, Ontario
K1P 6C4

Liste Reseau

élaborée la conférence du 25-27 juin 1982, Ottawa

a

ANTHONY, Donna
(403)-477-7729 m/h
(403)-427-8501 t/w .
11 227 - 93 Street
Edmonton, Alta.
T5G 1R9

de CCPEF
from CLOW

ARMSTRONG, Barbara
(613)-236-6321
66 Glebe Ave.
Ottawa, Ontario
K1S2C3

Working with microcomputers to offer services and continually learn how to use the technology. Interested in supporting the exchange of information at all levels with women.

AVEDON, Lisa
(519)-885-3393
343 Coleridge Drive
Waterloo, Ontario
N2L 2V5

b

BAATZ, Rozenne
(514)-482-5759
15 Parkman Place
Westmount, Quebec
H3Y 2L4

Member CCPEF CLOW member
McGill Alumnae Willing to offer time to networking organization development, program planning background.

BEDARD, Lois
15 Gervais Drive
Dan Mills
Toronto, Ontario
M3C 1Y8

Organized Working Women. We held a micro technological conference in Toronto, Onto in February 1982, slanted toward evolving not only 1. an under-standing of micro processing, its advantages and disadvantages, but also 2. its dangers and ways in which women working under *bona fide* collective bargaining units could negotiate a) VDT health and safety standards, b) training and retraining clauses, c) union "educational leave" for company-sponsored training to offset deskilling underemployment and unemployment. We will see that the Ontario Federation of Labour receives resolutions for policy development at their annual meeting.

BOURDEAU, Jacqueline
(514)-270-7318 m/h
(514)-738-2473 t/w
étudiante a la Faculté des sciences de l'éducation Université de Montréal Case postale 6128, succ. A Montreal H3C 3J7

BOWER-BINNS, Gwen
(613)-733-8886
211 Lennox Street
Ottawa, Ontario
K1G OK3
Ontario Status Women Council

BUTEAU, Helene
(613)-837-3944
7914 Decarie Drive
Orleans, Ontario K1C2K3
Recherche dans ledomaine" la femme et la micro technologie ".

C**COLLETTE, Jacqueline****(613)-232-5791***325 rue Dalhousie**Ottawa, Ontario**K1N 7G1*Fédération des Femmes Canadiennes -
Françaises**d****D'AOUST, Danielle****(514)-733-2080***1600 rue Berri, suite 230**Montréal**H2L 4E4*

Travail non-traditional

DEVLIN, Clare*Women's Program**Algonquin College**Woodroffe Ave.**Ottawa, Ontario**K2A 3V3*

Women's organizations

DUMAS, Marie -Claire (514)-521-9447*4475 rue Brébeuf**Montréal, Québec**H2S 3K8*

Etudiante M.A. en communications

U.Q.A.M.

f**FARNWORTH, Lee (613)-224-9745***1094 Falaise**Nepean, Ontario**K2E 6P8*

F.C.F.D.U. C.F.U.W. Steering

Committee, June 25-27, 1982

Conférence

g**GAMACHE, Lawrence****(514)-659-9279 m/h****(514)-679-0140 (257) t/w***50 Champs d'leuris**La Prairie, Québec**J5H 3Y8*Analyste en systèmes. Membre du Comité sur
la micro-technologie de la Fédération des
Femmes du Québec.**GAUDREAU, Manon****(819)-777-4784 m/h***45 Hadley**Hull, Québec**J8Y 3K6*Présidente du club de Hull de la Fédération
Canadienne des Femmes Diplômées
Universités.

Informaticienne, Bell-Northern Ottawa.

Disponible pour travail pratique
d'informatisation.**h****HALIBURTON, Mary-Sue****(613)-728-2364 m/h****(613)-996-0396 t/w***611 - 1435 Morisset Ave.**Ottawa, Ontario K1Z8H4*Graphic Designer. Concern with ways for
union to act on micro technology at level of
shop steward with Equal Opportunities
responsibility.**HIGGINSON, Jean***70 McEwen Ave.. Apt. 706**Ottawa, Ontario**K2B 5M3***HOPKINS, Jonleah****(403)-668-3257***P.O. Box 4504**Whitehorse, Yukon Territory**Y1A 2S8*

Yukon Status of Women .

i

INGLIS, Dorothy

(709)-753-0494

9 Moxse Street

St. Johns, Nfld.

A1C 2S6

Newfoundland now NDP

j

JACKMAN, Nancy

(416)-961-7744

184 Roxborough Drive

Toronto, Ontario

M4W1X8

NAC - want a computerized list of what women are interested in - so they can be notified of *lobbying needs*.

l

LANE, Chris

(204)-949-2446

Reg. Coord. Equal Opp. for Women

Public Service Commission of

Canada

500 - 286 Smith Street

Winnipeg, Manitoba

R3C 0K6

Federal Public Service, Women in

Manitoba and Saskatchewan

LAURENCIN, Janine (613)-833-2848

m/h

(819)-997-7414 t/w

Route rurale 2 B.602

Cumberland, Ontario

K0A 1S0

LA WRENCE, Wendy

(613)-234-9645 m/h

(819)-997-6057 t/w

182 Booth Street

Ottawa, Ontario

K1R 7J4

NAC Executive

Member de l'Exécutif CAN

LYE, Corinne

(416)-527-6590 (281) t/w

Canadian Centre for Occupational Health

250 Main Street East

Hamilton, Ontario

L8N 1H6

m

MacFADDEN, Jo

(613)-238-6444

Communicators Associates

409 Queen Street

Ottawa, Ontario

K1R 5A2

Professional communicators trying to run national/local awareness campaigns related to micro. technology to be used for the benefit of women and the enhancement of society.

McCREE Daphne

2154 Beacon wood Drive

Gloucester, Ontario

K1J 8M4

MELANSON, Rosella

(506)-388-9660

N.B. Advisory Council on Status

of Women/

Conseil consultatif sur la condition

de la femme au N.B.

386 rue St-George

Moncton, N.B.

E1C 1X2

Contact for N.B.

MENZIES, Heather (613)-829-6348

861 Forest Street

Ottawa, Ontario

K2B 5P8

MORRIS, Dorothy

(902)-894-9439

Women's Employment Development Program

129 Kent Street

Charlottetown, P.E.I.

C1A 1N4

n

NEWBERY, Wendy
(519)-886-5943

*114 Erb Street West
Waterloo, Ontario
N2L 1T5*

Want to maintain contact and committee;
possible volunteer input.

Student working along with Kitchener-
Waterloo Status of Women and other
community groups to discover what the
problems are in our area (Waterloo is a
big insurance town). We are exploring
what our next steps will be in reaching the
women involved.

NUGENT, Andrea
(613)-729-5760

*154 Cowley Avenue
Ottawa, Ontario
K1Y 0G6*

M.A. student, Journalism, Carleton
University 4-6 months free time available
for research, as of June 27, 1982.

P

PATTERSON, Flora

*National Library of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4*

PELLETIER, Jacqueline

(613)-563-0681 t/w

*a/s ICRAF
151 Slater
Suite 425
Ottawa, Ontario
K1P 5H3*

Animatrice de l'atelier
Workshop Chairperson

PEPPIN, Gail

(416)-444-3491 m/h

(416)-5&2-3354 t/w

*Public Relations Division
Ontario-Hydro
700 University Avenue
Toronto, Ontario
M5G 1X6*

Wish to see issues raised, progress above,
and go beyond conference through
network system. Interested in attaining a
national networking list, participating
micro technology, and exchanging
information at all levels and on all issues
affecting women.

PETRACA, Pat

(613)-237-0732

*99 Glebe. Apt. 1
Ottawa, Ontario
K1S 2C2*

Office Women Network
Office Women Credit Union
Office Women Lobby

r

RICHARDSON, Dorothy

*c/o D. Anthony
11227 - 93 Street
Edmonton, Alto.
T5G 1B9*

Mrs. Richardson left "Edmonton,
Alta." as address

RIOPEL, Celyne

(613)-995-2410 t/w

*257 Slater - 4^e étage
Ottawa, Ontario
K1P 5H9*

Commission fédérale des droits de la
personne

ROGERS, Lenore
(306)-569-3811
Program Coordinator
Regina Plains Community College
2708 -12th Avenue
Regina, Sask.
S4T 1J2

CCLOW President Présidente du CCPEF
Agree that we need a linking, but do not want to expend energy on organizing a new organization: use our own resources and networks.

ROY, Lucille
(514)-343-6780 t/w
a/s Dep. I.R.O.
Université de Montréal
Case postale 6128, succ. A
Montréal, Québec
H3C 3J7
Secrétaire de la Fédération des Femmes du Québec et, a ce titre, membre-répondant auprès du Conseil d'administration pour le Comité F. F. Q. sur la micro-technologie.

S

SAURO, Valleri
(416)-889-1790 m/h
(416)-669-5651 t/w
22 Maryvale Crescent
Thornhill, Ontario
L4J 2H4
Wish to address concerns raised at conference through network

SELWIN, Ruth
(514)-866-9941 (18) t/w
Director of Community Programs
Management Centre for Women
Y.W.C.A.
1355 Dorchester Blvd. West.
Montreal. Quebec
H3G 1T4
Organizing computer-consciousness courses/seminars, conferences on health hazards, etc.

SMITH, M. Joan
(613)-521-1681
(613)-237-0866
53 Glen Avenue
Ottawa. Ontario
K1S 2Z8
Publicity and promotion

STINPSON, Liz
Micro technology Action &- Alliance
113 Madison Avenue
Toronto, Ontario
M5R 2S3

STUBBS, Mayling
59 George St.
Waterloo, Ontario
N2J 1K8
Chairperson, Kitchener-Waterloo Status of Women; member, Community Resources for Women, etc.

t

TATZ, Shebah
(613)-233-7692
35 Robinson Avenue
Ottawa, Ontario
K1N 8N8
At present I have no affiliation. I am willing to be volunteer worker and can use my capacity as programmer to aid a women's network.

TAYLOR, Fay Lindley
(819)-994-6902 t/w
530 Laurier Ave. West
Suite 1110
Ottawa, Ontario
K1R 5E1
Willing to do what is necessary to effect change locally, globally, , etc. Public affairs, teaching, sales background. ..

SIMARD, Gisele

(514)-729-0670

3858 Dandurand

Montreal, Quebec

H1X 1P4

Empêchée de participer a la conférence.

Présidé le Comite ad hoc sur la micro
technologie de la Fédération des Femmes
du Québec.

W

WILLIAMS, Jean

(514)-935-3610

44 Academy Road, Apt. 8

Montreal, Quebec

H3Z 1N6

Helping organize meeting,
Y.W.C.A. on Dorchester St. West, Tuesday,
Sept. 21,1982 at 20:00

Expositions, livres et films

Expositions

Les participantes ont pu visiter ces expositions.

Bell Canada
**Équipement téléphonique
répondant à des besoins particuliers**

Bell Northern Research
" **Le milieu humain** "

Collège Algonquin
**Exigences des programmes
d'éducation Diapositives**

Commission canadienne de la
Main-d'œuvre et de l'Immigration
**Banque nationale d'emploi " Choix
"**

Cumputerland
**Micro-ordinateur IBM Micro-
ordinateur Apple**

Compumart
**Micro-ordinateur Commodore
Super Pet**

Cybernex
**Terminal d'ordinateur sensible au
toucher**
«**Si vous savez enseigner, notre
micro peut apprendre à vous aider**»

École secondaire Connaught
Panneaux logiques

IBM
**La machine à écrire " audio " Unité
de traitement de textes : Ordinateur
individuel**

Nabu Manufacturing Corp.
**Micro-ordinateur compatible au
câble**

National Women's Mailing List
Ordinateur

Université Carleton
Animation simple sur ordinateur

Livres

Une exposition de livres fut mise sur
pied conjointement par:

**Comité national d'action sur le
statut de la femme**

**Congrès canadien pour la
promotion des études chez la femme**

**Development Education
Corporation (DEC) (Toronto)**

**Fédération canadienne des femmes
diplômées des universités**

**Fireweed, A Feminist Quarterly
(Toronto)**

**Institut canadien de recherches
pour l'avancement de la femme**

Les cahiers de la femme (Toronto)

Octopus Books (Ottawa)

Women's Press (Toronto).

**Les femmes en électronique
Composants électroniques
Diapositives**

Leigh Instruments Ltd.
**Indicateur de position en cas
d'accident Enregistreuse de traction
mécanique Enregistreuse des voix
du poste de pilotage**

Films

Les films suivants furent mis à la disposition des participantes

Breaking Through
20 min.
traite des femmes dans les métiers et la technologie. Make It Happen 20 min. traite des femmes et de leur cheminement pour en arriver à leur emploi actuel.

So What's It All About
41 min.
Introduction à la technique du microprocesseur et son utilisation ("puce" en silicium).

Sink or Swim
40 min.
Illustre les problèmes auxquels se heurtent les entreprises et les fabricants d'équipement pour s'adapter à la technologie de la micro-informatique.

And What of the Future
41 min.
Traite du développement, de l'utilisation et des répercussions de la micro-informatique dans l'avenir.

Office of the Future
14 min.
Expose les transformations qui seront apportées au bureau

Télidon (en français)
13 min.
Examine les usages de Télidon.

Tomorrow's Technology:
Today's Headache
15 min.
Expose les dangers des terminaux vidéos pour la santé.

Fast Forward Series: Biomedics
30 min.
Des concepteurs démontrent les plus récentes réalisations en génie biomédical.

New Technology: Whose Progress?
35 min.
Production récente qui examine la nouvelle technologie de façon critique.

Bureau de Demain
13 min.
Expose les transformations qui seront apportées au bureau traditionnel.

Fast Forward Series: Games
Introduction au monde des jeux électroniques.

Why Aren' t You Smiling?
20 min.
Examine l'évolution du rôle de secrétaire

traditionnel.

Fast Forward Series: Security
30 min.

Examine les différents systèmes de sécurité en soulignant que le plus important est l'information.

Chips
21 min.

Un programme de la série "Fifth Estate" sur la technique de la "puce" et sur ses répercussions dans notre vie quotidienne.

Fast Forward Series:
Implications
30 min.

Examine les répercussions sociales de cette évolution rapide.

Now the Chips Are Down
53 min.

Traite des changements technologiques et des répercussions de la technologie sur le marché du travail mondial.

Fast Forward Series: Humanizing
the Technology

30 min.

Montre les réalisations les plus récentes de la robotique.

Télidon (en anglais)

13 min.

Examine les usages de Télidon.

Now the Chips Are Down

53 min.

Traite des changements technologiques en mettant l'accent sur les "puces" en silicium et l'incidence de cette technologie sur le marché du travail à l'échelle mondiale.

Fast ForWard Series: Implications
30 min.

Examine les répercussions de cette évolution rapide sur l'ensemble de la société.

Bibliographie

Bibliographie en français sur l'impact de la microélectronique sur les femmes

1. Impact sur les femmes
2. Impact sur le travail et la santé
3. Stratégies syndicales
4. Informatisation de la société
5. Éducation
6. Libertés
7. Télématique
8. Bureautique

Jacqueline Bourdeau

1. Impact sur les femmes

Les puces qui piquent nos jobs, Comité de la Condition Féminine, CSN, 1982 (1,50 \$ en écrivant à: CSN, 1501, rue de Lorimier, Montréal, H2K 4M5 ou C.L.S.C. Centre ville, 1199, rue Bleury, Montréal, H3B 3J1). Document de sensibilisation sur la microélectronique, avec en annexe: éléments d'une clause-type sur les changements technologiques.

Micro technologie : pour qui sonne le progrès?, CÔTÉ, A. et VIVIER, C., in **La vie en rose**, sept. 1982, Montréal.

Micro technologies et méga-chômage: à la recherche d'alternatives, LECLERCQ, D. et VINCENT, S., Action Travail des femmes du Québec Inc. (2515, rue Delisle, Montréal, H3J 1K8), oct. 1982.

L'impact des technologies nouvelles sur les femmes, par Julie STANTON. Exposé de Claire Bonenfant (prés. du CSF Québec) devant l'Institut d'Administration Publique, 9 nov. 1982.

Micro technologie et emploi: question d'importance pour les femmes. Mémoire présenté au Groupe d'étude sur la micro technologie et l'emploi, CCSF Ottawa, 1982, 29 p.

Prospections les femmes, BOUR-DEAU, J., in L'Entreilles, revue féministe de l'Outaouais, vol. 3, n° 4, déco 1981, p. 10. (Gratuite, L'Entreilles, C. P. 1398, Succ. B, Hull (Qué.) J8Y 3X1.)

DAVID-McNEILL, J., **Le travail féminin et les nouvelles technologies: défis à relever**, **Gestion**, revue internationale de gestion, Montréal, vol. 8, n° 1, p. 42-45.

Femmes, travail et entreprise, Actes du Colloque du 20 octobre 1982 à l'École des Hautes Études Commerciales, Montréal (5255, rue Decelles, Montréal, H3T 1V6 - 10 \$), organisé par le groupe de recherche " Femmes, travail et entreprise II de l'École des HEC. Conférences et ateliers sur Femme et marché du travail,

Prospective, Gestion de carrière au féminin, Métiers non traditionnels, Action positive, Femmes et micro- électronique, Féminisation du marché du travail et défis posés à l'entreprise.

DAVID-McNEILL, J., **La microélectronique, l'emploi et la qualité de vie au travail**, Association des Femmes diplômées des Universités, section Québec, 1983.

ARMSTRONG, P. et ARMSTRONG, H., **Une majorité laborieuse**, CCSF, Ottawa, 1983.

Le Devoir, cahier spécial sur les femmes et la micro technologie, 11 novembre 1982. La micro technologie enlèverait beaucoup plus d'emplois aux femmes qu'aux hommes, in *La Presse*, 15 juillet 1982, p. B3.

Qui a peur de l'ordinateur?, *Remue-ménage* n° 5, avril mars 1980, Paris (Remue-ménage, 20, rue d'Hautvillers, 75010 Paris). Un bon panorama de la question, avec des analyses féministes, des études de cas, des statistiques, des informations sur les alternatives. Bureau-tique et télématique, travail à domicile, informatique pédagogique et policière.

NAVARRO, E., **Télématique: de l'influence de l'informatique chez les réfractaires de sexe féminin à la fin du XX^e siècle**, in *La revue d'en face*, revue de politique féministe, n° 7, sept. 1979, Éd. Tierce, 1, rue des Fossés St Jacques, 75005 Paris. Dans le style d'une nouvelle de fiction, les perspectives pour les femmes...

Qui a peur de l'ordinateur?, *Antoinette* n° 180, mensuel féminin de la C.G. T. (Confédération générale des travailleurs), janv. 1980, Paris.

Le travail à temps partiel: piège ou option?, in *Bulletin de la FFQ* (Fédération des Femmes du Québec), vol. III, n° 4, mars avril 1977, 29 p.

Le temps partiel pour qui?, in *La Gazette des Femmes*, vol. 4, n° 1, mai juin 1982, p. 8-11. (Revue du CSF, Québec).

L'emploi à temps partiel, doc. de travail, CCSF, Ottawa, 1981.

2. Impact sur le travail et la santé

Travail:

Effets de la technologie de la microélectronique et des communications sur le milieu du travail industriel, Actes du Colloque du 29 au 31 mars 1981 à Ottawa, organisé par le Bureau de la Main- d'Oeuvre Féminine, Travail Canada, Ottawa.

Impact des nouvelles technologies: emploi et milieu de travail, BIT, Genève, 1982. Recueil d'articles publiés dans le Bulletin d'informations sociales du BIT (1979), classés par pays, sous 6 grands titres: politique générale, protection de la vie privée, relations de travail et conventions collectives, prises de positions syndicales, milieu de travail, emploi, formation et qualification.

RADA, J., **La microélectronique et son impact socio-économique: éléments de diagnostic**, BIT, Genève, 1982 (trad. de **The impact of microelectronics: a tentative**

appraisal of information technology, 1980). Le principal sujet d'inquiétude est l'emploi; également, l'érosion de l'avantage relatif des pays en développement pour le faible coût de la main-d'œuvre; l'impact de la microélectronique sur la division internationale du travail.

MATHER, B., STINTSON, J. et WARSKETT, G., **Les conséquences de la microélectronique pour les travailleurs et les travailleuses au Canada**, in **Réflexions**, n° 3, 1982, IRA T (Institut de recherche appliquée sur le travail, 329, rue Lacombe, C.P. 6128, Montréal, H3C 3J1).

MATHER, B., STINTSON, J. et WARSKETT, G., **Signification et portée de la microélectronique pour les travailleurs canadiens**, 1981, 25 p., Centre canadien de recherche en politique de rechange (C.P. 4466, Succ. E, Ottawa, K1S 5B4, 2 \$).

GERMAIN, P., **L'entreprise électronique : pour une plus grande productivité et de meilleures relations de travail**, Éd. le Jour, Montréal, 1982, 255 p. l'auteur étudie les tendances décentralisatrices des techniques électroniques en envisageant des implications positives pour le travailleur.

L'évolution du marché du travail dans les années 80, rapport DODGE, Ministère de l'Emploi et Immigration, juillet 1981, Ottawa.

CORIAT, B., Nous vivons déjà l'usine post-taylorienne, interview à Libération, 15-16 déco 1979, Paris.

C.F.D.T., **Les dégâts du progrès**, Seuil, Coll. Points, Paris, 1977. Des syndicalistes analysent, à partir des situations qu'ils vivent quotidiennement, les transformations de l'organisation du travail et l'envers du progrès technique.

Santé:

La santé au travail, in **Essai sur la santé des femmes**, CSF, Québec, 1981, p. 193-224.

Les écrans cathodiques: risques pour la santé, CLSC Centre Ville, Montréal, nov. 1980.

Vision au travail - les tâches visuelles, Bulletin no. 22, DESNOYERS, L. et LE BORGNE, D., Institut de Recherche Appliquée sur le travail, Montréal.

Écrans cathodiques: des risques pour la santé, in **Information OIT**, vol. 18, n° 2, mai 1982, p. 7.

Le transfert des techniques: sécurité, hygiène et conditions de travail, BIT, Genève, 1982. Actes du colloque interrégional tripartite sur les spécifications en matière de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail en relation avec le transfert de techniques vers les pays en voie de développement, du 23 au 27 nov. 1981 à Genève.

Revue des risques présentés par les écrans de contrôle vidéo, PURDHAM, J., Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Hamilton (Ontario), 1980.

3. Stratégies syndicales

Belgique:

Nouvelles technologies, document de travail préparatoire au Congrès de la C.S.C. le 12 mars 1983, in **Syndicaliste CSC**, n° 191, 10 et 25 déco 1982 (CSC = Confédération des Syndicats chrétiens, rue de la loi 121, 1040 Bruxelles, Belgique). Document essentiel, très complet et bien fait (avec fiches pédagogiques). Les titres: description des nouvelles technologies, changements économiques et sociaux, nos objectifs face aux possibilités et aux menaces, nos exigences pour les 10 ans à venir, nos revendications dans l'immédiat, les moyens de notre politique.

Nouvelles technologies, Congrès de la C.S.C., avant-projet des résolutions, in **Syndicaliste CSC**, supplément au n° 192, 10 janvier 1983. les résolutions: volume de l'emploi, qualité des emplois, vie privée, développement du Tiers-monde, nécessité d'une négociation, rôle de l'État, action des militants.

INSTITUT SYNDICAL EUROPÉEN. **L'impact de la microélectronique sur l'emploi en Europe Occidentale dans les années '80**, Bruxelles, 1980, 183 p. Disponible à l'Institut Syndical Européen, Boulevard de l'Impératrice 66 (Bte 4), 1000 Bruxelles - Tél. 02/512.30.70.

CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL. **Nouvelles technologies, Emploi et pouvoir**, Bruxelles, 1981, 29 p. Disponible à la C.M.T., rue Joseph 1171, 1040 Bruxelles.

GROUPEMENT NATIONAL DES CADRES. **Rapport des Journées de l'informatique et de la télématique**. Bruxelles, 1981, 126 p. Disponible au G.N.C., rue de la loi 121, 1040 Bruxelles.

Face aux nouvelles technologies, Fondation Travail Université, Dossier ° n 7, par VALENDUC, G. et LAFFINEUR, J. (disponible à la Fondation, rue de la loi 141, 1040 Bruxelles). Contenu: 1re partie: la microélectronique: 1. repérer les changements, 2. comprendre la technologie, 3. connaître les marchés, 4. analyser les impacts, 5. situer les positions en présence. (2eme partie sur les biotechnologies.)

Et la révolution technologique? Informatique, travail et vie privée, Études et documentation, n° 56, fév. 1981, Centrale Nationale des employés (C.S.C., même adresse).

Nouvelles technologies: des mesures d'urgence à prendre, Études et documentation, n° 60, août 1982 (même adresse).

France:

Une nouvelle ère industrielle?, in CFDT Aujourd'hui, n° 49, mai juin 1981, Paris. Contient: les différentes approches syndicales des innovations techniques - les conséquences sur la vie hors travail - le modèle japonais dans l'idéologie du patronat français- la portée des mutations technologiques sur l'organisation du travail et sur la société. (CFDT, 26, rue de Montholon, 75439 Paris Cedex 09.)

Action syndicale et technologie, in Cadres CFDT, n° 297, fév.-av. 1981, Actes du Colloque UCC-CFDT, les 5 et 6 déco 1980. Voir aussi **La question technologique, n° 295 et L'informatique**, n° 290.

Guide pour une enquête collective sur les changements technologiques, in Information des cadres, n° 834, UCC-CFDT. Contient: 1. Les technologies en débat, 2. Négocier la technologie?, 3. À la recherche d'une stratégie industrielle.

OCDE:

DUCHARME, L.-M. **L'attitude des syndicats face aux changements technologiques: étude comparée pour certains pays de l'OCDE**, Doc. 1-16, GAMMA (gr. de rech. inter-univ., 3535, Queens Mary, Montréal, H3V 1 H8, 6 \$).

Allemagne:

Informatique, travail et emploi, in Dialectiques n° 29, hiver 1980, Paris par BRIEFS, U., Institut de recherches économiques et sociales de la Confédération des syndicats allemands, D.G.B. 1 Le syndicalisme à l'âge de l'informatique, in **Dialectiques** n° 28, été 1980, Paris, par BRIEFS, U., D.G.B. :

4. Informatisation de la société

Préparons la société informatisée, demain il sera trop tard, Rapport du Conseil des Sciences du Canada, 1982.

La microélectronique au service de la collectivité, Rapport du groupe de travail de Travail Canada sur la microélectronique et l'emploi, 1982.

Bâtir l'avenir, Recherche et développement, Bilan et perspectives, Ministère des Communications du Québec, 1982. Analyse du contexte international et de la conjoncture au Québec, suivi de recommandations et de rapports des sousgroupes (1 sur la télématique).

Le virage technologique, Bâtir l'avenir phase 2, programme d'action économique 1982-

1986, Développement économique, Gouvernement du Québec, 1982.

Les répercussions culturelles de l'informatisation au Québec, GOULET, J., Dossiers du Conseil de la langue française, Éd. off. du Québec, 1982.

VALASKAKIS, K. et BENYAHIA, H., **Informatisation, stratégie industrielle et emploi: problématique et plan de recherche pour le Québec**, Doc. 1-19, GAMMA (gr. de rech. interuniv., 3535, Queen Mary, Montréal, H3V 1H8, 6 \$).

Québec- science, n° spécial sur l'informatique, déco 1982, vol. 21, n° 4, Montréal.

Science et technologie, n° spécial sur l'informatique, vol. 2, n° 1, mars avril 1983, Montréal.

Pour la Science, (éd. fr. de **Scientific American**), nov. 1982, n° spécial sur la mécanisation du travail, l'informatique, l'automatique et l'emploi.

NORA, S. et MINC, A., **L'informatisation de la société**, La Documentation Française, Paris, 1978. Philosophie et coup d'envoi de la politique d'informatisation de la société française par le haut. (La Doc. Fr., 124, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex, France.)

Informatisation et société, collection publiée par la Mission de l'Informatique du Ministère de l'Industrie à la Documentation Française (même adresse) :

Vol. I: Informatisation et changement économique 274 p.

Vol. II: Informatisation et emploi 206 p.

Vol. III : Informatisation, télématique et vie quotidienne 330 p.

Vol. IV: Informatisation et coopération internationale 248 p.

Vol. V: Informatisation et démocratie 254 p.

Une informatique de gauche est-elle possible? Informatique et socialisme, in **Terminal** 19/84, revue du CIII (Centre d'informatisation et d'initiative sur l'informatisation, 1, rue Keller, 75011 Paris).

LAFARGUE, Y., **L'avenir de la Robotique**, Éd. d'Organisations, Paris, 1982. Rapport du Conseil économique et social. Par un membre de la CFDT.

L'informatique aujourd'hui, suppl. aux dossiers du Monde, sept. 82

LUSSA TO, B., **Le défi informatique**, Éd. Select, Montréal, 1981. Le débat entre

télématique et micro informatique, avec une critique du Rapport NORA MINC et du Défi Américain de SERVAN-SCHREIBER.

METAYER, G., **Les futurs en tique**, Éditions ouvrières, Paris, 1982.

SATOSHI, K., **Japon, l'envers du miracle**, Maspero, Paris, 1982.

Informatique now, Dialectiques, n° 29, hiver 1980 (77 bis, rue Legendre, 75017 Paris). Contient des analyses marxistes de l'informatisation, par ex. 1 YOTARD, J.-F., le jeu de l'informatique et du savoir, STOURDZÉ, Y., les États-Unis et la guerre des communications, LORENZI, J.-H. et LÉBOUCHER, P., la restructuration électronique.

LYOTARD, J.-F., **La condition postmoderne**, Éd. de Minuit, Paris, 1979. (Rapport pour le Conseil des Universités du Québec). Philosophique, marxiste. Difficile à lire, mais fondamental.

Demain l'an 2000, rubrique d'Y. LECIERC dans la Presse du samedi depuis 1981. Très bien informé et commenté, sur la télématique, l'ordinateur domestique, la chaumière électronique, etc.

5. Éducation

TRUDEL, Lina, **L'informatisation: pour le meilleur ou pour le pire**, Doc. présenté à la conférence " Pour un vrai développement: le rôle de l'éducation des adultes" à Paris, oct. 82. (ICEA, 506, Ste Catherine Est, Montréal, H2J 2C7.)

BIP-BIP, Revue des applications pédagogiques de l'ordinateur, SGME, ministère de l'Éducation du Québec.

Pour une politique en matière des applications pédagogiques de l'ordinateur, par LABELLE, M., CECM (Commission scolaire des Écoles de Montréal).

L'avenir de l'enseignement assisté par ordinateur, Compte rendu d'un atelier du Conseil des Sciences du Canada, 1982.

Qui fait tourner la roue?, Compte rendu d'un atelier sur les femmes et l'enseignement des sciences au Canada animé par Janet FERGUSON, Conseil des Sciences du Canada, Ottawa, 1982, 149 p.

Les effets sur l'éducation de la nouvelle technologie dans le domaine de l'informatique et des communications, Rapport présenté aux membres du Cabinet, 1981.

PAPERT, S. **Le jaillissement de l'esprit**, Flammarion, Paris, 1981 (trad. de **Mindstorms**:

Children, Computers and Powerful Ideas). La Philosophie de LOGO par le père de LOGO.

BOSSUET, **L'ordinateur à l'école**, Coll. L'éducateur PUF, Paris, 1982. Des expériences avec LOGO en France.

6. Libertés

Les femmes et les nouvelles technologies, in Citoyennes à part entière, n° 17, fév. 1983, Bulletin d'information du Ministère des Droits de la femme (53, av. d'Iéna, 75016 Paris).

Rapport de la Commission "Informatique et Libertés ", la Documentation Française, Paris, 1975.

MISSIKA, J. et FAVRET M., **Informatique et Libertés, in Les Temps Modernes**, n° 373/374 d'août sept. 1977 et n° 375 d'oct. 1977, Paris.

L'Illusion du recours à la loi contre le danger des fichiers.

On peut coder, chef? l'information policière, in **Remue-ménage** n° 5, mars avril 1980, Paris, Éd. Tierce, p. 38-39.

7. Télématique

Robot ou Rebelle, Actes du 1er colloque populaire sur la télématique les 18-19 février 1983, organisé par l'ICEA (Institut canadien pour l'éducation des adultes, 506, rue Ste-Catherine Est, Montréal, H2L 2C7, 10 \$). Contient: 1. Négocions le virage technologique, 2. l'éducation et les nouvelles technologies, 3. Télématique et mass média (avec 2 études de cas: Vidéotro et Câblodistribution), 4. la télématique affecte-t-elle nos droits et libertés?, 5. Faut-il des robots industriels au Québec?

LEFEBVRE, B., **Audio-visuel et télématique dans la cité**, la Documentation française, 1979. Comment les nouvelles technologies télématiques sont susceptibles de transformer l'habitat, les modes de vie urbains et la ville tout court.

LORENZI, J.-H. et LE BOUCHER, E., **Mémoires volées**, Éd. Ramsay, Paris, 1979. Une description de la civilisation télématique, une analyse des stratégies économiques, des réponses ou pseudo-réponses administratives. .

QUINIOU, J.-C., **Télématique, mythes et réalités**, Gallimard, Paris, 1980.

MATTELART, A., **Multinationales et systèmes de communications**, Éd. Anthropos, Paris, 1976.

MATTELART, M. et MATTELART, A., **De l'usage des media en temps de crise**, Éd. A. Moreau, Paris, 1979.

MATTELART, A., et SCHMUCKLER, H., L'ordinateur et le Tiers-monde, l'Amérique latine à l'heure des choix télématiques, Cahiers libres 374, Éd. Maspero, Paris, 1983. les auteurs racontent de façon concrète l'exploitation des travailleurs des "zones franches" de l'industrie électronique, l'émergence de puissants " groupes multimédias Il mexicains et brésiliens, et la domination sans partage qu'exercent les grandes firmes américaines de l'informatique et des banques de données.

Vie quotidienne et usages possibles des médias dans l'avenir, BRISSON, P., KHAL, G., PROULX, S., VALUÈRES, P. (LAREHS, laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, UQAM, Université du Québec à Montréal), 1982.

8. Bureautique

SAINT-PIERRE, C., **Le bureau de l'avenir et l'avenir des employés de bureau**, communication aux États Généraux de la Télématique au Québec, les 28, 29 et 30 avril 1982, organisé par l'ARCQ (Association de recherche en communications du Québec).

GLOBERMAN, S., **L'informatique dans le secteur tertiaire**, Ottawa, 1981.

MATHELOT, P., TANDEAU DE MARSAC et TONIN P., **La bureautique**, Coll. Que sais-je, n° 2038, PUF, Paris, 1982, 128 p.

Une fausse révolution: la bureautique, in **Cadres CFDT**, n° 302, mars 1982, Paris.

MAGNENAT-THALMANN, N., **La bureautique au carrefour de la télématique**, in **Gestion**, revue internationale de gestion, fév. 1982, Montréal.

L'avènement du bureau électronique Canada, Ministère des Communications, Canada, 1982.

Le bureau de l'avenir, COATES, S., Ministère des Communications Canada, 1981.

The Canadian Advisory Council on Status of Women is preparing a handbook on micro technology, it will be available in Fall 1983. Address: 66 Slater Street, 18th floor, Ottawa, Ontario K1P 5H1 (613) 1-4975.

Le Conseil consultatif canadien sur statut de la femme publiera, au cours de l'automne 1983, un manuel traitant de la microtechnologie. Address : 66, rue Slater, 18eme étage, Ottawa (Ontario) K1P 5H1 (613) 1-4975.

(Voir le texte anglais pour une bibliographie d'autres ressources.)